



**HAL**  
open science

# La chapelle Saint-Léger dans le monastère Saint-Martin de Savigny (Rhône). Étude archéologique du bâti

Olivia Puel

► **To cite this version:**

Olivia Puel. La chapelle Saint-Léger dans le monastère Saint-Martin de Savigny (Rhône). Étude archéologique du bâti. [Rapport de recherche] UMR 5138 - Archéologie et Archéométrie. 2019. halshs-02460195

**HAL Id: halshs-02460195**

**<https://shs.hal.science/halshs-02460195v1>**

Submitted on 29 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Région Auvergne-  
Rhône-Alpes

Département du  
Rhône

Commune de  
Savigny

Code INSEE :  
69175

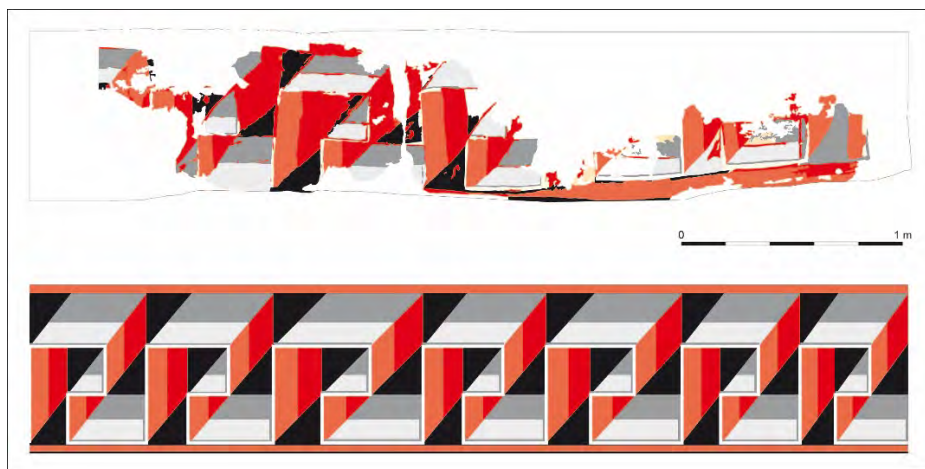
Lieu-dit :  
Quartier de  
l'Abbaye

Adresse :  
Impasse de la  
Chapelle



## **LA CHAPELLE SAINT-LÉGER DANS LE MONASTÈRE SAINT-MARTIN DE SAVIGNY (RHÔNE)**

Étude archéologique du bâti



Date de rendu :  
2019

Olivia PUEL



**SECTION I : DONNÉES  
ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES  
ET SCIENTIFIQUES**



# 1. SOMMAIRE

---

<b>SECTION I : DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES.....</b>	<b>3</b>
1. Sommaire .....	5
2. Fiche signalétique.....	7
3. Générique de l'intervention.....	8
4. Notice scientifique .....	9
5. Documents cartographiques de localisation.....	13
6. Copie de l'arrêté de l'autorisation de fouille .....	17
<b>SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION.....</b>	<b>19</b>
1. INTRODUCTION.....	21
1.1. Présentation de l'abbaye de Savigny.....	21
1.1.1. Brève histoire du site monastique (IX <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle) .....	21
1.1.2. Étude documentaire sur la chapelle Saint-Léger .....	22
1.2. Cadres de l'intervention.....	24
1.2.1. Objectifs de l'opération.....	24
1.2.2. Stratégies d'intervention et méthodes d'enregistrement.....	25
2. ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE.....	26
2.1. Structure interne.....	26
2.1.1. Nature des pierres .....	26
2.1.2. Mortier et enduit .....	27
2.1.3. Mise en œuvre .....	27
2.1.4. Décor architectural.....	30
2.1.5. Décor pictural .....	30
2.1.6. Une construction irrégulière.....	31
2.1.7. Relations stratigraphiques avec les murs .....	33
2.1.8. Bilan provisoire.....	33
2.2. Mur nord.....	34
2.2.1. Maçonnerie UC 5.....	34
2.2.2. Une grande arcade UC 6 .....	34
2.2.3. La réfection de l'arc.....	36
2.2.4. Une restructuration de l'arcade.....	36
2.2.5. Un bouchage partiel : la porte P 8.....	37
2.2.6. Une réfection du bouchage .....	37
2.2.7. L'ajout d'un petit bénitier ?.....	38
2.2.8. L'aménagement de la porte actuelle P 23 .....	38
2.2.9. Bilan provisoire.....	38

2.3. Mur est.....	38
2.3.1. Fenêtre UC 19 et porte UC 31/32 .....	39
2.3.2. Maçonnerie UC 26.....	40
2.3.3. Maçonnerie UC 18/33.....	40
2.3.4. Maçonnerie UC 34.....	40
2.3.5. Fenêtres UC 27 et UC 29.....	40
2.3.6. Bilan provisoire.....	41
2.4. Mur sud.....	41
2.4.1. Maçonnerie et porte UC 16 .....	41
2.4.2. Maçonnerie UC 24.....	42
2.4.3. Maçonnerie UC 14.....	42
2.4.4. Fenêtre UC 25 .....	42
2.4.5. Bilan provisoire.....	42
2.5. Mur ouest.....	43
2.5.1. Maçonnerie UC 11 .....	43
2.5.2. Porte UC 12 .....	43
2.5.3. Porte UC 22 .....	43
2.5.4. Bilan provisoire.....	44
3. SYNTHÈSE DES DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES .....	44
1. État 1 – Une chapelle contemporaine de l’église préromane ? .....	44
2. État 2 – La chapelle funéraire de l’abbé Itier I <sup>er</sup> (1 <sup>ère</sup> moitié XI <sup>e</sup> siècle).....	45
3. État 3 – La création d’un massif occidental dans l’église mariale.....	46
4. État 4 – La construction d’un nouveau mur à l’est de la chapelle (fin XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècle).....	46
5. État 5 – Une réfection globale de la chapelle (XVIII <sup>e</sup> siècle).....	46
Bibliographie indicative .....	47
Table des illustrations.....	48
Planches.....	51
<b>SECTION III : INVENTAIRES.....</b>	<b>107</b>
Inventaire des Unités de Construction (UC) .....	109
Diagramme stratigraphiques des Unités de Construction.....	112
Inventaire de la documentation graphique et écrite.....	113
Inventaire des photographies numériques (PN) .....	114

## 2. FICHE SIGNALÉTIQUE

---

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département du Rhône

Commune de Savigny

Code INSEE : 69175

Adresse : Impasse de la Chapelle, 69210 Savigny

Coordonnées Lambert : 93 : x = 822.30 y = 6525.20

Cadastre actuel : Savigny, feuille 1 : le bourg, parcelle 1336

N° autorisation : 2017/441

Code opération Patriarche : 2212548

Propriétaires du bâtiment : M. et Mme Lorain, Impasse de la Chapelle, 69210 Savigny

Responsable de l'opération : Olivia Puel

Dates d'intervention : 27 juillet-25 septembre 2017

Mots-clefs thésaurus : monastère, église, chapelle, enduit peint, mur, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes



### 3. GÉNÉRIQUE DE L'INTERVENTION

---

#### **Intervenants administratifs et scientifiques :**

- Frédéric Letterlé, conservateur du SRA Auvergne-Rhône-Alpes
- Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice-adjointe du SRA Auvergne-Rhône-Alpes
- Emmanuelle Boissard, ingénieure d'études au SRA Auvergne-Rhône-Alpes

#### **Intervenants techniques :**

- Everest échafaudages, 45 Impasse de la Chartonnière, 69400 Arnas

#### **Responsable d'opération :**

- Olivia Puel, chercheure associée au laboratoire *Archéologie et Archéométrie* (ArAr, UMR 5138)

#### **Équipe de fouille :**

- Camille Besse, Alice Borel, Lise Eneau-Brun, Jean-Pierre Roux, Baptiste Solard, Adrien Tourasse
- Camille Collomb (intervention sur le décor peint), Aurélie Devillechaise, Mathilde Duriez

#### **Équipe de post-fouille :**

- Olivia Puel : coordination de la post-fouille et rédaction du rapport
- Camille Besse, Adrien Tourasse, Aurélie Devillechaise, Olivia Puel : DAO

## 4. NOTICE SCIENTIFIQUE

---

Auteur : Olivia Puel (Chercheure associée ArAr « Archéologie et Archéométrie », UMR 5138)

Numéro d'OA : 2212548

Responsable d'opération : Olivia Puel

Nature de l'opération : fouille programmée (FP), juillet-août 2017

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône, Savigny

Code INSEE de la commune : 69175

Mots-clés du thésaurus : monastère, église, chapelle, enduit peint, mur

Chronologie : haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Titre : Savigny

Sous-titre : Quartier de l'Abbaye, chapelle Saint-Léger, 2 impasse de la chapelle

La chapelle Saint-Léger de Savigny, seul bâtiment conservé dans l'emprise de l'ancienne abbaye bénédictine, a fait l'objet d'une étude archéologique du bâti en 2017. Cette opération programmée a fait suite aux interventions réalisées sur les différents édifices culturels et conventuels, entre 2006 et 2012, dans le cadre d'une thèse d'archéologie médiévale (Puel, 2013). Elle a été réalisée à la faveur d'une opportunité nouvelle offerte par les propriétaires, qui souhaitaient que ce lieu de culte bénéficie, à son tour, d'un réexamen critique.

Ce petit édifice carré, aux dimensions réduites (env. 5 m de côté), jouxtait l'église Sainte-Marie, elle-même localisée au sud-est du carré claustral (fig. 01). Sa datation soulevait en effet d'importantes interrogations, dans la mesure où les arguments traditionnellement convoqués semblaient se contredire : les chapiteaux des massifs d'angle plaidaient en faveur d'une construction au cours du XI<sup>e</sup> s. (Devos-Cateland, 2011), alors que les obituaires de la fin du Moyen Âge, citant la sépulture de trois abbés morts entre 954 et 1044, suggéraient une existence antérieure.

L'analyse archéologique a permis de distinguer, pour la chapelle, cinq états de construction qui correspondent ou non avec ceux de l'église.

### ✧ États 1 a et 1 b.

Le premier état correspond à la construction de l'église Sainte-Marie qui est attribuable au IX<sup>e</sup> s. Il est représenté par le mur nord de la chapelle alors largement ouvert vers le sud par une arcade mesurant 2,80 m de haut pour 2,20 m de large (fig. 02). Il existe, sous le seuil partiellement conservé de cette ouverture, une maçonnerie en saillie qui devait supporter quelques marches d'escalier. Que desservait cette large arcade : un espace intérieur, comme une chapelle, un espace intermédiaire, comme un porche d'entrée, ou un espace extérieur ? L'archéologie n'a pas encore apporté de réponse définitive à cette question.

### ✧ État 2.

Le deuxième état désigne, par prudence, la première construction qui a pu occuper l'emplacement de la future chapelle. Les anomalies observées dans ses maçonneries homogènes (désaxement des

massifs d'angle et de la voûte, présence de matériaux en remploi, présence possible d'un mur antérieur à la chapelle à l'est) conduisent en effet à envisager l'existence d'un premier bâtiment, qui, en l'absence de toute connexion archéologique, pourrait être contemporain ou postérieur au premier état de l'église. Quelles que soient sa nature, sa fonction et son emprise exacte, cet espace correspond, en tout état de cause, au lieu d'inhumation des abbés Badin (936-954) et Gausmar (954-984).

### ✧ **État 3.**

Le troisième état correspond à la chapelle actuelle. Il englobe le mur ouest et une petite portion du mur sud ainsi que les quatre massifs d'angle supportant les arcs formerets et la voûte d'arêtes. Il correspond aussi, sur le mur nord, à un réaménagement de l'arcade de l'église alors bouchée en partie haute et dotée d'un linteau imposant qui devait reposer sur deux paires de colonnettes. À cet état appartiennent aussi les fragments d'un décor peint retrouvé, au nord et à l'est, sur les arcs formerets : il s'agissait de frises de grecques, destinées à donner l'illusion d'une plus grande hauteur, comme en témoignent le relevé et la restitution du décor de l'arc oriental (fig. 03).

D'après les chapiteaux des colonnes d'angle, la construction de cette chapelle remonterait à la première moitié du XI<sup>e</sup> s. Or, Itier I<sup>er</sup>, qui, à la suite de l'intervention d'Odilon de Cluny, gouverna l'abbaye de Savigny à partir de 1018, fut le dernier abbé inhumé en ce lieu entre 1033 et 1044. Il est alors tentant de lui attribuer la construction de cet édifice : la fondation (ou la refondation) de cette chapelle était peut-être un moyen, pour cet ancien moine clunisien, d'être accepté par la communauté savinienne, mais surtout de donner une impulsion nouvelle à cet établissement qui bénéficiait des faveurs des rois de Bourgogne.

### ✧ **État 4.**

Le quatrième état de construction de la chapelle correspond au deuxième état de l'église Sainte-Marie, qui, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s., fut radicalement transformée, dans le but de créer, à l'ouest, une avant-nef avec une chapelle haute. Il est représenté uniquement sur le mur nord qui subit lui aussi quelques transformations. La grande arcade des états précédents fut bouchée sur la moitié de sa largeur, du côté ouest, par le mur oriental de cette avant-nef. L'accès à la chapelle fut maintenu, sous la forme d'un couloir en chicane, depuis la nouvelle nef de l'église.

### ✧ **États 5 et 6.**

Les derniers états contemporains du monastère concernent essentiellement le mur est de la chapelle. Lors de l'état 5, à la fin du Moyen Âge, ce mur fut entièrement reconstruit – peut-être à la suite d'un effondrement – contre les massifs d'angle. Il était doté de deux petites baies latérales qui étaient vraisemblablement complétées par une fenêtre centrale. Lors de l'état 6, au XVIII<sup>e</sup> s., une grande baie en calcaire doré remplaça ce dispositif. C'est à la même époque que le décor primitif de la chapelle fut recouvert d'un enduit au blanc de chaux.

La réalisation d'un sondage d'évaluation à l'ouest de la chapelle, dans une cave attenante, a également permis de mettre au jour un mur antérieur à tous les états évoqués ci-dessus. Large de 0,75 m, ce mur était scellé par une couche de terre charbonneuse datée par <sup>14</sup>C de la fin du VI<sup>e</sup> ou de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. Il pourrait, en conséquence, être attribuable à l'établissement qui, avant même l'existence de l'abbaye, avait donné son nom à une importante circonscription territoriale, *l'ager Saviniacensis*.

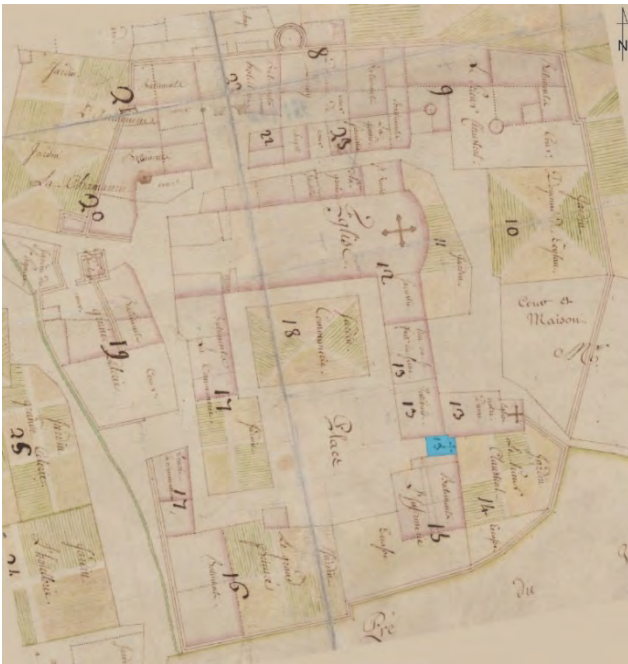
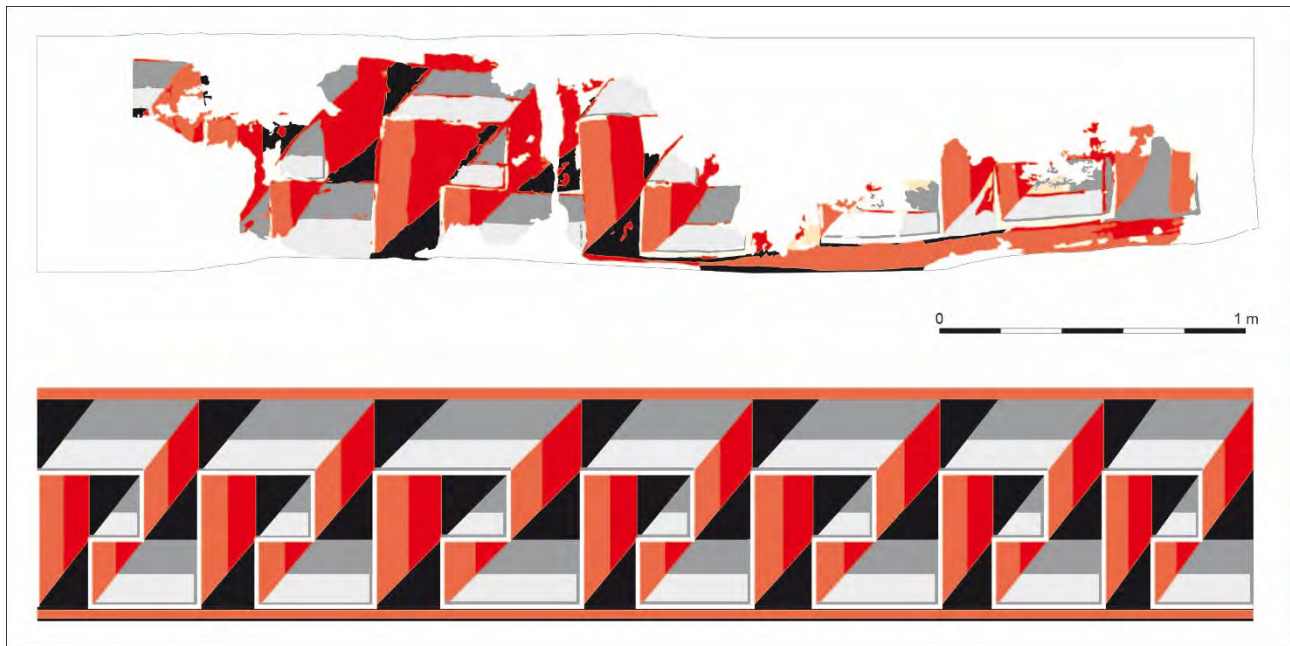


Fig. 1. Savigny (69) : localisation de la chapelle Saint-Léger sur le plan-masse (v. 1796). Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon, 2 PL 196.



Fig. 2. Savigny (69) : chapelle Saint-Léger : mur nord, parement nord. Phasage de la construction (1/40). C. Besse, A. Devillechaise, L. Eneau-Brun, O. Puel, B. Solard.



Savigny (69) : chapelle Saint-Léger : décor peint de l'arc oriental.  
 C. Collomb, A. Devillechaise, L. Eneau-Brun, O. Puel.

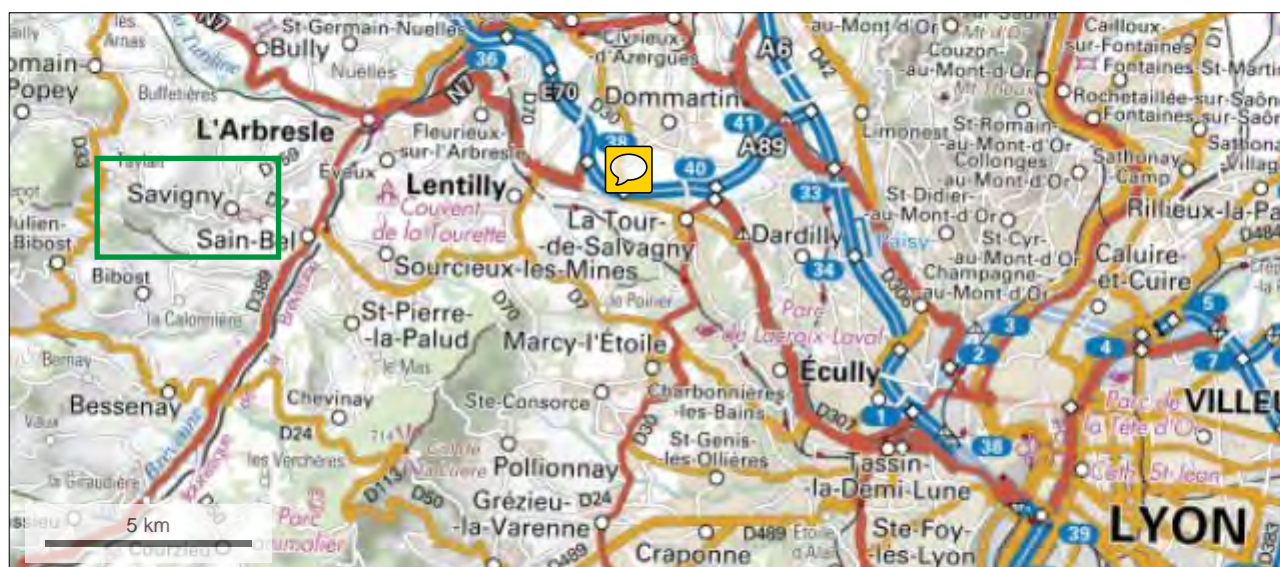
### **Bibliographie :**

Devos-Cateland, 1971 : Devos-Cateland D. : « Sculptures de l'abbaye de Savigny en Lyonnais du haut Moyen âge au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, n° 7, 1971.

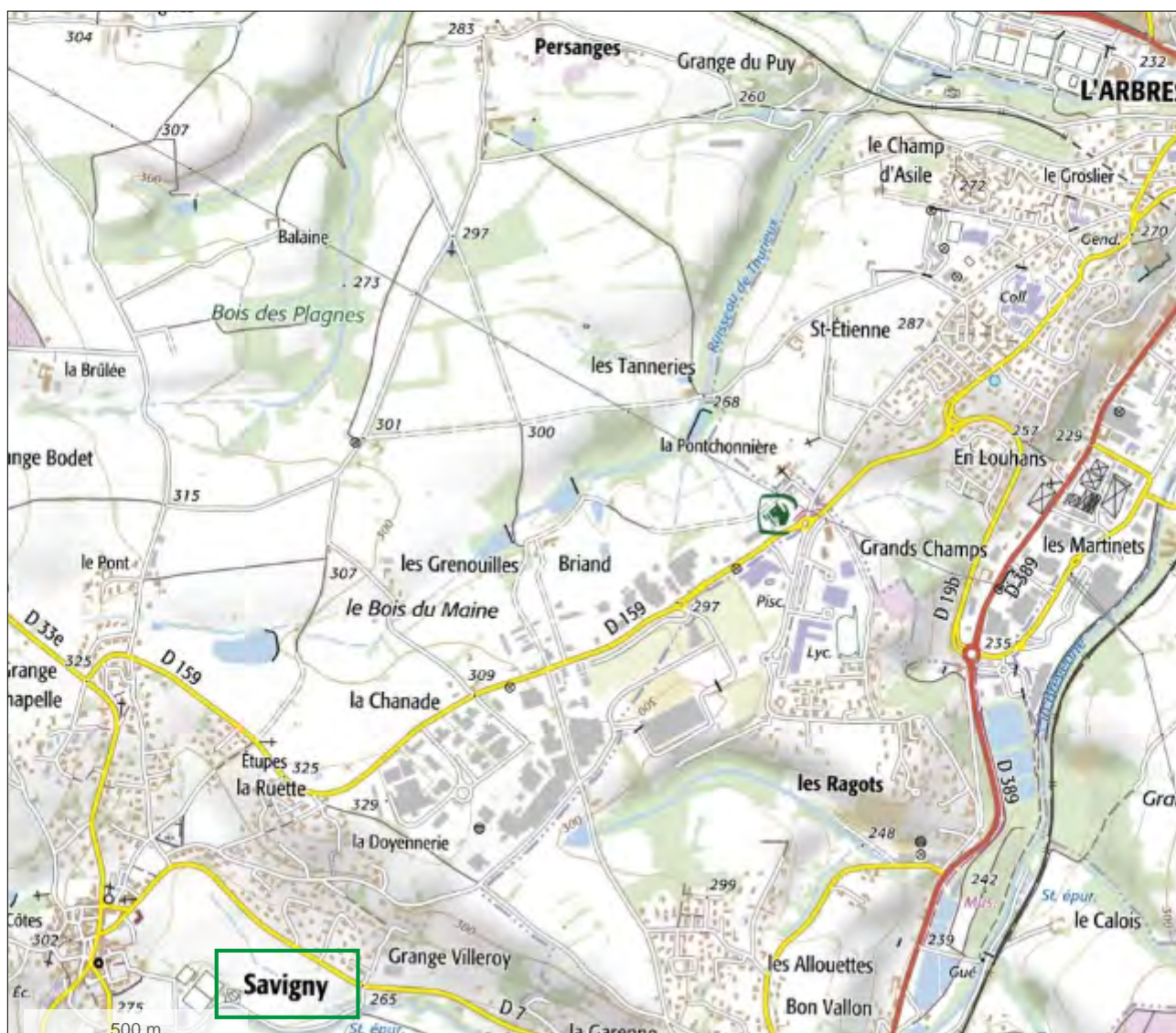
Puel, 2013 : Puel O. : *Saint-Martin de Savigny : Archéologie d'un monastère lyonnais. Histoire monumentale et organisation spatiale des édifices culturels et conventuels (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, thèse d'archéologie médiévale, Université Lumière-Lyon 2, 2013, 4 vol., 1427 p. Thèse accessible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01243383>

Puel et Ganivet, 2016 : Puel O., Ganivet P. : « Les origines de l'abbaye lyonnaise Saint-Martin de Savigny », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 01 avril 2017. <http://cem.revues.org/14491>

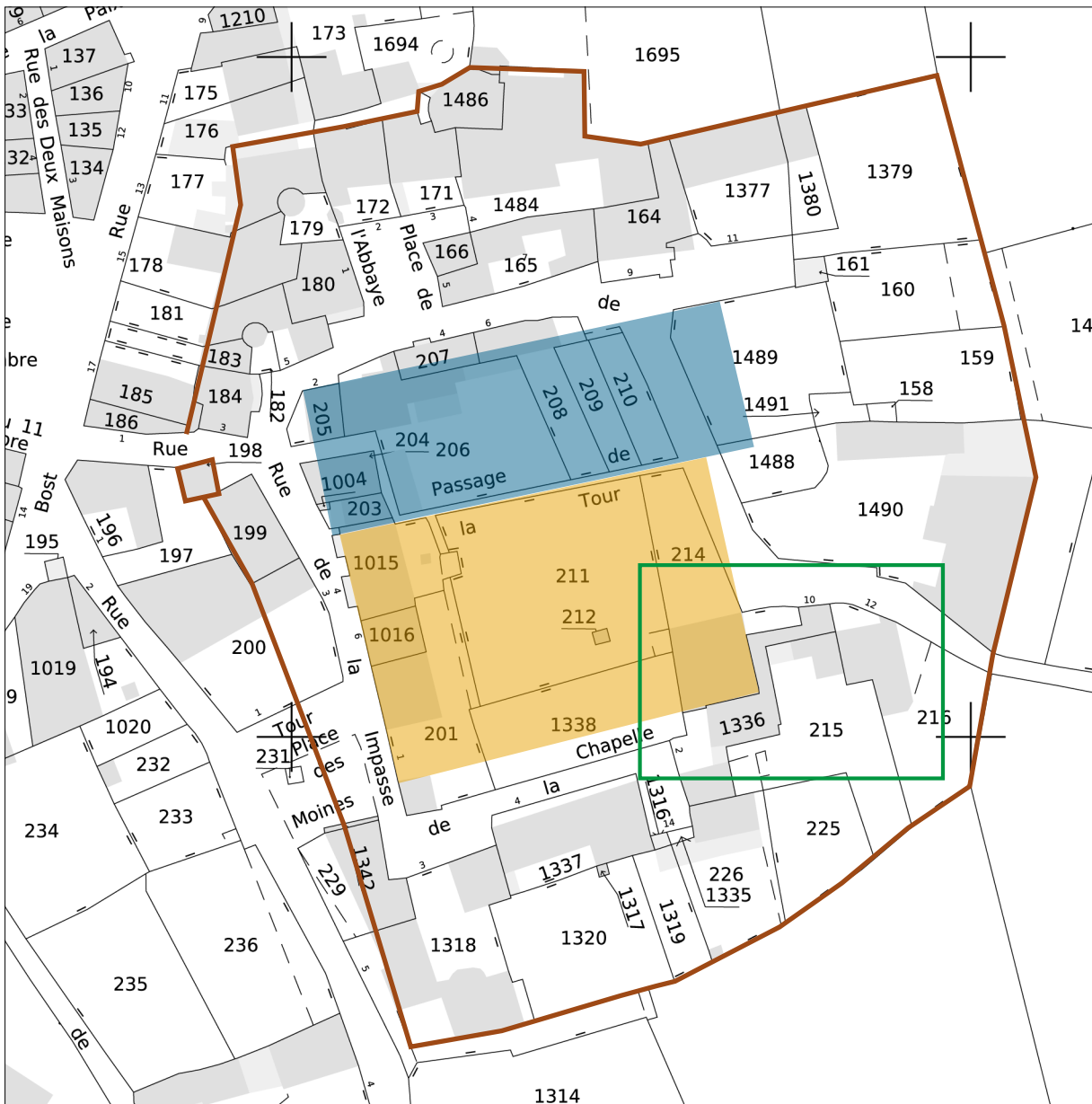
## 5. DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES DE LOCALISATION



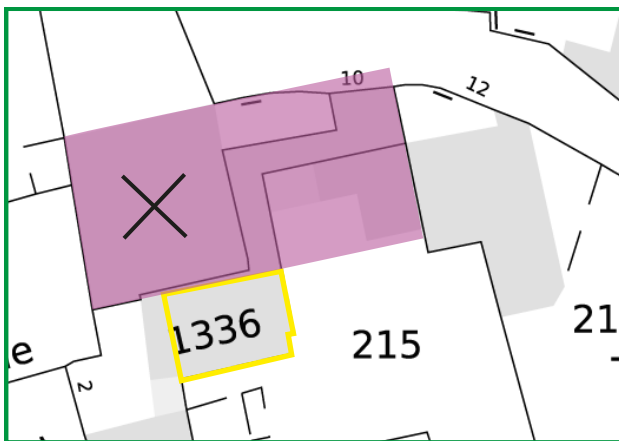
Carte 1 – Localisation de Savigny sur une carte topographique au 1/250 000.



Carte 2 – Localisation de Savigny sur une carte topographique au 1/25 000.



Plan 1 – Cadastre actuel de la commune de Savigny (2015). [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



Plan 2 – Détail du plan précédent (2015). [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

**Ci-dessus**

*Fond bleu : emprise de l'église Saint-Martin*

*Fond orange : emprise du cloître*

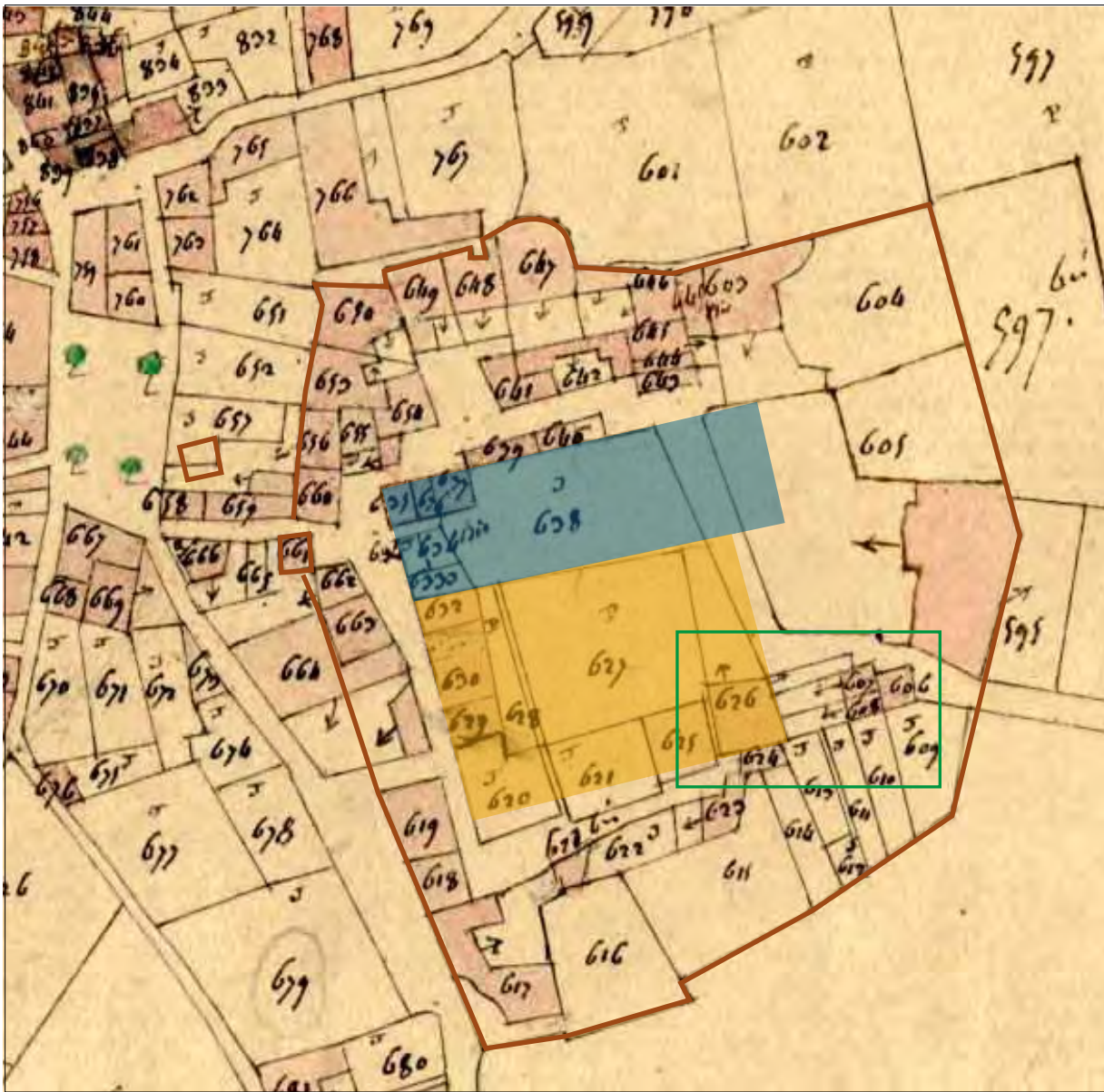
*Encadré vert : localisation de l'église Sainte-Marie et de la chapelle Saint-Léger*

**Ci-contre**

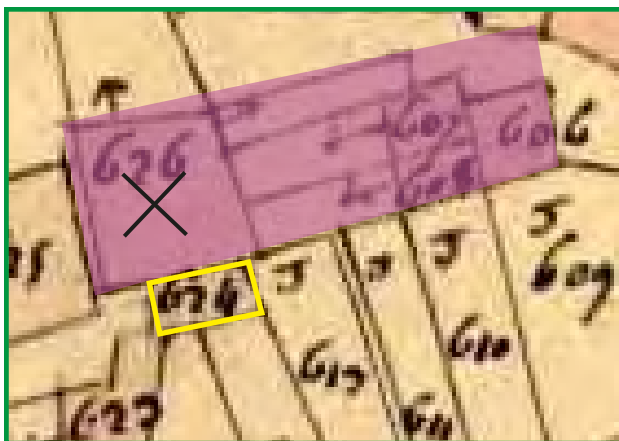
*Fond violet : emprise de l'église Sainte-Marie*

*Croix noire : emplacement du « cuvier communal »*

*Tracé jaune : localisation de la chapelle Saint-Léger*



Plan 3 – Cadastre napoléonien de la commune de Savigny (1830). ADR, 3 P 1454



**Ci-dessus**

Fond bleu : emprise de l'église Saint-Martin  
 Fond orange : emprise du cloître  
 Encadré vert : localisation de l'église Sainte-Marie  
 et de la chapelle Saint-Léger

**Ci-contre**

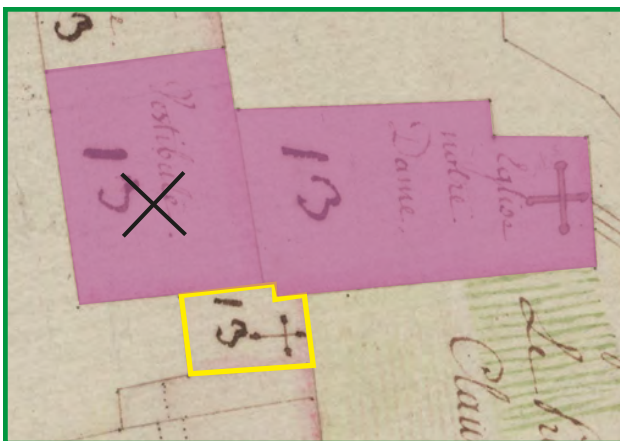
Fond violet : emprise de l'église Sainte-Marie  
 Croix noire : emplacement du « cuvier communal »  
 Tracé jaune : localisation de la chapelle Saint-Léger

Plan 4 – Détail du plan précédent (1830). ADR, 3 P 1454





Plan 5 - Plan masse de l'abbaye de Savigny au moment de la vente des biens nationaux (vers 1796). ADR, 2 PL 196



Plan 6 - Détail du plan précédent (vers 1796). ADR, 2 PL 196

**Ci-dessus**

Fond bleu : emprise de l'église Saint-Martin

Fond orange : emprise du cloître

Encadré vert : localisation de l'église Sainte-Marie et de la chapelle Saint-Léger

**Ci-contre**

Fond violet : emprise de l'église Sainte-Marie

Croix noire : emplacement du « cuvier communal »

Tracé jaune : localisation de la chapelle Saint-Léger

## 6. COPIE DE L'ARRÊTÉ DE L'AUTORISATION DE FOUILLE

---



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*  
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2017/441 du 12 avril 2017  
relatif à une autorisation de fouille programmée**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,**  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-130 du 7 mars 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n°2017-1 du 8 mars 2017 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

après avis de la commission Territoriale de la recherche archéologique **Sud-Est**, en date des 7, 8, 9 et 10 mars 2017

ARRETE

**Article 1er :**

Madame **Olivia PUEL** est autorisée à procéder à une opération de fouille programmée à partir de la date du présent arrêté jusqu'au **31/12/2017** concernant en région AUVERGNE - RHONE-ALPES,

le(s) site(s) de:

Département: RHONE

Communes: SAVIGNY

Lieu-dit: Quartier de l'Abbaye, chapelle Saint-Léger

Cadastre: Année cadastrale: Parcelle(s): D 215

Code opération PATRIARCHE : **2212548**

Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Organisme de rattachement : BENEVOLE

**Article 2 :** prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier - pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en **quatre exemplaires** (DRAC, Sous-Direction de l'Archéologie, conseil général, archives départementales,) un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site [Revues.org](http://Revues.org).

**Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable.** Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

**En tout état de cause, les études du mobilier devront être effectuées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.**

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Protection des vestiges** : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en œuvre devront figurer dans le rapport.

**Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.**

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.**

**Article 4** : prescriptions particulières à l'opération :

**La stratégie de l'intervention, portant sur le bâti comme sur le sous-sol, nécessite une discussion préalable avec le SRA**

**Article 5** : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 12 avril 2017

Pour le préfet de région, le directeur régional des affaires culturelles,  
et par délégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Frederik LETTERLÉ

**COPIES A :**

Intéressé(e)  
 Organisme de rattachement  
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région  
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)  Direction régionale des affaires culturelles  
 Gendarmerie  Sous-direction de l'archéologie

**SECTION II : RÉSULTATS  
SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION**



## 1. INTRODUCTION

---

La chapelle Saint-Léger dispose d'un statut particulier dans la tradition historiographique relative à l'abbaye de Savigny. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est perçue par les moines comme le lieu de culte le plus ancien de leur monastère. À partir du siècle suivant, elle intéresse quelques membres de sociétés savantes parce qu'elle est le seul édifice religieux de cet établissement qui soit conservé en élévation. Avant nos propres travaux, elle bénéficiait déjà de deux publications à caractère monographique. Sa connaissance reste néanmoins très superficielle puisque, jusqu'à ce jour, elle a été étudiée essentiellement à travers le prisme des sources archivistiques. En effet, si la maison a fait l'objet d'une étude d'archéologie du bâti, la chapelle elle-même n'a pu être analysée en raison de la présence de revêtements modernes et contemporains sur les parements intérieurs (**Bonzi et Réal, 1987**). Elle est donc paradoxalement bien moins connue que les autres édifices monastiques qui ont bénéficié, dans le cadre de ma thèse, de plusieurs campagnes d'investigations archéologiques.

### 1.1. PRÉSENTATION DE L'ABBAYE DE SAVIGNY

L'abbaye de Savigny, localisée à 26 km au nord-ouest de la cité épiscopale de Lyon (**carte 1**, p. 13), existait déjà au début du IX<sup>e</sup> siècle, sans doute depuis peu. Mais c'est au siècle suivant, à la faveur d'une restauration soutenue, entre autres, par les archevêques de Lyon, qu'elle acquit la puissance politique et économique qui fit d'elle l'un des principaux seigneurs de la région lyonnaise entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Son essor fut progressif mais continu ; Savigny fut alors sensible à certaines influences spirituelles, comme celle de Cluny, mais elle n'en conserva pas moins son indépendance vis-à-vis des grands ordres bénédictins. Sa gestion reposait sur une organisation administrative tripartite localisée dans une aire géographique limitée (**carte 2**, p. 13) : à Savigny même se trouvait le monastère, symbole du pouvoir religieux ; à Sain-Bel se s'élevait le château abbatial, symbole du pouvoir politique ; à l'Arbresle se tenaient les foires et les marchés, symboles du pouvoir économique. Son vaste patrimoine constitué, pour l'essentiel, à la même période à l'ouest du diocèse, se structura autour de prieurés ruraux, mais son influence déborda du cadre diocésain, aussi bien du côté du royaume capétien que du côté du royaume de Bourgogne. C'est cette puissance qui lui permit, malgré une succession de crises et de réformes au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne, qui lui permis de se maintenir jusqu'à l'aube de la Révolution française. Sa suppression ne fut en effet prononcée qu'en 1779-1780, donnant lieu à la rédaction d'une importante documentation très utile pour comprendre l'évolution variable des édifices monastiques.

#### 1.1.1. Brève histoire du site monastique (IX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

Synonyme de remaniements et de reconstructions inévitables, cette longévité de l'abbaye de Savigny constitue un atout sur le plan archéologique. En effet, après sa suppression, l'abbaye resta globalement en l'état, malgré de nombreux pillages, jusqu'à la vente des bâtiments comme biens nationaux. Les nouvelles propriétés ainsi constituées correspondaient en général aux édifices monastiques qui, en fonction des désirs de leurs acquéreurs, furent alors réutilisés et transformés, ou démolis. Dans les deux cas, les limites de bâtiments devinrent des limites parcellaires fossilisant l'empreinte de l'abbaye au sein du village actuel (**plans 1 à 6**, p. 14-16). En conséquence, l'emprise de l'abbatiale et du cloître reste, aujourd'hui encore, tout à fait perceptible depuis le sommet de la tour de l'Horloge, qui marquait l'entrée principale du monastère. Le niveau de destruction avancé des bâtiments a en outre suffisamment découragé les chercheurs pour que le site archéologique soit resté quasiment inexploré jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, malgré la courte publication que Denise Cateland-Devos consacra aux bâtiments de cette abbaye (**Cateland-Devos, 1972**).

Aussi les opérations archéologiques réalisées depuis 2006 dans l'emprise du *claustrum* et le dépouillement exhaustif des manuscrits liturgiques, en collaboration avec Pierre Ganivet et Pauline Gendry, ont-ils permis de mettre au jour des données inédites et de restituer, sur la longue durée, l'architecture et la topographie saviniennes. Dans son état final, l'abbaye occupait le quart sud-est du village de Savigny. Elle était entourée d'une enceinte, vraisemblablement élevée au XIII<sup>e</sup> siècle, et elle était desservie par une porte imposante, marquée par une tour érigée un peu plus tôt, sans doute au XII<sup>e</sup> siècle. Dans cette emprise existaient deux lieux de culte parallèles, de part et d'autre d'un grand cloître à galerie : une grande église Saint-Martin, au nord, et une petite église Sainte-Marie, au sud. L'histoire monumentale de l'église principale du monastère est marquée par deux temps forts : la construction, sans doute dès le siècle de la fondation, d'un premier édifice typique de l'époque carolingienne (Puel, 2019, p. 251-255) ; puis, entre la fin du XI<sup>e</sup> et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la construction progressive d'un deuxième édifice par enveloppement autour du bâtiment antérieur, qui fut détruit au fur et à mesure de l'avancée des travaux (Puel, à paraître). Au cours de ces travaux de longue durée, le cloître et les bâtiments communautaires font aussi l'objet d'une construction, ou d'une reconstruction, progressive : d'après nos travaux récents, il existait cependant à leur emplacement des édifices antérieurs à l'époque romane, dont l'identification reste toutefois difficile ((Puel, 2019, p. 261-262). Par ailleurs, l'église Saint-Martin comme le cloître, et sans doute les bâtiments conventuels, ont également subi d'importants travaux à la fin du Moyen Âge : il s'agissait alors de rehausser les niveaux d'un mètre environ, sans doute à cause de problèmes d'eau.

Le plan asymétrique que possède la deuxième église sur le plan masse établi à l'époque révolutionnaire est très évocateur (plan 2, p. 14). Malgré son caractère secondaire, son histoire se révèle tout aussi complexe, voire davantage que celle des édifices précédents (Puel, 2011). Là encore, l'édifice semble avoir été construit avant l'époque romane, comme en témoignent d'importants vestiges bâtis conservés au sein d'un cuvier communal ; quoique remanié à plusieurs reprises, il n'a en revanche jamais été entièrement reconstruit. Dans son premier état, l'église est très imposante (13 m de long min. x 11 m de large x 13 m de haut min.) (Puel, 2019, p. 256-260) ; peut-être est-elle alors déjà flanquée par une chapelle latérale au sud ? La présente opération vise, entre autres, à répondre à cette question. Dans son deuxième état, l'église est subdivisée en deux, dans le sens de la longueur, de manière à aménager à l'ouest un massif occidental à deux niveaux, correspondant à un vestibule et à une chapelle haute dédiée à saint Michel. Sa nef est alors limitée à la partie orientale de l'édifice antérieur, qui est en outre amputé d'un tiers de sa largeur. Beaucoup plus petite, l'église ainsi obtenue dispose désormais d'une architecture qui lui permettrait de répondre aux exigences de la spiritualité clunisienne, introduite à Savigny par un abbé, Itier I<sup>er</sup> (1018-vers 1044), qui fut envoyé de Cluny par Odilon de Mercœur (Puel, 2013, p. 722-730). La chapelle Saint-Léger, qui existait sans aucun doute à la fin de l'époque romane, a-t-elle été bâtie au cours de cette campagne de travaux, avant ou après ? La présente opération devrait permettre de résoudre également cette question. Cette église mariale fait encore l'objet de travaux de réparation, à la suite d'un effondrement partiel, à la fin du Moyen Âge.

### ***1.1.2. Étude documentaire sur la chapelle Saint-Léger***

La chapelle étudiée dans le cadre de cette intervention est mentionnée à plusieurs reprises dans les archives issues de l'abbaye de Savigny. Elle apparaît en effet, de manière plus ou moins explicite, dans plusieurs manuscrits liturgiques entre le XIII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi dans les procès-verbaux de visite de l'époque moderne ainsi que dans un règlement judiciaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la majorité des cas, elle est associée à l'église Sainte-Marie ce qui n'est guère surprenant au vu de sa localisation sur le plan tardif du monastère (plans 1 et 2, p. 14). Un bref exposé des mentions successives de cette chapelle dans la documentation savinienne permettra *in fine* de mettre en évidence des données fondamentales, non prises en compte dans les études antérieures d'histoire de l'art.

C'est un ordinaire rédigé à la demande de l'abbé Guillaume Bollat (1204/1210-1233), dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, qui contient la première occurrence d'un autel placé sous le vocable de Léger. La mention peut difficilement être considérée comme une preuve de l'existence de la chapelle à cette époque : elle ne précise pas la localisation de l'autel, ni même le statut de l'édifice dans lequel il se trouve. Cependant, il existe dans le même manuscrit des citations faisant référence à l'église Sainte-Marie et à ses oratoires adjacents. Voici, par exemple, les travaux d'entretien que doivent réaliser les familiers des sacristains à l'occasion du samedi saint : *oratorium vero Beate Marie et cetera oratoria sibi adjacentia ornabunt junco recenti et similiter appendent cortinas* (**ADR, 1 H 20**, fol. 58v ; **Gendry, 2012**, vol. 2, p. 182). Il n'est donc pas exclu que l'autel Saint-Léger soit placé dans l'une de ces chapelles.

À la fin du Moyen Âge, plusieurs manuscrits sont rédigés sous l'abbatiat de François I<sup>er</sup> d'Albon (1492-1521) par la main de son grand-prieur, Benoît Mailliard. Au même titre que les autres oratoires situés dans l'environnement de l'église mariale, la chapelle Saint-Léger figure dans plusieurs d'entre eux. La citation suivante éclaire à la fois la topographie des lieux et les différents vocables : *Et accipitur ibi parlatorium, capella Sancti Johannis, Sancti Leodegarii, per hoc quod ibi dicitur loca adjacentia, nam parlatorium et dicte capelle sunt loca adjacentia capelle Beate Marie* (**ADR, 1 H 21**, fol. 30v). Ainsi le parloir, la chapelle Saint-Jean et la chapelle Saint-Léger sont-ils décrits comme des lieux adjacents entre eux et communiquant avec l'église. La confrontation des données historiques et archéologiques a d'ores et déjà permis d'établir que, pour cette époque, le parloir et la chapelle Saint-Jean-Saint-Paul étaient situés dans le massif occidental de l'église, respectivement au rez-de-chaussée et à l'étage, tandis que la chapelle Saint-Léger était déjà placée au sud de l'église, dans la position qui est la sienne sur le plan postérieur. Mais les manuscrits de Benoît Mailliard, en particulier ses obituaires, offrent aussi des renseignements inédits et fondamentaux pour comprendre les fonctions du bâtiment ici étudié. En effet, trois abbés de Savigny semblent avoir été inhumés dans la chapelle Saint-Léger aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : Badin († 954), Gausmar († 984) et Itier I († 1033-1044). La tombe de Gausmar aurait ensuite été transférée dans la chapelle Saint-Nicolas, c'est-à-dire dans l'abbatiale Saint-Martin, à une époque indéterminée, peut-être dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Au temps de François I<sup>er</sup> d'Albon, les sépultures de Badin et d'Itier I<sup>er</sup> sont en revanche toujours dans la chapelle ; elles semblent même être placées l'une à côté de l'autre : *Abbas Yterius primus jacet in capella Beati Leodegarii juxta Badinum abbatem (...)* (**ADR, 1 H 6**, fol. 14 r ; **BnF, lat. 10036**, fol. 24 r).

Ces données soulèvent donc la question de l'existence de la chapelle Saint-Léger dès la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. L'intervalle de cinq siècles qui sépare la date d'inhumation des premiers abbés et la date de cette mention invite évidemment à la plus grande prudence : certes, Benoît Mailliard se fonde sur des livres anciens, en particulier deux martyrologes aujourd'hui disparus et l'ordinaire de Guillaume Bollat, et ses écrits sont d'une grande fiabilité (**Puel et Ganivet, 2013**, p. 139-140). Mais ce qu'il sait de cette chapelle ancienne ne correspond pas nécessairement à la réalité du X<sup>e</sup> siècle : à cette époque-là, le lieu était-il déjà occupé par une chapelle ? Le cas échéant, était-il déjà dédié à l'évêque d'Autun ? Ces questions ne peuvent être résolues dans l'immédiat. Il est toutefois possible de souligner que les trois abbés inhumés dans cet espace qui reste à identifier possèdent une place particulière dans la mémoire de l'abbaye : Badin est perçu comme le restaurateur du monastère, Gausmar comme un saint auteur de miracles, Itier I<sup>er</sup> comme le fondateur d'une fête mariale de rang majeur. La présence de leurs dépouilles confèrerait donc à la chapelle Saint-Léger et, de fait, à l'église mariale une importance majeure, au moins pour la période précédant le transfert du corps de Gausmar.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle Saint-Léger est encore mentionnée dans deux descriptions de l'abbaye de Savigny : l'une a été écrite par un expert mandaté par l'abbé de Savigny, François de Clugny, en 1762 ; l'autre a été réalisée par le grand prieur du monastère, Laurent de Foudras, en 1766. À la lecture de ces deux textes, apparaissent quelques informations importantes : d'abord, cette chapelle, souterraine, est localisée au sud de l'église Sainte-Marie, suivant une configuration antérieure ; assez petite, elle est voûtée ; enfin, elle est dotée d'un autel, surmonté d'un vitrail, à l'est, et d'un tombeau en pierres de taille, à l'ouest. Trouvant ici sa seule mention concrète, l'autel



Saint-Léger est curieusement décrit par ses seuls matériaux : « la maçonnerie et les pierres d'un autel » (ADR, 1 H 242/7, fol. 48) comme s'il n'était plus vraiment utilisé. Le grand-prieur, qui accorde une importance considérable à cette chapelle où les premiers solitaires auraient fait leurs exercices au temps de saint Maur, confirme d'ailleurs cette hypothèse puisqu'il écrit que le bâtiment reste en état, mais qu'il est trop humide pour pouvoir y dire la messe (AN, G<sup>9</sup> 74, 20-21, p. 54).

Il convient enfin d'évoquer la documentation graphique produite par un architecte, Amédée Cateland : cet érudit a d'abord œuvré pour Léon Galle, auteur de la première monographie sur la chapelle en 1902, puis pour lui-même. Ses archives personnelles montrent en effet qu'il avait entrepris un important travail sur l'abbaye de Savigny, qu'il affectionnait d'autant plus qu'il possédait des attaches familiales dans le village, en face des ruines de l'église mariale (Puel, 2013, p. 232-238 et p. 360-372). Parmi les documents les plus importants figure une coupe longitudinale (ADR, fds Galle, A 111) montrant, au-dessus de la chapelle, un deuxième niveau qui, d'après les trompes représentées dans les angles supérieurs, devait être couvert par une coupole. Denise Cateland-Devos a largement utilisé les documents de son oncle lors de ses recherches sur la topographie du monastère : elle a émis une hypothèse selon laquelle cet espace supérieur correspondrait à la chapelle Saint-Jean-et-Saint-Paul. Dans l'immédiat, l'important est de connaître son existence qui avait nécessairement un impact sur la chapelle sous-jacente.

Pour conclure, les données historiques ici mises en évidence ne laissent aucun doute quant à l'identification de la chapelle concernée par la présente opération : comme l'envisageaient nos prédécesseurs, il s'agit bien de la chapelle Saint-Léger qui était accolée à l'église Sainte-Marie. Ce qu'il faut néanmoins retenir, avant tout, c'est la présence en ce lieu des sépultures de deux abbés morts dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, qui suggère que la chapelle ait pu exister dès cette époque. Cette hypothèse entre toutefois en contradiction avec la datation du bâtiment telle qu'elle a été établie par les historiens d'art. Denise Cateland-Devos suppose en effet que la construction remonte au premiers tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Faut-il considérer que les mentions nécrologiques ne sont pas suffisantes pour étayer l'idée d'une existence plus précoce ? Ce n'est pas certain : d'abord parce que, nous l'avons dit, les écrits de Benoît Mailliard sont plutôt fiables ; ensuite parce que les deux hypothèses ne sont pas forcément contradictoires. Deux chapelles ne pourraient-elles pas, par exemple, s'être succédées sur le site ?

## 1.2. CADRES DE L'INTERVENTION

L'étude archéologique de la chapelle est devenue possible grâce aux propriétaires des lieux qui, à l'occasion de la vente aux enchères de deux bas-reliefs provenant du monastère (été 2016), ont pris conscience de la valeur de leur patrimoine et ont décidé de rouvrir la chapelle aux chercheurs. Consistant prioritairement en une analyse archéologique du bâti, à l'intérieur de la chapelle, cette opération a permis de renouveler en profondeur la connaissance de cette chapelle et de l'église adjacente.

### 12.1. Objectifs de l'opération

La chapelle occupe aujourd'hui le premier niveau, semi-enterré, d'une maison particulière située au bout de l'impasse de la Chapelle, dans le quartier sud-est de Savigny (plans 5 et 6, p. 16). À l'intérieur, elle possède un espace sensiblement carré et doté de quatre massifs qui, dans les angles, supportent une voûte d'arêtes. Au dernier étage de la maison se trouvent encore les trompes à partir desquelles Amédée Cateland restituait, au début du XX<sup>e</sup> siècle, une chapelle couverte d'une coupole. Face aux interrogations suscitées par l'étude documentaire, l'objectif de cette opération était d'apporter des réponses à deux questions fondamentales, étroitement liées l'une à l'autre : à l'échelle de l'édifice religieux, la première question concerne la relation chronologique et fonctionnelle entre l'église Sainte-Marie et la chapelle ; à l'échelle de la chapelle elle-même, la

seconde porte sur la chronologie relative entre les murs, les massifs d'angle, la voûte d'arêtes et l'espace voûté au-dessus.

### **1.2.2. Stratégies d'intervention et méthodes d'enregistrement**

L'intervention archéologique, d'une durée cumulée de six semaines, s'est déroulée entre le 31 juillet et le 25 septembre 2017. L'équipe était composée d'un retraité et de cinq étudiants en archéologie issus de l'Université Lyon 2, de l'Université de Clermont ou de l'École nationale d'ingénieur en chimie de Montpellier : Camille Besse, Alice Borel, Mathilde Duriez, Lise Eneau-Brun, Baptiste Soulard, Adrien Tourasse, Jean-Pierre Roux. Elle a été complétée, ponctuellement, par deux archéologues professionnelles : Camille Collomb et Aurélie Devillechaise. L'opération devait théoriquement durer un mois et se dérouler en deux temps : d'abord une analyse archéologique du bâti sur les parements internes de la chapelle, puis un sondage d'évaluation dans la cave annexe. La mise au jour de peintures anciennes, dont l'existence n'était pas du tout soupçonnée, a eu des répercussions inévitables sur le calendrier des travaux. Priorité a donc été accordée au premier volet de l'étude, qui nécessitait l'utilisation d'un échafaudage. Le sondage a été stoppé à 20 cm sous le niveau du sol actuel et il a été laissé en état, avec l'accord des propriétaires. Il sera poursuivi lors de la prochaine campagne de fouille. Dans la mesure où ses résultats peuvent être mis en relation avec ceux de la prospection géophysique réalisée en aval, nous avons jugé préférable de les intégrer au rapport de la dite opération, qui sera remis au SRA au début de l'année prochaine.

Cette structure a été mise en place le 27 juillet par l'entreprise Everest échafaudages : elle possédait deux niveaux, l'un à un mètre au-dessus du sol actuel, l'autre au-dessus des impostes. Elle a permis d'être au plus près des maçonneries afin de mener une analyse précise et détaillée de la construction. Le premier travail a consisté en la réalisation, dans les revêtements modernes et contemporains, de micro-sondages réguliers dont l'objectif était d'observer la succession des enduits mais aussi, justement, de vérifier la présence éventuelle de peintures anciennes. C'est seulement après avoir clairement délimité les zones à risques que nous avons enlevé les couches les plus récentes sur le mur nord, sur une partie du mur est, sur la partie basse du mur sud et sur le mur ouest, ainsi que sur les arcs nord, est et ouest. La voûte a été entièrement épargnée en raison de la présence de tracés préparatoires et de fragments de peinture, visibles sur l'enduit moderne.

Dans les zones ne présentant pas *a priori* d'altérations susceptibles d'entraîner leur chute, le dégagement des enduits peints anciens a été effectué à l'aide d'outils de dentiste. Le SRA Auvergne-Rhône-Alpes a été informé de la découverte et Marie-Agnès Gaidon-Bunuel conservatrice-adjointe et Emmanuelle Boissard, ingénieure d'études sont alors venues visiter le site. Nous avons ainsi bénéficié de l'expertise d'une chercheuse spécialisée dans l'étude des enduits peints. Emmanuelle Boissard a immédiatement identifié le motif représenté et nous a conseillé sur le protocole d'étude de terrain. Si le relevé précis du décor oriental n'était pas nécessairement indispensable, nous avons néanmoins choisi de le réaliser pour des raisons pédagogiques vis-à-vis des propriétaires du bâtiment et de la commune de Savigny. Réalisé le 19 août, en collaboration avec Camille Collomb et Lise Eneau-Brun, le relevé a été relevé à l'échelle 1/1 sur fil plastique. Il a évidemment été accompagné par une importante couverture photographique.

Les murs ont, par ailleurs, fait l'objet d'une analyse fondée sur une description précise, sur des relevés et sur des photographies. Ont été pris en compte les caractéristiques constructives dans leur ensemble : matériaux de construction, appareil et mise en œuvre, césures entre les maçonneries, voûtement... La description de toutes les structures, numérotées en tant qu'Unités de Construction, a fait l'objet d'un inventaire systématique, intégré dans un tableur Excel (**p. 106-107**), et de notes précises dans des deux cahiers de fouille. Les relevés archéologiques ont été effectués à l'échelle 1/20 sur des feuilles de papier calque stabiphane, de format A 3. La documentation photographique a été effectuée au format numérique ; elle comprend des clichés de travail et des clichés destinés à l'édition. La documentation ainsi produite a également été inventoriée (**p. 108 ; p. 109-123**). Le mobilier archéologique est limité aux fragments de mortier prélevés sur les murs de la chapelle.

## 2. ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE

---

L'analyse archéologique aborde successivement la structure interne du bâtiment, puis les murs à partir du mur nord, dans le sens des aiguilles d'une montre. Cette démonstration progressive est indissociable des planches de relevés et de photographies, qui sont rassemblées à la fin du rapport.

### 2.1. STRUCTURE INTERNE

#### *Photographies : planches 17, 18, 19, 21, 25, 31-32, 35-36, 38 à 43, 49 à 53*

À première vue, la chapelle Saint-Léger s'apparente à un volume cubique d'environ 5 m de côté. Son plan est caractérisé par la présence, aux angles des murs, de quatre massifs qui sont composés d'une colonne localisée dans l'angle interne de deux piliers perpendiculaires et qui s'achèvent, en partie haute, par une imposante imposte. La voûte d'arêtes est portée par cette structure : les arcs formerets et les arcs doubleaux, en plein cintre, reposent sur les piliers tandis que les arêtes retombent sur les colonnes. Une observation attentive des élévations révèle de nombreuses irrégularités au niveau des massifs, par exemple dans les dimensions des différents organes structurels, ou au niveau du voûtement, dans le positionnement des retombées des arcs et des arêtes. Le constat n'est en réalité pas surprenant : ses dimensions réelles - 5,80 m du nord au sud ; 5,40 à 5,44 m d'est en ouest - confèrent en effet au bâtiment une forme rectangulaire potentiellement peu adaptée à une voûte d'arêtes.

Si tant est que cette structure soit attribuable à un seul et même état de construction, il faudra s'interroger, le moment venu, sur les raisons et les conséquences du choix de ce type de couverture. Auparavant, l'analyse envisage cette structure interne dans ses caractéristiques constructives (dimensions, matériaux de construction, mise en œuvre, etc.). L'omniprésence d'enduits modernes sur les arcs et sur la voûte limite cependant les observations à l'arc occidental, au départ de l'arc septentrional et au départ de l'arête au nord-ouest. Toutes les composantes de cette structure interne à la chapelle semblent construites en grand appareil : c'est une certitude pour les massifs d'angle ; c'est une hypothèse vraisemblable, fondée sur l'arc ouest et sur les départ d'arc et d'arête au nord-ouest, pour les arcs et la voûte. L'étude des matériaux de construction ou de la mise en œuvre concerne donc, au premier chef, les organes structurels des massifs d'angle. Toutefois, il sera fait référence aux arcs et à la voûte aussi souvent que possible.

#### *2.1.1. Nature des pierres*

Les pierres de taille utilisées sont peu variées : comme les parties visibles du voûtement, certains massifs présentent exclusivement du grès marron tandis que d'autres associent à ce matériau un calcaire blanc (**planches 3, 6, 9 et 12**).

L'emploi de ces deux roches est surprenant à l'échelle de l'abbaye : d'après les travaux menés, depuis 2006, les pierres de taille utilisées dans les chaînes d'angle comme dans les encadrements de baie sont généralement en grès rosé jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, en calcaire jaune à partir des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. La présence du grès marron n'est pourtant pas aberrante : en effet, toujours à l'échelle du site monastique, les blocs de grès affichent des faciès très différents tant du point de vue de la couleur (rose, violet, marron) que de la texture (fine ou grossière) ; ils sont d'ailleurs nombreux à présenter diverses teintes sur une même face en raison de l'existence fréquente de veines. En conséquence, la concentration de grès marrons dans la chapelle pourrait s'expliquer par l'exploitation d'une couche particulière dans la carrière identifiée au lieu-dit Campantin à Persanges, sur la commune de Savigny. En revanche, l'utilisation du calcaire blanc, très fin, suscite des questions. Ce matériau est le plus souvent réservé aux sculptures, comme en témoignent les nombreuses pièces conservées au Musée de Lyon (Hôtel Gadagne) ou au Musée lapidaire de Savigny. Certes, il est également employé, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, au sein de la façade

de l'église Saint-Martin ; mais il s'agit là d'un édifice majeur dont la construction, réalisée lors d'une période faste, justifiait un approvisionnement nécessairement coûteux puisqu'il n'existe pas de carrière de calcaire blanc à proximité de Savigny. En revanche, comment et pourquoi ce matériau s'est-il retrouvé dans certains des piliers appartenant à la chapelle latérale d'une église secondaire ? Pourrait-il s'agir de remplois, provenant d'un édifice antérieur ayant servi de carrière ? La question mérite d'être posée mais ne peut trouver de réponse à ce stade.

Notons en outre que ces blocs de calcaire blanc se retrouvent uniquement dans les piliers des massifs d'angle localisés du côté ouest de la chapelle. Ils occupent de manière systématique une position haute dans les élévations ce qui suscite, là encore, des interrogations. Il est en effet surprenant de ne pas le trouver à la base des murs, largement soumise à l'humidité des sols, à la place du grès marron qui a pour particularité d'être très friable, comme le prouve la surface altérée et délitée de nombreux blocs.

### **2.1.2. Mortier et enduit**

Mortiers et enduits ont été analysés lors de la réalisation des relevés, et certains ont fait l'objet de prélèvements qui ne concernent cependant que les massifs d'angle (**planches 2, 5, 7 et 11**). Ceux de l'arc nord et de la voûte n'ont pas pu être observés en raison du ciment posés sur les joints ; ceux de l'arc ouest n'ont pas pu être prélevés, car les claveaux sont friables et les joints trop fins, mais ils ont pu être étudiés et comparés avec les autres échantillons. Sur le terrain, les observations macroscopiques ont abouti à la conclusion d'un mortier uniforme, de teinte rosée, contenant d'assez nombreux nodules de chaux et, de manière plus aléatoire, quelques inclusions de charbon ou de mica. Les analyses microscopiques ont révélé une texture granuleuse, parfois fine (PM 20, PM 26, PM 32, PM 34), parfois plus grossière (PM 19, PM 21, PM 22, PM 27, PM 28, PM 30, PM 31, PM 33), et une présence ponctuelle de traces de charbon (P 19, PM 20, PM 21, PM 22, PM 27, PM 28, PM 29, PM 30, PM 31, PM 32, PM 33, PM 34) et/ou de paillettes de mica (PM 20, PM 26, PM 28, PM 30, PM 31, PM 32, PM 33, PM 34). Rares sont les échantillons à ne présenter aucune inclusion (PM 29). Les nuances ainsi mises en évidence sont toutefois délicates à interpréter en raison de l'hétérogénéité de l'agrégat. Sans doute se rapportent-elles à des gâchées successives de mortier, destinées à une même construction. La forte distinction qui existe entre ce mortier et celui des autres maçonneries, antérieures ou postérieures, aboutit en effet à cette conclusion. L'examen de l'enduit qui subsistait, sauf exception, sous les revêtements modernes a permis en outre de constater sa forte ressemblance avec le mortier de construction, dont il se distingue seulement par une texture plus fine et un aspect lissé. Le dégagement ponctuel de cet enduit, sur l'arc occidental, a d'ailleurs révélé sa continuité et sa cohésion avec le mortier sous-jacent, ce qui ne laisse aucun doute sur leur contemporanéité.

### **2.1.3. Mise en œuvre**

Le choix du grand appareil témoigne en lui-même du soin apporté à cette construction. Il est difficile d'apprécier la mise en œuvre à l'échelle du système de voûtement, qui n'est pas suffisamment visible pour cela. Le dégagement de l'arc occidental, qui ne comportait aucune trace de peinture ancienne, permet cependant de pallier ce manque dans une certaine mesure (**planches 11-12**).

Cet arc comporte vingt-trois claveaux de grès marron qui présentent d'importantes coulures d'un mortier rosé, identique au liant employé dans les joints. La largeur des claveaux est variable : si elle équivaut à 30 cm pour les deux sommiers, elle oscille plutôt entre 10 et 25 cm pour les autres blocs. Elle a cependant tendance à diminuer au sommet de l'arc. D'après les sept premiers blocs entièrement visibles, au sud, la hauteur des claveaux semble en revanche homogène : elle tourne autour de 37-38 cm. De la même manière, l'épaisseur des joints se révèle aussi très régulière (2 cm environ). Sur l'intrados de l'arc, le tracé des blocs n'est pas systématiquement courbe, comme on

s’y attendrait pour les claveaux d’un arc, au contraire : quinze blocs sur vingt-trois possèdent en effet un tracé strictement linéaire. Deux blocs isolés présentent aussi, au milieu de leurs deux faces visibles, une incision de 0,5 cm de large qui, du fait de la présence d’un enduit contemporain de la construction, est difficile à expliquer. L’hypothèse d’une réalisation délibérée, visant à favoriser l’adhérence de l’enduit sur la maçonnerie, est contredite par le caractère ponctuel du phénomène. Dans ces conditions, ne faudrait-il pas envisager que certains de ces blocs puissent être des remplois, potentiellement non adaptés à la construction d’un arc ?

Les blocs employés dans les piliers sont en partie masqués par les colonnes, et leurs longueurs sont donc difficiles à apprécier. Sauf exception, leurs hauteurs sont au contraire bien visibles : elles s’inscrivent couramment dans un intervalle de 15 cm, compris entre 25 et 40 cm ; parfois, elles descendent en dessous de 20 cm ou montent au-dessus de 45 cm. Ces variations influent sur le nombre et sur la hauteur des assises. Globalement, les assises ont des hauteurs plutôt hétérogènes d’un massif à l’autre : ainsi sont-elles moins hautes, donc plus nombreuses, au nord-ouest qu’au nord-est par exemple (**tableau 1**).

Massif d’angle	Pilier	Nombre d’assises	Hauteur des assises		
			Intervalle moyen	Minimum	Maximum
Massif nord-ouest	ouest	9	26-35 cm	22 cm	35 cm
	nord	8	32-40 cm	18 cm	> 52 cm
Massif nord-est	nord	7	32-44 cm	22 cm	48 cm
	est	8	26-44 cm	16 cm	48 cm
Massif sud-est	est	8	32-36 cm	20 cm	40 cm
	sud	8	28-40 cm	18 cm	40 cm
Massif sud-ouest	sud	9	24-32 cm	24 cm	36 cm
	ouest	10	20-28 cm	14 cm	36 cm

**Tableau 1** – Massifs d’angle de la chapelle : hauteurs des assises des piliers

Au sein des massifs eux-mêmes, les variations constatées dans les hauteurs d’assise sont quelquefois négligeables, quelquefois plus importantes ; elles permettent en tout état de cause de s’interroger sur la qualité de la mise en œuvre. Au sud-est, où les deux piliers comportent le même nombre d’assises, les hauteurs oscillent entre 30 et 40 cm environ ; mais l’assise supérieure est plus basse puisqu’elle mesure seulement 18 cm au sud, 20 cm à l’est. Elle répond clairement à la nécessité d’adapter la hauteur du massif au niveau requis pour l’imposte. Dans le pilier sud du massif sud-ouest et dans le pilier ouest du massif nord-ouest, les hauteurs sont aussi très homogènes : elles s’inscrivent dans un intervalle réduit à 8 ou 10 cm. Cependant, dans les deux cas, le joint qui sépare le bloc supérieur de l’imposte est anormalement épais (12 cm). Il révèle une absence d’anticipation dans le choix des blocs qui nécessite un ajustement sur le terrain. Partout ailleurs, les hauteurs d’assises sont nettement plus aléatoires – dans le pilier nord du massif nord-ouest, par exemple, elles peuvent atteindre 40 voire 50 cm de haut.

Au-delà des dimensions, se pose aussi la question de la régularité de l’appareil : dans la majorité des cas, les assises des piliers sont régulières ; seul le pilier oriental du massif nord-est fait exception. Les irrégularités y sont en effet assez nombreuses. Les deux blocs de la première assise, à la base, ne couvrent pas toute la largeur du pilier ; en outre, le bloc de droite possède un angle abattu, du côté ouest : deux petites pierres de calage ont été utilisées pour rattraper ces décalages. L’unique bloc de l’assise suivante affiche quant à lui une limite supérieure discontinue avec, en son milieu, une différence de hauteur de 12 cm. Grâce à leurs hauteurs différentes (28, 26 et 42 cm), les trois blocs situés au-dessus rattrapent globalement ce décalage, tout en constituant, eux aussi, une limite supérieure irrégulière. Dans cette partie basse, les épaisseurs de joints sont paradoxalement assez réguliers même s’ils affichent quelques variations liées aux différences de hauteur des blocs. Les assises supérieures sont un peu mieux suivies mais elles présentent, en revanche, des joints

plus épais et plus irréguliers : c'est le cas, par exemple, du joint vertical qui, entre les deux blocs de la cinquième assise, mesure 8 cm d'épaisseur et contient plusieurs cailloux ou fragments de terre cuite. La mise en œuvre des blocs se révèle donc, dans ce pilier, plus aléatoire que dans les autres.

Les quatre colonnes placées dans l'angle interne des massifs comportent, de bas en haut, un dé et une base, puis un fût à tronçons – possédant un diamètre de 40 cm – et un chapiteau. Elles se différencient néanmoins les unes des autres en fonction du nombre de tronçons dans le fût mais aussi, et surtout, en fonction de l'intégration des éléments sculptés à ces mêmes tronçons (**tableau 2**). Les deux colonnes les plus semblables se trouvent du côté nord de la chapelle : leurs fûts sont d'abord formés de trois tronçons aux dimensions presque similaires (le bloc intermédiaire est plus grand dans la colonne nord-est). Dans les deux cas, l'astragale est inclus dans le tronçon supérieur du fût tandis que le dé et la base sont inclus dans le bloc inférieur. Du côté sud, les deux autres colonnes se distinguent à la fois par un nombre inférieur de tronçons dans le fût et par une autonomie quasi-systématique des éléments sculptés : seul l'astragale de la colonne sud-est est intégré au fût. L'homogénéité apparente de cet ensemble de colonnes est donc illusoire, ce qui sera d'ailleurs confirmé ci-dessous par l'examen des ornements.

Colonne	Nombre de tronçons dans le fût	Bloc supérieur		Bloc intermédiaire	Bloc inférieur	
		Hauteur	Astragale	Hauteur	Hauteur	Base
Colonne nord-ouest	3	100 cm	oui	88 cm	60 cm	oui
Colonne nord-est	3	94 cm	oui	104 cm	> 40 cm	oui
Colonne sud-est	2	100 cm	oui	-	126 cm	non
Colonne sud-ouest	2	84 cm	non	-	116 cm	non

**Tableau 2** – Massifs d'angle de la chapelle : caractéristiques des colonnes

Observons les relations éventuelles existant, dans chaque massif, entre les deux piliers et la colonne. Ni les tronçons des fûts, ni même les bases ou les chapiteaux ne sont engagés dans les maçonneries des piliers. Seuls les impostes couronnant les massifs relient les piliers et les colonnes, de manière toutefois très relative puisqu'ils sont eux-mêmes constitués de deux blocs au minimum. Le constant est surprenant au regard de la stabilité de la construction qui en a d'ailleurs pâti : c'est particulièrement visible dans le cas de la base intégrée au fût qui, dans les massifs nord-ouest et nord-est, est très affaissée. Il pourrait suggérer non une chronologie distincte, que réfute l'analyse des matériaux de construction, mais plutôt une construction en deux temps : les piliers d'abord, les colonnes ensuite. L'observation de l'appareil s'oppose toutefois à cette supposition. En effet, au sein de chaque massif, les assises se suivent d'un pilier à l'autre sauf dans une partie médiane, située autour de 284,15 m NGF, qui correspond au changement de tronçon dans le fût des colonnes. Ce phénomène semble lié au déroulement du chantier de construction ; il suggère en effet un travail en trois temps. Les maçons auraient d'abord bâti la partie basse des piliers, soit l'équivalent de deux à trois assises, puis ils auraient positionné la base et le (les) premier(s) tronçon(s) du fût avant de construire, sans visibilité d'un pilier à l'autre, les deux assises suivantes et ils auraient enfin achevé, avec une meilleure visibilité, l'élévation des piliers puis de la colonne, en plaçant le dernier tronçon du fût ainsi que le chapiteau. Aussi faut-il considérer que, malgré l'absence de liaison architecturale, les différentes composantes des massifs ont bel et bien été élevées en même temps. Ajouté aux irrégularités précédemment constatées, ce constat suggère que les maçons n'étaient guère habitués à élever des maçonneries en grand appareil. Dans la mesure où le système de voûtement présente, d'après les parties visibles à l'ouest et au nord-ouest, les mêmes

caractéristiques constructives que les massifs, c'est certainement toute la structure interne de la chapelle qui a été élevée au cours d'un seul et même état de construction.

Notons pour finir que certains massifs semblent avoir fait l'objet d'aménagements spécifiques dans une chronologie parfois délicate à déterminer. Au sud-est, la petite niche aménagée sur la face ouest du pilier oriental semble remonter à la construction originelle : mesurant 34 cm de large pour 38 cm de haut, elle est creusée dans les blocs de grès de la quatrième et de la cinquième assise. Son fond plat et ses parois circulaires suggèrent qu'elle a pu être utilisée pour déposer un petit vase liturgique en vue de la célébration de la messe. Dans le massif nord-est, les deux blocs inférieurs du fût de colonne présentent en outre une cavité verticale, large de 4 cm, qui commence au niveau de la dernière baguette de la base et qui s'étire sur une hauteur de 0,78 m. À premier vue, il pourrait s'agir du négatif d'un aménagement contemporain de la construction servant, par exemple, à isoler la partie orientale de la chapelle (barrière ?) où se trouvait vraisemblablement un autel. L'absence de traces semblables sur la colonne opposée, au sud-est, contredit toutefois cette hypothèse. Peut-être faut-il alors envisager un aménagement beaucoup plus récent ?

#### **2.1.4. Décor architectural**

À l'échelle de la chapelle, le décor architectural est réservé aux colonnes des massifs d'angle. Il est limité à la modénature des bases et des impostes et à la sculpture des chapiteaux. Il présente pourtant de multiples variations. Ainsi la modénature des bases accuse-t-elle de sensibles différences : au nord-ouest, se succèdent, de bas en haut, un tore et deux baguettes ; au nord-est et au sud-est, est ajouté, sous le premier tore, une autre baguette ; au sud-ouest, en revanche, se trouve un seul tore, nettement plus épais (12 cm) que les précédents (6-7 cm). La forme des quatre chapiteaux est identique : la corbeille est subdivisée en deux registres de même hauteur, qui consistent en une base à angles abattus et un sommet parallélépipédique. Leur décor est cependant très différent : au nord-ouest comme au nord-est, se développe en continu, sur toute la corbeille, un motif de godrons aplatis, épais de 10 cm ; au sud-est, existent deux rangées superposées d'arcs en fer à cheval reposant sur des impostes débordantes ; au sud-ouest, enfin, la corbeille est seulement épannelée. Seuls les blocs des impostes ont reçu, de manière systématique, le même type de moulures : un filet, un cavet, un autre filet et une plate-bande. Cette description met en évidence la diversité des solutions retenues dans une chapelle qui ne comporte pourtant que quatre colonnes d'angle. L'hétérogénéité se double en outre d'un autre constat : les différences observées dans le décor ne répondent pas à une logique symétrique. À titre d'exemple, du côté nord, les chapiteaux sont similaires mais l'astragale est intégré au fût de la colonne dans un cas, pas dans l'autre, et les bases n'ont pas tout à fait la même modénature. Comment ces différences doivent-elles être interprétées ?

#### **2.1.5. Décor pictural**

La réalisation de micro-sondages a permis de repérer, dès le début de l'opération, des traces de peinture ancienne sous l'enduit moderne et les divers ciments contemporains : les zones qui semblaient fragiles, en particulier la voûte, ou qui étaient trop perturbées, comme l'arc méridional, ont été prudemment gardées en état. Les zones qui, au contraire, semblaient pouvoir supporter un dégagement, en l'occurrence l'arc oriental et l'arc septentrional, ont été décroûtées. L'objectif était de documenter *a minima* le décor peint de la chapelle afin de le caler dans la chronologie relative de la construction, d'une part, et d'évaluer le type de motifs, d'autre part. Sur le premier point, l'observation attentive de l'enduit qui supporte les couches picturales, sur le mur oriental notamment, a très vite fait apparaître sa ressemblance avec le mortier de construction des massifs d'angle et du système de voûtement. Son décroûtage a permis de vérifier par la suite la correspondance parfaite du mortier et de l'enduit sur l'arc occidental. Aussi pouvons-nous considérer que les peintures mises au jour dans la chapelle appartiennent à un décor contemporain de la construction de la structure interne. Le motif qui se développe sur l'intrados de l'arc est, où il

est assez bien conservé, et sur celui de l'arc nord, où il est davantage abimé, a été rapidement identifié par Emmanuelle Boissard, lors d'une visite du Service régional de l'Archéologie, motivée par la découverte des peintures. Il s'agit de frises géométriques de grecques (**page de couverture**) visant à donner l'illusion d'un bâtiment de plus grande hauteur. Le motif, qui utilise deux nuances de rouge et deux nuances de gris, est simple et plutôt frustré : en témoignent, par exemple, quelques coulures qui révèlent que la peinture a été réalisée selon la technique de la fresque mais sur des surfaces sans doute un peu trop importantes. À l'exception des vingt centimètres au-dessus des impostes qui étaient invisibles depuis le sol, les frises de grecques occupent tout l'espace disponible sur les intrados alors que dans d'autres exemples, comme celui de la basilique Saint-Julien de Brioude, elles servent d'encadrement à des représentations figurées. Il n'est toutefois pas exclu que le décor ait été associé à une scène centrale possiblement placée sur la voûte d'arêtes : l'existence de plusieurs traits identifiables à des tracés préparatoires, à proximité de l'arc ouest ou de l'arc est, suggère en effet que le couvrement était orné de peintures. Les murs pouvaient également être décorés, en particulier le mur oriental. Il faudra néanmoins attendre la prochaine intervention, qui devra impérativement être menée en collaboration avec des restaurateurs, pour obtenir des résultats significatifs.

### ***2.1.6. Une construction irrégulière***

À présent que l'appartenance à un même état est établie pour l'ensemble de la structure interne en grand appareil, il faut revenir sur les irrégularités repérées dans les élévations. Il s'agit cette fois de s'interroger sur la configuration générale des massifs d'angle et du système de voûtement afin de comprendre les choix opérés lors de leur construction.

Le sommet des impostes est systématiquement placé à 285,30 m NGF : le départ des quatre arcs se fait donc au même niveau. Il est alors nécessaire de déterminer leur typologie en fonction de leurs dimensions. Le relevé systématique de leurs mesures fait d'abord apparaître que leurs flèches sont toujours supérieures à la moitié de leurs portées. Les quatre arcs sont donc tous surhaussés de manière toutefois plus importante à l'ouest (24 cm) que sur les autres côtés (environ 15 cm). Ce qu'il faut retenir, dans l'immédiat, c'est la différence de longueur entre les flèches des arcs formerets et celles des arcs doubleaux, qui a nécessairement un impact sur le niveau supérieur de leurs intrados et, par conséquent, sur la forme de la voûte d'arêtes. Au nord comme au sud, l'intrados des arcs culmine à 287,10 m NGF ; à l'est comme à l'ouest, il est placé 16 à 25 cm plus bas. Au lieu de former un demi-cercle, la courbe des arêtes est donc forcément irrégulière.

Par ailleurs, si l'ouverture des arcs formerets est similaire au nord et au sud, avec une portée d'environ 3,34 m et une flèche d'environ 1,82 m, les dimensions des arcs doubleaux se révèlent en revanche sensiblement différentes (**tableau 3**). En effet, l'arc est et l'arc ouest ont une portée identique de 2,80 m, mais une flèche différente, égale à 1,55 m dans le premier cas, à 1,65 m dans le second. Pour mémoire, la chapelle est ici légèrement plus large (5,80 m) que longue (5,40 à 5,44 m) : d'un point de vue théorique, il paraît logique que les arcs n'aient pas la même portée puisque le bâtiment n'est pas de plan carré, mais rectangulaire. Pourtant, les arcs les plus larges sont les doubleaux, placés dans le sens transversal, tandis que les arcs les moins larges sont les formerets, placés dans le sens longitudinal. La largeur des arcs n'est donc pas corrélée à la longueur des murs.



Arc	Portée	Flèche	Flèche supérieure à la moitié de la portée	Profondeur	Niveau de l'intrados (sous la clef)
Arc nord	3,32 m	1,80 m	oui : 14 cm	0,72 m	287,10 m NGF
Arc est	2,80 m	1,55 m	oui : 15 cm	0,84 m	286,85 m NGF
Arc sud	3,36 m	1,84 m	oui : 16 cm	0,34 m* 0,92 m**	287,10 m NGF
Arc ouest	2,80 m	1,64 m	oui : 24 cm	0,32 à 0,36 m	286,94 m NGF

**Tableau 3** – Caractéristiques des arcs de la chapelle

\* Mesure prise sur le doublage du mur / \*\* Mesure prise derrière le bouchage du mur

Pour que le système de voûtement soit parfaitement symétrique, il aurait fallu, d'une part, que les largeurs externes des piliers longeant un même mur soient identiques et, d'autre part, que celles des piliers longeant le mur est et le mur ouest soient plus importantes que celles des murs nord et sud. Ainsi le positionnement des retombées des arcs par rapport aux retombées des arêtes de la voûte aurait, lui aussi, été symétrique. Il n'en est rien (**tableau 4**). Par exemple, du côté ouest, les largeurs internes des piliers qui se font face, sur le mur sud et sur le mur nord, mesurent respectivement 0,40 m et 0,59 m ; dans le premier cas, les retombées de l'arc et de l'arête sont confondues mais, dans le second cas, la retombée de l'arc est décalée de 18 cm par rapport à celle de l'arête. L'asymétrie est particulièrement marquée sur le mur ouest et le mur est : les retombées des arcs sont confondues avec celles des arêtes du côté nord mais elles sont décalées de 20 cm au côté sud (**planches 5 et 11**).

Massif d'angle	Pilier	Hauteur	Largeur de la face externe (sous l'arc)	Largeur de la face interne (contre la colonne)
Massif nord-ouest	Pilier ouest	3 m	0,30 m	0,44 m
	Pilier nord	2,96 m	0,64 m	0,59 m
Massif nord-est	Pilier nord	> 2,88 m	0,56 m	0,64 m
	Pilier est	> 2,84 m	0,74 m	0,40 m
Massif sud-est	Pilier est	> 2,96 m	0,80 m	0,76 m
	Pilier sud	> 2,92 m	0,80 m	0,46 m
Massif sud-ouest	Pilier sud	3 m	> 0,40 m	0,40 m
	Pilier ouest	2,96 m	0,28 m	0,80 m

**Tableau 4** – Massifs d'angle de la chapelle : dimensions des piliers

À quoi faut-il imputer les irrégularités du système du voûtement si ce n'est au plan rectangulaire de la chapelle ? Dans une voûte d'arêtes, les supports des arcs suffisent à absorber les poussées ; ainsi, rien ne semble justifier que les piliers soient plus imposants du côté sud. Sauf si, comme le suggèrent les travaux de Pascal Bonzi et Sylvie Réal, le clocher surplombant la chapelle est bien contemporain de cette structure en grand appareil. Un tel cas de figure expliquerait que les massifs soient plus petits au nord, du côté de l'église, qu'au sud où, *a priori*, aucun édifice ne pouvait assurer le contrebutement de la construction. L'asymétrie du voûtement serait donc délibérée.

Pour achever cette description des disparités visibles au sein de cette construction, il faut enfin souligner la profondeur inégale des arcs même si elle n'a pas forcément d'impact sur la voûte d'arêtes (**tableau 3**). L'arc ouest est profond de 30 à 35 cm ; à l'inverse, les trois autres sont beaucoup plus profonds (70 à 90 cm, soit au minimum deux fois plus que le précédent).

### ***2.1.7. Relations stratigraphiques avec les murs***

Cette dernière remarque conduit à s'interroger sur les relations stratigraphiques existant entre massifs d'angle et système de voûtement, d'une part, et murs du bâtiment, d'autre part. Pour simplifier le propos, cette question est traitée avant d'analyser les murs eux-mêmes dans la continuité du raisonnement suivi ci-dessus. La chronologie relative est parfaitement claire dans deux cas, plus incertaine dans les deux autres.

Au nord, les piliers des massifs d'angle UC 1 et UC 2 et l'arc UC 10 sont bâtis contre le mur de l'église, sans aucune connexion. Du côté est, le pilier recouvre même la plus grande partie du piédroit oriental de l'arcade UC 6. La postériorité des massifs d'angle par rapport au mur est ici incontestable. À l'ouest, les piliers des massifs UC 3 et UC 1, ainsi que l'arc UC 13, sont au contraire chaînés avec le mur occidental de la chapelle : des deux côtés, l'alternance des blocs butants et pénétrants est parfaitement régulière, ne laissant subsister aucun doute quant à la contemporanéité des deux structures. À l'est, les piliers des massifs UC 2 et UC 4 ne sont pas liés avec le mur oriental de la chapelle, l'arc UC 20 non plus. La logique voudrait que, à l'instar du premier exemple, le mur soit antérieur aux massifs. L'incertitude provient de deux constats distincts : la présence d'un piédroit de fenêtre, visible sur le parement extérieur du mur, au niveau du pilier du massif nord, qui plaiderait en faveur de l'antériorité du mur, et l'emploi de pierres de taille en calcaire jaune qui, à l'échelle de l'abbaye, ne se retrouve que dans les constructions d'époque moderne. Au sud, la situation est également complexe : du côté est, le pilier du massif UC 4 bute contre le mur au niveau d'une fenêtre très récente F 25 ; du côté ouest, le pilier UC 4 pénètre dans le mur ; en partie haute, l'arc UC 15 est dans le même cas de figure. Cette dernière remarque ne constitue cependant pas une preuve dans la mesure où le parement intérieur du mur sud semble être un bouchage.

Ne serait-il pas possible de recourir aux deux exemples bien documentés afin de formuler des hypothèses de travail au sujet des deux autres cas ? Il est tout à fait intéressant de constater que l'arc ouest, contemporain du mur, est aussi l'arc qui possède la plus petite profondeur. D'un point de vue architectural, la profondeur plus importante de l'arc nord, construit en appui contre le mur de l'église, s'explique aisément par la nécessité de solidifier une structure qui n'est pas ancrée dans le mur. Dans ces conditions, il paraît légitimer de se demander si, nonobstant leur chronologie relative avec les murs actuels, l'arc oriental et l'arc méridional, qui sont eux aussi très profonds, n'auraient pas également été bâti contre un mur antérieur. L'analyse consacrée ci-dessous aux murs de la chapelle devrait apporter des éléments de réponse.

### ***2.1.8. Bilan provisoire***

Plusieurs conclusions s'imposent au terme de cette première analyse consacrée à la structure interne de la chapelle. D'abord, les massifs d'angle et le système de voûtement appartiennent à un même état de construction, auquel il faut aussi attribuer le clocher. La construction est homogène dans ses matériaux (pierres et mortier) mais inégale dans sa mise en œuvre. L'emploi du grand appareil, parfois mal maîtrisé, et le recours vraisemblable à des remplois sont peut-être responsables de certaines irrégularités de la maçonnerie. Mais la présence de massifs d'angle plus imposants au sud, là où aucun édifice ne pouvait contrebuter le poids du clocher, témoigne malgré d'une réflexion anticipée dans la construction de la voûte.

## 2.2. MUR NORD

### *Relevés : planches 2 à 4 ; photographies : planches 16, 20 à 29*

Commun à la chapelle Saint-Léger et à l'église Sainte-Marie, le mur septentrional est visible, depuis l'intérieur de la chapelle, entre les massifs d'angle nord-ouest et sud-ouest et sous l'arc de la voûte, soit sur une surface maximale de 3,6 x 5 m. Il est occupé, dans sa majeure partie, par une grande arcade UC 6 qui correspond à celle qui avait été observée, lors de l'étude du cuvier, sur le parement opposé du mur, dans un état toutefois perturbé par des aménagements postérieurs (**Puel 2019**, p. 256-260). Aujourd'hui, elle présente un tympan maçonné et un linteau monolithe ; elle est aussi bouchée, dans sa largeur, sur toute sa moitié ouest. L'ouverture subsistante, du côté est, a enfin été surbaissée de manière à ce que l'accès actuel soit de plain-pied avec le sol du bâtiment. L'analyse archéologique a permis de comprendre les remaniements successifs que suggère sa configuration hétéroclite.

Avant l'intervention archéologique, le parement interne était presque entièrement masqué par des revêtements divers. La réalisation des micro-sondages a mis en évidence la présence de plusieurs couches équivalentes de ciment gris ou jaune, qui ont donc été décroustés rapidement, et d'une couche d'enduit recouverte d'un badigeon au blanc de plomb, devenu plus ou moins grisâtre. C'est dans un second temps, après nous être assurés qu'il ne subsistait aucune trace de peinture, que les surfaces occupées par cet enduit moderne, au demeurant très minoritaires, ont également été décroustées.

#### **2.2.1. Maçonnerie UC 5**

Outre l'accès actuel à la chapelle, qui correspond à un aménagement très récent dont témoigne son linteau IPN, la surface murale ainsi mise à nue est occupée, pour l'essentiel, par une grande ouverture UC 6, partiellement bouchée. La maçonnerie du mur n'est visible que sur une largeur d'environ 0,50 m, à gauche du piédroit ouest, et sur une hauteur de 0,80 m, sous le seuil : autant d'espaces liés à mise en place de cette ouverture. Cette construction est très hétérogène tant dans ses matériaux de construction que dans sa mise en œuvre. Les pierres utilisées sont des blocs de ramassage, non taillés, qui associe des grès, marrons ou rosés, des granites et quelques roches métamorphiques, bleues ou rouges. Le mortier de construction (PM 51, PM 52), blanc, dur et compact, présente de très nombreux graviers bleus, noirs ou rouges mais aussi de nombreux cailloux, parfois assez gros (1,5 cm). Il contient aussi quelques petits nodules de chaux. La forme et les dimensions très variables des blocs confèrent aux assises une forte irrégularité en termes de hauteur et d'alignement. Cette maçonnerie a cependant été construite avec un grand soin comme en témoigne, par exemple, la qualité du mortier mis en œuvre dans des joints plus ou moins épais en fonction des dimensions des blocs. Elle présente une forte similarité avec les maçonneries attribuables au premier état de construction de l'église, observés dans le cuvier adjacent (**Puel 2019**, p. 256-260).

#### **2.2.2. Une grande arcade UC 6**

Piédroits et bases de l'arc représentent le premier état de construction de cette arcade UC 6. Les deux piédroits sont majoritairement constitués de blocs de grès rosé qui mesurent en général 12 à 16 cm de haut ; ils présentent aussi quelques blocs de grès marron, de calcaire ou de granite. Les bases de l'arc présentent entre elles un aspect similaire : de bas en haut, elles associent un premier bloc de grès marron, haut de 30 cm, puis cinq blocs de grès, rosé ou marron, de tuf ou de granite, et enfin une alternance de briques et de blocs de tuf ou de grès rosé. De couleur blanche, le mortier commun à ces portions de l'arcade contient beaucoup de graviers ainsi que quelques petits cailloux. L'utilisation de matériaux divers répond ici à des nécessités techniques : la brique et le tuf, répond sans doute à la nécessité d'alléger le poids de l'arc. La solution ne s'est toutefois pas révélée

suffisante puisque le sommet de l'arc s'est effondré, à un moment indéterminé, avant d'être reconstruit.

L'ouverture possédait alors ses dimensions maximales : une largeur de 2,40 m et, au niveau du sommet de l'arc, une hauteur de 3,60 m. En dépit d'une petite fissure à la base de l'arc, côté ouest, la cohésion de cette ouverture avec la maçonnerie environnante MA 5 est incontestable : les blocs du piédroit ouest sont dans la continuité des assises, irrégulières, du mur. Le phénomène avait d'ailleurs déjà été mis en évidence sur le parement opposé. Antérieure à la chapelle, comme l'a montré l'examen général du mur, elle est aussi désaxée par rapport aux massifs d'angle : à l'ouest, son piédroit est situé à 0,80 m du pilier du massif tandis que, à l'est, le piédroit est presque totalement masqué par le pilier du massif. Aussi faut-il envisager cette ouverture comme une arcade de l'église, potentiellement contemporaine de son premier état, ce qui pose d'emblée la question de l'identification de cet espace latéral, sur laquelle nous reviendrons au terme de ce travail.

Au-delà des questions de simple chronologie, cette arcade UC 6 possède des caractéristiques particulières qui méritent d'être commentées. Les briques formant les claveaux de l'arc, en alternance avec des blocs de tuf ou de grès, sont également utilisées pour créer un extradoss. Elles possèdent des dimensions très hétérogènes tant du point de vue de la longueur que de l'épaisseur. À titre d'exemple, les trois individus observés du côté ouest mesurent respectivement, de bas en haut, 26 x 6 cm, 36 x 8 cm et 34 x 5 cm. De la même manière, si les briques de l'extrados sont d'épaisseur similaire, elles affichent en revanche des longueurs variables, comprises entre 7 et 22 cm ; de toute évidence, plusieurs d'entre elles ne sont pas entières. Aussi faut-il en conclure que ces briques ne proviennent pas d'un même lot commandé dans l'optique de la construction : sans doute s'agit-il de matériaux en remploi, prélevés sur un bâtiment antérieur, ruiné. La mise en œuvre de cette arcade n'en reste pas moins soignée : le mortier de construction est compact et solide ; les joints sont épais et réguliers. Un enduit épais protégeait le mur et l'arc, y compris au niveau de l'intrados : identique au mortier, il possédait une surface beige et lissée qui conférait nul sans doute un aspect plus homogène au mur.

Par ailleurs, la surface du mur nord est irrégulière : les piédroits de l'ouverture s'amincissent brusquement, 10 à 12 cm en dessous des impostes des massifs d'angle, créant ainsi une limite horizontale pourtant trompeuse. À l'ouest comme à l'est, plusieurs briques ou blocs de pierre ont effectivement été bûchés sur 0,35 m de haut, en vue de la mise en place de ces blocs monolithes. La véritable limite se trouvait donc, à l'origine, au niveau supérieur des piédroits de l'arcade UC 6 – qui correspond également au niveau supérieur des impostes. Les sommiers de l'arc sont placés en retrait de 10 cm par rapport au nu du mur, mais aussi par rapport à la paroi des piédroits. Leur positionnement pallie l'absence d'imposte au sommet des piédroits. Le même phénomène avait été observé dans le cuvier, en particulier pour la porte située au nord du mur occidental, qui affichait en outre un arc extradossé à l'intérieur.

Le niveau de circulation est l'inconnue majeure du premier état de construction de cette arcade UC 6. Il faut en effet faire abstraction du fragment de seuil, conservé à l'ouest, car il appartient à un état postérieur. Le sol actuel de la chapelle, qui correspond sensiblement au niveau déterminé par les bases des colonnes engagées dans les massifs d'angle, est placé aux alentours de 282,45 m NGF, soit 0,64 à 0,68 m en dessous des blocs inférieurs des deux piédroits de l'ouverture. Que penser, dans ces conditions, du niveau de circulation de cet espace localisé au nord de l'église, dont la fonction reste indéterminée à ce stade : était-il situé de plain-pied ou en contrebas par rapport à celui de l'église ? La base du mur apporte un nouvel élément à la réflexion : contemporaine de ce premier état de construction, elle est en saillie, de 15 à 20 cm, par rapport au piédroit ouest de l'ouverture. De fait, elle pourrait correspondre au niveau de fondation du mur ou à une structure aujourd'hui disparue, telle qu'un escalier. Il reste néanmoins difficile de se prononcer en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses pour l'instant.

### **2.2.3. La réfection de l'arc**

C'est le sommet de l'arc (UC 17), constitué exclusivement de briques, qui constitue le deuxième état de construction de cette arcade. L'alternance entre claveaux de pierre et briques est rompue, l'extrados également. Sur les dix-neuf individus concernés, seules huit briques sont visibles dans leur totalité ; les autres sont partiellement masquées par l'arc nord (UC 10) de la chapelle. Sous réserve de la validité de cet échantillonnage, leurs dimensions semblent moins hétérogènes : c'est du moins ce que suggèrent leurs épaisseurs, généralement comprises entre 5 et 6 cm. Il existe cependant quelques exceptions, avec des briques plus fines qui servent sans doute de calage. Au centre de l'arc, à l'emplacement de la clef, se trouve aussi une brique de dimensions réduites (17 x 4 cm) qui est surmontée par un petit bloc de calcaire blanc, de forme quasi-triangulaire. Par ailleurs, le mortier de construction se distingue du liant de l'état précédent. Légèrement rosé en surface, beige en profondeur, il possède une texture vacuolaire et plus grossière ; il contient quelques gros cailloux, des gros graviers en abondance, mais très peu de petits graviers. Cet état est identifiable à une réfection ponctuelle, nécessitée par un effondrement partiel de l'arc originel, vraisemblablement provoqué par sa portée trop élevée. Il ne correspond à aucun autre fait archéologique.

### **2.2.4. Une restructuration de l'arcade**

Le tympan maçonné, le linteau et le seuil fragmentaire, qui présentent en effet des caractéristiques communes, appartiennent quant à eux au troisième état de construction de l'arcade. Très hétérogène, la maçonnerie à pierres vues du tympan semi-circulaire est constituée de blocs non taillés, de nature et de dimensions variables. Les grès sont majoritaires mais côtoient quelques granites et de rares calcaires ; les blocs de taille moyenne (12-14 x 7-8 cm) sont les plus nombreux même s'ils sont associés à quelques blocs allongés (23 x 9-10 cm) et à quelques gros blocs (24 x 16-17 cm). À la base du tympan, le linteau est un bloc monolithe de calcaire blanc, très dur, long de 2,34 m, haut de 0,38 m et profond de 0,68 m. Le seuil, uniquement conservé à l'ouest, est une pierre de même nature qui mesure cette fois 0,74 m de long pour 0,20 m de haut (profondeur indéterminée) mais qui a été sectionnée du côté est lors du bouchage partiel de l'ouverture. La présence, contre le bloc inférieur du piédroit occidental, d'un petit bloc de basalte – bouchant un probable trou de boulin ayant servi à l'ancrage d'un échaudage ponctuel pour la construction du tympan – suggère que la longueur originelle de ce monolithe était légèrement inférieure (environ 2,15 m ?) à celle de l'arcade. Malgré quelques variations liées à la quantité de graviers, le mortier observé dans ces trois aménagements est similaire : il possède une teinte rose très caractéristique et il contient beaucoup de graviers, assez petits. Il comporte aussi beaucoup de gros nodules de chaux blanche.

Lors de cet état, l'arcade UC 6 subit donc une restructuration importante qui visait sans doute à renforcer l'arc qui s'était déjà effondré à une époque précédente. La mise en œuvre du linteau paraît néanmoins tout à fait aberrante au regard de l'objectif recherché : le bloc est, tout d'abord, posé en biais sur les piédroits de l'arcade, ce qui s'explique en réalité par une légère rupture d'alignement dans le tracé du mur nord. Mais surtout, ce monolithe pourtant imposant n'est pas ancré dans les bases de l'arc et il ne repose pas non plus sur le bord des piédroits. Aujourd'hui, il est supporté – de manière déséquilibrée – par la maçonnerie qui bouche partiellement l'ouverture, ce qui explique les nombreuses fissures visibles sur sa moitié orientale. Par quoi était-il soutenu lors de son aménagement ? La logique architecturale conduit à supposer la présence, de part et d'autre de l'arcade, de deux paires de colonnettes accolées contre les piédroits. L'hypothèse est d'ailleurs validée par le emploi d'un fragment de colonne en grès rosé dans le bouchage postérieur. Cette solution, pour le moins surprenante, donnait sans nul doute un aspect beaucoup plus monumental à cet accès jusqu'alors très dépouillé. C'est d'autant plus vrai que le fragment de colonne en emploi possédait un fût apparemment décoré de stries.

Au-delà de ces considérations architectoniques, l'analyse des mortiers a apporté un élément fondamental pour la chronologie générale de l'édifice. Le liant observé dans le tympan maçonné ou encore sous le seuil de l'arcade est en effet le même que celui qui a été observé, à plusieurs reprises, dans les maçonneries en grand appareil des massifs d'angle ou dans celles du système de voûtement. En d'autres termes, la transformation de l'ouverture du mur nord est contemporaine de la construction de la chapelle actuelle. De fait, la question des niveaux de circulation est beaucoup plus aisée à comprendre que pour les états précédents. Le dénivelé existe cette fois bel et bien entre le sol de l'église et le seuil de l'ouverture, d'une part, et le sol de la chapelle d'autre part. La présence d'un escalier, adossé à la maçonnerie en saillie de la construction originelle, était donc indispensable : six marches en grand appareil, d'une hauteur de 12 cm pour une profondeur de 20 cm environ, seraient alors suffisantes pour couvrir la différence de niveau sans trop empiéter sur l'espace de la chapelle. Un tel escalier ne dépasserait pas la ligne théorique déterminée par le parement sud des massifs d'angle septentrionaux.

### **2.2.5. Un bouchage partiel : la porte P 8**

Dans l'état suivant, l'arcade UC 6 a été réduite à une ouverture d'1,10 m environ, correspondant à la porte P 8. Elle a en effet été bouchée, dans sa moitié ouest, par l'extrémité sud d'un mur de refend qui, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, a subdivisé l'église Sainte-Marie en deux dans le sens de la longueur. La position de ce mur, si épais qu'il a fallu aménager une arcade aveugle à l'entrée de la chapelle pour éviter de boucher complètement l'arcade UC 6, est *a priori* aberrante. Elle ne doit pas être analysée à l'échelle de l'édifice religieux, mais à celle du monastère dans son entier. Selon toute vraisemblance, elle a effectivement été contrainte par la présence de constructions plus anciennes dans le secteur du cloître, au nord de l'église.

Le parement est de ce mur, qui a été étudié dans le cadre des interventions menées sur le cuvier, témoigne d'une construction soignée en petit appareil de matériaux hétérogènes – grès rosé, granites, basaltes, quelques briques – très bien assisés. Du côté de la chapelle, ce bouchage UC 39 n'est pas ancré dans le piédroit ouest de l'ancienne arcade. Ce n'est pas un hasard s'il s'est effondré par la suite nécessitant une réfection dans sa partie centrale. De cette maçonnerie subsiste d'abord, du côté est, une chaîne d'angle en grand appareil de grès rosé dans laquelle se trouvent de très gros blocs, comme le bloc inférieur qui mesure 1 m de long pour 0,20 m de large et 0,60 m de haut, qui attestent de son rôle architectural important.

Le bouchage est aussi conservé en partie basse, au-dessous du seuil de l'arcade, et en partie haute, sous le linteau. Il s'agit d'une maçonnerie très bien assisée, qui emploie en majorité des blocs de grès, de dimensions moyennes, mais aussi quelques blocs de basalte ou de granite. Deux trous de boulin à l'aplomb l'un de l'autre ont, par ailleurs, été repérés dans ce secteur : ils possèdent des dimensions similaires – 16 x 12-15 cm – et ils sont respectivement placés à 283,50 m et 284,84 m NGF. Ils ont probablement servi de points d'ancrage pour un petit échafaudage, comportant potentiellement deux platelages à 1,35 m d'écart environ, qui a pu être utilisé pour une réparation ponctuelle, à une époque indéterminée.

### **2.2.6. Une réfection du bouchage**

Au centre du bouchage UC 8/39, contre le piédroit ouest de l'arcade UC 6, la maçonnerie UC 9 se différencie de la précédente. Elle emploie des matériaux hétérogènes : des blocs de grès ou de calcaire blanc, sans doute en position de remploi, mais aussi de très nombreux fragments de terre cuite, tassés dans les joints épais. Le mortier de construction, de couleur beige clair, possède une texture très sableuse. Il contient aussi de petits graviers. La mise en œuvre approximative de cette maçonnerie traduit bien une réparation conjoncturelle, difficile à dater en l'état.

### **2.2.7. L'ajout d'un petit bénitier ?**

À une époque postérieure à cette réfection, une petite niche a également été aménagée dans le bouchage de l'arcade, immédiatement à droite du trou de boulin. À cet endroit-là, il existe en effet un bloc de calcaire jaune – isolé par sa nature même – qui présente une surface buchée et une cavité (comblée par du mortier) mesurant 16 cm de large pour 12 cm de haut. Au-dessus, l'épais joint a été creusé et encadré par deux petites pierres plates, posées verticalement, et le bloc de grès – le deuxième de la chaîne d'angle, en partant du bas – a également été buché dans sa partie inférieure, de manière à créer une légère inclinaison. Ces éléments permettent de restituer un petit bénitier mural dont la position, immédiatement à droite de l'ouverture paraît logique. Sa faible hauteur – la base de la cavité est placée à 284,16 m NGF – par rapport au seuil de la porte P 8 suggère cependant qu'on y accédait, non pas en entrant dans la chapelle, mais en contournant l'escalier après l'avoir descendu.

### **2.2.8. L'aménagement de la porte actuelle P 23**

Le niveau de la porte P 8 a été rabaissée de manière à en obtenir une nouvelle de plain-pied avec le sol intérieur de la chapelle (environ 283 m NGF). Cette porte UC 23 a été créée au moyen de la construction d'un bouchage de parpaings en partie haute et de l'insertion d'un linteau IPN.

### **2.2.9. Bilan provisoire**

La chronologie relative du mur nord peut être résumée ainsi (**planche 4**) :

- 1	Construction du mur nord de l'église Sainte-Marie et aménagement de l'arcade UC 6 ;
- 2	Réfection ponctuelle de l'ouverture précédente (sommet de l'arc) ;
- 3	Construction des massifs d'angle nord-ouest et nord-est et modification de l'arcade UC 6 : insertion d'un linteau et d'un tympan maçonné, mais aussi d'un nouveau seuil et d'un escalier débouchant à l'intérieur de la chapelle (sol défini par les bases des colonnes engagées dans les massifs d'angle) ;
- 4	Construction du mur de refend de l'église Sainte-Marie, bouchage partiel de l'arcade UC 6 (qui entraîne la destruction de l'escalier dans sa moitié ouest) et création de la porte UC 8 ;
- 5	Réfection du bouchage de l'arcade UC 6 ;
- 6	Insertion d'un petit bénitier mural contre le piédroit de la porte UC 8 ;
- 7	Création de la porte actuelle UC 23 par abaissement de la porte précédente.

## **2.3. MUR EST**

**Relevés : planches 5 à 7 ; photographies : planches 16, 30 à 37.**

Le mur est de la chapelle est visible, depuis l'intérieur, entre les massifs d'angle nord-est (UC 2) et sud-est (UC 4), soit sur une surface maximale de 2,76 x 4,64 m. Il est occupé par une grande fenêtre axiale UC 19 qui possède actuellement une largeur d'1 m pour une hauteur de 2,80 m. Dans sa moitié supérieure, cette baie en plein cintre est toujours dotée d'un vitrage à petits carreaux ; dans sa partie inférieure, elle est théoriquement bouchée par une planche, que les propriétaires ont cependant ôtée pendant l'opération afin que nous disposions d'un peu de lumière directe.

Avant le début de l'intervention, le parement intérieur du mur était entièrement masqué par des revêtements, en particulier l'enduit couvert d'un badigeon au blanc de plomb, depuis le sommet jusqu'à la limite inférieure des chapiteaux, et des ciments variés, mais très durs, en partie basse. Il a été décroulé dans sa plus grande partie parce que les petits sondages effectués en première intention ne permettaient pas d'observer les liens stratigraphiques entre la baie et la maçonnerie environnante. Tout un pan de la construction est cependant resté inaccessible, à la base, à cause d'un appareil de drainage fixé au mur.

### ***2.3.1. Fenêtre UC 19 et porte UC 31/32***

Il est très vite apparu que cette grande ouverture avait été insérée dans un mur préexistant tant les césures qui l'entourent sont bien marquées. Pour une fois, c'est donc par l'analyse d'une baie, et non des maçonneries, que nous commençons l'étude de ce mur. Par ailleurs, l'observation des matériaux permet de comprendre très rapidement que son encadrement actuel n'est pas homogène : la présence exclusive de calcaire doré en partie haute et la présence quasi-exclusive de grès rosé en partie basse trahissent en effet avec évidence deux états de construction au minimum.

Commençons donc à nous interroger sur la fenêtre dans son état primitif qui englobe l'arc et la partie supérieure des piédroits, excluant les deux derniers blocs du côté nord, les trois derniers du côté sud. Aussi faut-il restituer un appui à 284,40 m NGF environ et une hauteur probable de 2,20 M à l'ouverture. Comme nous l'avons dit ci-dessus, tous les blocs de l'encadrement sont en calcaire doré : selon toute vraisemblance, ils ont été préparés dans l'optique de cet aménagement. Pierres et claveaux sont d'abord des blocs de dimensions importantes qui mesurent, pour les plus gros, 30 cm de large pour 76 cm de haut et 60 cm de profondeur. Ils ont été taillés avec soin, peut-être avec un ciseau large, et ils présentent, d'une part, une ciselure d'1,5 cm et, d'autre part, une surface couverte de traces très fines, horizontales dans le cas des cinq claveaux de l'arc, verticales dans le cadre des pierres. Tous les blocs ont, en outre, reçu la même marque lapidaire en double H.

Les travaux réalisés pour insérer cette baie dans le mur préexistant ont également été réalisés avec précaution. La césure périmétrale est globalement très proche de l'arête des blocs : elle située à 20-25 cm au niveau des piédroits, à 40 cm environ au niveau de l'arc. Ce qui surprend en revanche, c'est que l'encadrement est systématiquement en saillie par rapport au nu du parement interne : les blocs auraient-ils été mal dimensionnés pour leur destination ? L'enduit doté d'un badigeon au blanc de plomb, qui a été posé sur l'ensemble des murs au moment de l'aménagement de cette fenêtre, rattrape ce décalage grâce à son épaisseur très importante dans ce secteur : par exemple, il est épais de plus de 6 cm du côté sud. Par ailleurs, la maçonnerie correspondante, très limitée, est constituée de matériaux divers, de petites dimensions. Elle est liée par un mortier beige, assez fin et friable, qui possède une granulométrie très fine, presque exempte de cailloux, mais qui contient en revanche des nodules de chaux en assez grande quantité. Bien que les joints soient plutôt fin, ce mortier se retrouve également entre les pierres de l'encadrement.

À présent, il est temps d'aborder la reprise en sous-œuvre qui a transformé cette fenêtre en une porte UC 31/32. Le seuil a donc été enlevé, et les piédroits ont été prolongés de deux à trois blocs. À l'exception d'un bloc de calcaire doré, qui provient sans doute de l'état précédent, dans la mesure où il présente les mêmes moulures et la même marque lapidaire, les blocs employés à la base de l'encadrement sont tous des grès rosés, qui imitent les blocs de calcaire (moulures) mais qui sont bien moins soignés. Les traces d'outils, qui résultent sans doute d'un simple piquage, sont notamment beaucoup plus grossières. La porte ainsi obtenue a bénéficié d'un premier seuil avec une marche (UC 31) à 283,80 m NGF ; elle a ensuite été rehaussée de 0,40 m (UC 32).



### **2.3.2. Maçonnerie UC 26**

Tout autour de cette grande baie, ont été observées plusieurs maçonneries nécessairement déconnectées les unes des autres et, en outre, très limitées en termes de surface. Par exemple, la première maçonnerie UC 26 a été simplement aperçue dans un petit sondage triangulaire, effectué au sommet du mur, contre l'arc (UC 20). Elle est apparemment constituée de très petits blocs, de natures variés, mais il est difficile d'aller plus loin dans cette description. Le fait le plus important réside dans son placage assez net contre le parement extérieur de l'arc doubleau de la voûte. Cette maçonnerie semble donc postérieure au massif d'angle sud-est (UC 4).

### **2.3.3. Maçonnerie UC 18/33**

La deuxième maçonnerie UC 18/33 est observable au nord de la fenêtre UC 19, sur une surface plus importante néanmoins perturbée, en son milieu, par un bouchage postérieur (UC 30). Elle est formée de petits ou moyens blocs de ramassage de natures très diverses : grès rosé ou marron, pierres volcaniques bleues, granite, briques. Malgré les dimensions variables des blocs, l'appareil est très régulier : les assises sont très bien suivies, en particulier en partie basse (UC 33). De couleur beige, le mortier de construction (PM 44, PM 49 et PM 50) est très homogène ; il est bien mélangé. Il contient de nombreux petits cailloux rouges, bleus, noirs.

### **2.3.4. Maçonnerie UC 34**

L'hétérogénéité flagrante du parement, à la base du mur, conduit en outre à distinguer une autre maçonnerie UC 34, immédiatement au sud de la précédente (UC 33). Les matériaux de construction ne sont pourtant pas tellement différents : il s'agit là aussi de blocs de grès, de granite, de pierre volcanique, qui affichent pourtant des dimensions un peu plus importantes, surtout en bas. Le mortier de construction (PM 43) est lui-même assez similaire au précédent. Il existe cependant une rupture d'alignement assez évidente entre les assises localisées de part et d'autre de la césure, dans une zone cependant peu accessible. Il faut donc maintenir la distinction de cette maçonnerie tout en reconnaissance qu'elle pourrait, malgré tout, être rattachée au même état de construction que la précédente. Il reste enfin à signaler, pour mémoire, la présence d'un petit bloc en marbre, mouluré, en position de rempli.

### **2.3.5. Fenêtres UC 27 et UC 29**

L'analyse de ce mur ne serait pas complète sans la description des vestiges de deux petites fenêtres qui ont été repérées de part et d'autre de la fenêtre UC 19. À ces endroits-là ne subsistent en réalité que des bouchages de forme rectangulaire, parfaitement délimités. Mais la conservation partielle d'un encadrement de fenêtre, sur le parement extérieur du mur, ne laisse aucun doute sur leur interprétation. En effet, les blocs de calcaire doré ou de calcaire blanc correspondent à l'angle inférieur nord d'une petite baie, qui est clairement coupé par le piédroit nord de la baie postérieure. D'après les bouchages intérieurs, ces deux petites fenêtres UC 27 et UC 29, qui sont positionnées de manière symétrique sur le mur, mesureraient environ 0,60 m de large pour 1 m de haut. Leurs appuis étaient situés autour de 284,10 m NGF, soit 1,80 m au-dessus du niveau de sol actuel. Cette configuration plaide en faveur de l'existence d'une baie axiale, vraisemblablement plus grande, qui aurait totalement disparu lors de l'aménagement de la nouvelle fenêtre. Précisons enfin que ces travaux ont logiquement entraîné la condamnation des baies latérales : le bouchage UC 29 de la fenêtre sud est d'ailleurs parfaitement semblable à la maçonnerie UC 19 ; celui de la fenêtre nord (UC 30) se distingue légèrement par une teinte plus claire, qui n'est toutefois pas significative.

### 2.3.6. Bilan provisoire

La chronologie relative du mur est, tel qu'il existe actuellement, est la suivante (**planche 7**) :

	Existence d'un mur antérieur aux massifs d'angle qui aurait été détruit par la première construction du mur actuel ?
- 1	Construction de la maçonnerie principale UC 18/26/33/34 en appui contre les massifs d'angle UC 2 et UC 4 ;
- 2	Insertion de deux petites baies latérales UC 27 et UC 29, potentiellement complétées par une fenêtre centrale ;
- 3	Bouchage de la fenêtre UC 27 ;
- 4	Aménagement de la grande fenêtre UC 19 et bouchage de la fenêtre UC 28 ;
- 5	Transformation de la fenêtre UC 19 en porte UC 31/32.

## 2.4. MUR SUD

### **Relevés : planches 8 à 10 ; photographies : planches 16, 38-40**

Le mur sud délimite la chapelle à l'opposé de son accès principal ; il est doté d'une ouverture UC 25 dans son angle oriental. Il est visible, depuis l'intérieur, sur une surface maximale de 2,32 x 4,90 m, entre les massifs d'angle sud-est (UC 4) et sud-ouest (UC 3). L'enduit couvert d'un badigeon au blanc de plomb, déjà évoqué à de nombreuses reprises, est présent sur le parement interne de ce mur uniquement au niveau de l'arc, mais de manière très ponctuelle. Partout ailleurs, il a été couvert, ou remplacé, par d'autres revêtements : des ciments divers qui ont la particularité d'être très solides. Aussi avons-nous décidé de ne décroûter qu'une partie du parement située, par commodité, entre les deux niveaux de notre échafaudage, soit sur une hauteur de 2 m à partir des impostes.

#### 2.4.1. Maçonnerie et porte UC 16

La surface ainsi obtenue, mesurant environ 4 m<sup>2</sup>, est essentiellement occupée par une construction UC 16 qui englobe, d'ouest en est, une maçonnerie, perturbée par un bouchage postérieur (UC 14), et une porte en partie bouchée. La maçonnerie est conservée sur une petite largeur de 0,40 à 0,80 m. Elle est constituée de pierres de ramassage en pierre volcanique, plus rarement en grès, qui possèdent des dimensions hétérogènes, depuis les blocs qui ne mesurent que quelques centimètres jusqu'aux plus gros qui peuvent atteindre 30 cm de long pour 15 cm de haut. Quelques fragments de terre cuite servent de calage entre les blocs. L'appareil semble assez irrégulier mais, au vu de la fenêtre d'observation, la remarque n'est guère significative.

De la porte ne subsiste apparemment que le piédroit occidental qui a conservé six pierres de taille en grès marron, de dimensions assez importantes : le plus petit bloc mesure 20 x 18 cm ; le plus grand 34 x 50 cm. Le mortier de construction n'a pas pu être appréhendé en raison de l'omniprésence d'un mortier de rejointoiement, très friable et très profond. Les joints semblent toutefois assez réguliers. La paroi interne du piédroit est partiellement visible bien que la porte soit bouchée en partie basse. Son examen a révélé une surprise de taille : le piédroit est en réalité plaqué contre une maçonnerie antérieure UC 24, dont il sera question ci-dessous. Dans l'immédiat, il faut souligner que ce piédroit fonctionnait avec le pilier sud du massif d'angle UC 4, qui se prolonge au-delà du parement du mur et qui, de fait, servait sans doute de piédroit oriental à la porte.

La contemporanéité des deux piédroits doit cependant être mise en doute car, malgré des micro-sondage dans le mortier de rejointoiment il est vrai très profond, le mortier rosé caractéristique de la structure interne en grand appareil n'a pas été retrouvé entre les pierres du piédroit ouest, ni dans la maçonnerie. À ce stade de l'analyse, il paraît légitime de supposer que ce piédroit ait été refait, pour une raison inconnue et à une époque indéterminée.

#### **2.4.2. Maçonnerie UC 24**

La maçonnerie UC 24 a été observée sur la face interne du piédroit ouest de la porte UC 16 ; elle est délimitée, vers l'extérieur, par le piédroit de la fenêtre postérieure UC 25 et, vers l'intérieur, par celui de la porte citée ci-dessus. Elle n'est visible que sur une hauteur d'1,50 m et sur largeur de 0,20 à 0,30 m, qui se révèle cependant suffisante pour caractériser ses matériaux de construction. Elle est constituée par des blocs de grès marron qui mesurent 20 à 28 cm de long pour 10 à 24 cm de haut. Le mortier, difficilement accessible en raison du mortier de rejointoiment, possède une teinte rosée, qui ressemble à celui de la structure interne en grand appareil. Cette description succincte suggère de rattacher cette maçonnerie UC 24 avec le massif d'angle UC 4 : elle pourrait en effet correspondre au piédroit primitif de la porte UC 16.

#### **2.4.3. Maçonnerie UC 14**

La maçonnerie UC 14 perturbe la construction UC 16 sur son côté ouest : a-t-elle été construite dans le but de pallier un effondrement partiel de la maçonnerie antérieure ? Il est difficile de répondre à cette question sans procéder à un sondage dans le mur. Quoiqu'il en soit, cette nouvelle maçonnerie présente un petit appareil très régulier, témoignant d'une construction soignée. Les matériaux utilisés sont des blocs de ramassage associant le granite et la pierre volcanique bleue, majoritaires, au calcaire blanc et au grès rosé, très minoritaires. Le mortier de construction (PM 35 et PM 37) est assez grossier : de couleur blanche, il comporte peu d'agrégat et quelques nodules de chaux. Sa texture sableuse le rend assez friable.

#### **2.4.4. Fenêtre UC 25**

Dans un dernier temps, l'ancienne porte UC 16 a été bouchée dans sa partie basse de manière à aménager une fenêtre haute, UC 25, qui mesure 1,03 x 1,26 m. La maçonnerie est couverte d'un ciment très dure ; elle n'a pas été observée. L'encadrement de la nouvelle ouverture est apparemment constitué de grandes dalles monolithes en calcaire dur.

#### **2.4.5. Bilan provisoire**

La chronologie de construction de ce mur se décline en quatre temps forts (**planche 10**) :

- 1	Présence d'un mur, dotée d'une porte UC 16, qui semble contemporain du massif d'angle sud-est UC 4 ;
- 2	Réfection du piédroit ouest de cette porte P 16 ;
- 3	Construction de la maçonnerie UC 14 pour pallier une fragilité supposée du mur antérieur ;
- 4	Aménagement de la fenêtre UC 25 par réduction de la porte précédente.

## 2.5. MUR OUEST

### ***Relevés : planches 11-13 ; photographies : planches 16, 41-51***

Au sein du bâtiment actuel, le mur ouest sépare l'ancienne chapelle de la cave ouest. Côté est, il est visible sur une surface maximale de 2,70 x 4,40 m, entre les massifs d'angle sud-ouest (UC 3) et nord-ouest (UC 1) ainsi que sous l'arc de la voûte (UC 13). Avant l'opération archéologique, le parement interne était presque totalement couvert par des revêtements récents, de type enduit et badigeon au blanc de plomb ou ciment, qui laissaient apparaître quelques portions de mortier rosé. Le premier travail a donc été d'enlever toutes les couches récentes pour conserver ce mortier particulier qui, d'après les micro-sondages, était fréquemment posé à même les pierres. Dans un second temps, après avoir vérifié l'absence de traces de badigeon, le parement a été décrouté afin d'accéder aux maçonneries.

#### ***2.5.1. Maçonnerie UC 11***

À l'exception de la porte UC 12, ce mur est très homogène : il est constitué d'une seule maçonnerie UC 11 qui est chaînée avec les massifs d'angle au moyen de pierres de taille, alternativement placées en carreau et en boutisse. Il est révélateur de constater qu'en plan ce mur est le seul à être rigoureusement perpendiculaire aux piliers des massifs. La maçonnerie elle-même est formée de blocs de grès marron, majoritaires, et de quelques blocs de calcaire blanc ; ils ne sont pas taillés et ils sont de dimensions variables, sans excès. De fait, l'appareil est assez régulier : au sein d'une même assise, les blocs possèdent généralement des hauteurs similaires. Certaines assises sont, en outre, plus épaisses que d'autres à l'image de celle qui, sous le niveau des impostes, assure le nivellement de la maçonnerie à un endroit sensible. Il existe malgré tout quelques blocs de calage, horizontaux ou verticaux, qui viennent ponctuellement combler un vide entre deux blocs plus gros. En partie haute, l'absence de pierres de calage contre l'arc du côté sud et leur présence au contraire quasi-systématique du côté nord suggèrent que la construction du sommet du mur a été réalisée dans le sens sud-nord. Il faut également signaler que, à ce niveau, le parement affiche une importante césure verticale qui trahit un léger affaissement de la maçonnerie dans son tiers sud. Le mortier de construction rosé (PM 9, PM 16 et PM 24), observé à divers endroits du mur est homogène : plutôt compact, parfois légèrement friable, il possède quelques nodules de chaux et il présente surtout de nombreuses inclusions de graviers et de petits cailloux. En conclusion, cette maçonnerie possède les mêmes caractéristiques constructives que la structure interne, ce qui est cohérent au regard de la chronologie relative.

#### ***2.5.2. Porte UC 12***

La porte UC 12 a été insérée dans la maçonnerie précédente comme en témoigne sa césure périmétrale qui mesure 30 cm du côté sud, 40 à 50 cm du côté nord. Bouchée en partie haute à l'occasion d'un abaissement du niveau de sol, elle a perdu son couverture et son seuil, qui était sans doute placée aux environs de 283,40 m NGF. Les piédroits, conservés sur une faible hauteur d'1 m, sont composés de pierres de taille en grès rosé. Les blocs, de dimensions variables, sont certainement des remplois, récupérés à proximité et mis en œuvre sans recherche esthétique : c'est pourquoi les deux blocs du piédroit méridional affichent un chanfrein alors que les trois blocs du piédroit septentrional en sont dépourvus.

#### ***2.5.3. Porte UC 22***

La porte UC 22 a été aménagée dans la porte précédente au moment de l'abaissement du niveau de sol : elle a provoqué la mise en place, en partie haute, d'un bouchage hétéroclite, sans doute

constitué de parpaings et de briques mais surtout couvert d'un ciment extrêmement solide, et le prolongement des piédroits antérieurs au moyen de petits blocs de grès rosé ou de terres cuites.

#### 2.5.4. Bilan provisoire

La chronologie relative du mur ouest est extrêmement simple (**planche 13**) :

- 1	Construction de la maçonnerie principale UC 11 et des massifs d'angle UC 3 et UC 1 ;
- 2	Insertion de deux petites baies latérales UC 27 et UC 29, potentiellement complétées par une fenêtre centrale ;
- 3	Aménagement de la porte UC 22 dans la porte antérieure à l'occasion d'un abaissement du niveau de sol.

### 3. SYNTHÈSE DES DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Cette synthèse succincte récapitule les données acquises sur la chapelle Saint-Léger, mais aussi sur l'église Sainte-Marie, lors de cette opération. Elle s'appuie sur nos travaux antérieurs qui ont concerné aussi bien les vestiges archéologiques que les sources d'archives, diverses et variées. Pour autant, elle ne cherche pas à proposer une synthèse trop large, qui nécessiterait la prise en compte de données très éparses mais aussi la compilation d'une vaste bibliographie. Deux articles permettront effectivement, à brève échéance, d'aller plus loin dans la réflexion : le premier envisagera la chapelle Saint-Léger comme une fondation potentielle d'Itier I<sup>er</sup>, à des fins funéraires ; il sera co-écrit avec Camille Collomb, qui se charge d'étudier de manière plus approfondie le décor pictural. Le second concernera l'utilisation scientifique de modèles tridimensionnels, réalisés par Adrien Tourasse dans le cadre d'un stage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, qui permettront de tester et de valider, ou non, nos hypothèses en matière d'évolution architecturale, mais aussi de proposer des restitutions très utiles pour la compréhension du site. Ces deux articles paraîtront dans les actes du colloque *Un monastère lyonnais et ses territoires. Saint-Martin Savigny*, (Lyon du 15 au 17 novembre 2018) qui devraient être publiés dans un Supplément de la Revue archéologique de l'Est.

#### 1. ÉTAT 1 – UNE CHAPELLE CONTEMPORAINE DE L'ÉGLISE PRÉROMANE ?

Au premier état de construction appartient de toute évidence le mur nord de la chapelle, avec sa grande arcade qui ouvrait sur l'église Sainte-Marie. D'après les travaux menés depuis 2009 sur ce lieu de culte, cet état serait antérieur à l'an mil et, au vu de la crise conjoncturelle que connut l'abbaye au X<sup>e</sup> siècle, il serait même attribuable au IX<sup>e</sup> siècle (**Puel, 2019**). Cet espace localisé au sud de l'église fut, dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, le lieu d'inhumation de deux figures majeures de l'histoire savinienne : Badin d'abord, puis Gausmar. Le renseignement est évidemment fondamental mais, à lui seul, il ne prouve pas l'existence d'une chapelle dès cette époque-là. Aussi faut-il s'appuyer sur les données nouvelles, acquises lors de la présente opération, pour tenter d'apporter des réponses. Espace extérieur ou espace intérieur : les dimensions importantes de l'arcade suggèrent de s'orienter plutôt vers la seconde hypothèse. Est-il possible de trouver d'autres arguments pour l'étayer davantage ?

Trois éléments pourraient éventuellement être avancés en ce sens : le premier, d'ordre esthétique, concerne l'arc de briques de l'arcade qui est ici surmonté d'un extradors. Lors de l'étude du cuvier, en 2009-2011, nous avons constaté que l'arc en briques de la porte du mur ouest était doté d'un extradors similaire sur le parement interne alors qu'il en était dépourvu sur le parement externe. Il s'agit là d'un indice intéressant qui n'a pourtant pas valeur de preuve. Les deux autres

arguments reposent sur la construction réalisée lors de l'état suivant : l'un s'intéresse aux irrégularités que présente la structure interne en grand appareil, l'autre est fondé sur l'abondance de matériaux en position de remploi dans cette même structure. Certes, le caractère très imposant des deux massifs localisés au sud de la chapelle pourrait très bien s'expliquer par la nécessité de supporter une chapelle haute sur le côté où il n'existe, *a priori*, aucun autre bâtiment susceptible de la contrebuter. Mais, au-delà de cette supposition, ne faut-il pas envisager que l'emplacement des massifs pourrait avoir été contraint par un édifice préexistant, en particulier du côté oriental ? C'est l'une en tout cas l'une des hypothèses qui pourrait justifier que l'actuel mur est de la chapelle ait été appuyé contre les massifs d'angle : il pourrait en effet avoir pris la place d'un mur antérieur, à la suite d'un effondrement par exemple. Un tel mur, de toute évidence, ne pouvait être que plus ancien que les massifs : dans le cas contraire, il aurait été chaîné avec eux, suivant l'exemple du mur ouest. Dans ce cas, il pourrait fonctionner avec le mur nord évoqué ci-dessus et, du même coup, avec l'église mariale. La seconde hypothèse envisage au contraire que l'actuel mur est ait été construit pour fermer un espace auparavant ouvert : l'idée que la chapelle de l'état 2 ait pu ouvrir, du côté oriental, sur une petite abside semi-circulaire, n'est effectivement pas invraisemblable.

À l'heure actuelle, il est difficile de tirer des conclusions assurées en s'appuyant sur des données aussi ténues. Un dernier élément pourrait cependant conforter l'idée d'un bâtiment existant, à l'emplacement de la chapelle, dès le X<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des nombreux matériaux de construction réemployés dans l'édifice postérieur – pierres, claveaux, morceaux de bois – qui, en toute logique, pourraient provenir d'un bâtiment proche...

## 2. ÉTAT 2 – LA CHAPELLE FUNÉRAIRE DE L'ABBÉ ITIER I<sup>er</sup> (1<sup>ère</sup> MOITIÉ XI<sup>e</sup> SIÈCLE)

Le deuxième état de construction mis en évidence englobe des vestiges plus nombreux et plus concrets : d'abord, toute la structure en grand appareil, depuis les massifs d'angle jusqu'au système de voûtement ; ensuite, le mur ouest dans sa globalité, peut-être aussi le mur sud mais en tout cas, de manière certaine, sa petite porte ménagée dans l'angle oriental ; enfin, sur le mur nord, la transformation de l'arcade de l'état précédent qui est alors doté d'un linteau monolithe, reposant probablement sur des petites colonnettes.

La datation de cette construction, établie depuis longtemps par nos prédécesseurs historiens d'art, ne semble pas devoir être remis en cause. Si les chapiteaux peuvent difficilement être datés avec précision, dans la mesure où ils souffrent de l'absence de comparaison et où ils sont attribués à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle par défaut, d'autres éléments pourraient corroborer cette chronologie. Il s'agit, par exemple, de la coexistence de différentes formules architecturales au sein des massifs d'angle : d'après les travaux d'Éliane Vergnolle, l'intégration de l'astragale indifféremment au fût de la colonne, ou au chapiteau, pourrait aller dans le même sens (**Vergnolle, 1998**, p. 168-170). Ce qui se révèle fondamentale, dans cette datation, c'est la coïncidence qu'elle présente avec l'abbatiale d'Itier I<sup>er</sup>, qui fut nommé à la tête de Savigny par Odilon de Mercœur en 1018 et qui, d'après Benoît Mailliard, fut le dernier des abbés saviniens à élire sépulture dans la chapelle Saint-Léger. L'idée qu'Itier I<sup>er</sup> ait pu être à l'origine de la (re)fondation et de la (re)construction du bâtiment, dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, est particulièrement satisfaisante sur un plan scientifique. Sans doute très proche d'Odilon lui-même, ce personnage était très bien intégré dans les réseaux aristocratiques grâce auxquels il contribua largement au développement exponentiel du patrimoine foncier savinien. Mais, sa venue depuis une abbaye extérieure au diocèse de Lyon, dans un contexte où l'archevêque n'allait pas tarder à se méfier des Clunisiens, n'était pas forcément un atout pour être accepté par les moines de Savigny. Nul doute que le financement de travaux à l'intérieur du monastère pouvait être de nature à adoucir les oppositions éventuelles, au même titre que les donations. Il sera d'ailleurs intéressant de creuser la piste des techniques de construction : si la qualité inégale de la construction en grand appareil doit

sans doute beaucoup aux contraintes évoquées ci-dessus, elle pourrait aussi trahir une méthode constructive à laquelle les saviniens n'étaient encore guère habitués.

Le délaissement progressif de la chapelle Saint-Léger dans les siècles ultérieurs n'est pas sans rappeler les stratégies mises en œuvre, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des religieux qui profitent de leur puissance nouvelle pour réécrire leurs origines : les abbés issus du lieu, comme Gausmar dont la tombe fut transférée dans la nouvelle abbatale, reçurent les honneurs tandis que d'autres, comme Itier I<sup>er</sup> dont l'action fut pourtant primordiale, étaient totalement oubliés.

### 3. ÉTAT 3 – LA CRÉATION D'UN MASSIF OCCIDENTAL DANS L'ÉGLISE MARIALE

Après l'état 2, qui constitue un nouveau jalon chronologique dans l'histoire monumentale de l'église Sainte-Marie, le troisième état de construction correspond à la création d'un massif occidental à deux niveaux – vestibule et chapelle haute – qui survint dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et qui pourrait traduire dans la pierre l'introduction, toujours par Itier I<sup>er</sup>, d'une certaine spiritualité clunisienne. Cet état a déjà amplement été commenté par ailleurs (par exemple, **Puel, 2013**, p. 722-730) : aussi nous contentons-nous de signaler qu'il est représenté, à l'échelle de la chapelle Saint-Léger, par le mur transversal qui vient boucher la moitié ouest de la grande arcade située dans le mur nord.

### 4. ÉTAT 4 – LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MUR À L'EST DE LA CHAPELLE (FIN XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLE)

Le quatrième état concerne essentiellement le mur oriental de la chapelle : il correspond à la maçonnerie primitive qui est partiellement conservée malgré l'insertion postérieure d'une grande baie axiale. Nous avons déjà exposé que cet événement constructif avait pu remplacer un mur préexistant, à la suite d'un effondrement, ou fermer un espace auparavant ouvert vers l'est. Il est inutile de s'attarder sur cette question, qui ne trouvera pas de réponse dans l'immédiat. Soulignons en revanche que les deux petites fenêtres en calcaire doré, auxquelles il faut sans doute associer une baie centrale, appartient lui à cet état qui, au vu de l'emploi de ces pierres d'exportation, peut être attribué à la fin du Moyen Âge (par exemple, **Puel, 2011**).

### 5. ÉTAT 5 – UNE RÉFECTION GLOBALE DE LA CHAPELLE (XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

Le dernier état important est justement représenté par cette grande fenêtre en calcaire doré qui occupe l'essentiel du mur oriental de la chapelle. À son sujet, il faut formuler deux remarques importantes. La première concerne son attribution vraisemblable à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce aux marques lapidaires en double H, peu fréquentes dans le secteur. La seconde concerne la contemporanéité de l'enduit au blanc de plomb qui a été déposé sur toutes les maçonneries de la chapelle – murs, voûte mais aussi piliers, colonnes et chapiteaux – qui nous paraît significative de l'intérêt des derniers religieux de l'abbaye pour ce lieu prétendument si ancien qu'il remonterait à saint Maur lui-même. La réalisation de ces travaux, à une époque finalement très proche de la suppression du monastère, traduirait ainsi l'espoir des moines qui espérait obtenir leur sécularisation grâce à leurs célèbres origines (**Puel et Ganivet, 2016**).

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

---

**Bonzi et Réal, 1987** : Bonzi P., Réal S., *La chapelle saint Léger à Savigny*, maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de J.-F. Reynaud, Univ. Lyon 2, 1987.

**Devos-Cateland, 1971** : Devos-Cateland D. : « Sculptures de l'abbaye de Savigny en Lyonnais du haut Moyen âge au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, n° 7, 1971.

**Devos-Cateland, 1972** : Devos-Cateland D., « L'abbaye de Savigny : plan et architecture des édifices », in *Mélanges de travaux offerts à J. Tricou*, Lyon : M. Audin, 1972, p. 139-156.

**Galle, 1902** : Galle, L., « Une ancienne chapelle de l'abbaye de Savigny en Lyonnais », in *Bulletin archéologique du CTHS*, Paris : Impr. nationale, 1902.

**Puel, 2011** : Puel O., « Modéliser pour percevoir le disparu. L'église Sainte-Marie de Savigny (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », in *Arch-I-Tech 2010*, actes du colloque de Cluny (17-19 nov. 2010), 2011, p. 45-54. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01309709>

**Puel, 2013** : Puel O. : *Saint-Martin de Savigny : Archéologie d'un monastère lyonnais. Histoire monumentale et organisation spatiale des édifices cultuels et conventuels (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, thèse d'archéologie médiévale, Université Lumière-Lyon 2, 2013, 4 vol., 1427 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01243383>

**Puel, 2019** : Puel O., « Architecture et topographie monastique à Saint-Martin de Savigny du IX<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle », in Fr. Bougard, A. Charansonnet et M.-C. Isaïa, *Lyon dans l'Europe carolingienne. Autour d'Agobard (816-840)*, actes du colloque de Lyon (15-17 septembre 2016), Brepols : Turnhout, 2019, p. 247-268.

**Puel, à paraître** : Puel O., « L'église Saint-Martin de Savigny du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire et archéologie d'un monument disparu », *Archéologie médiévale*, 49, à paraître (2019).

**Puel et Ganivet, 2013** : Puel O., Ganivet P., « La géographie des morts à l'abbaye de Savigny », dans Reveyron N, Puel O. et Gaillard Ch. (dir.), *Architecture, décor et organisation spatiale : les enjeux de l'archéologie médiévale*. Mélanges J.-Fr. Reynaud, Lyon, 2013 (DARA, 38), p. 131-142.

**Puel et Ganivet, 2016** : Puel O., Ganivet P. : « Les origines de l'abbaye lyonnaise Saint-Martin de Savigny », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 01 avril 2017. <http://cem.revues.org/14491>

**Vergnolle, 1998** : Vergnolle, É., « La colonne à l'époque romane. Réminiscences et nouveautés », in *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 41, 1998, p. 141-174.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

- Pl. 1** - Plan topographique du bâtiment associé au plan phasé des vestiges de l'église Sainte-Marie (1/100). *DAO : O. Puel*
- Pl. 2** - Mur nord, parement sud : relevé pierre à pierre (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 3** - Mur nord, parement sud : identification des pierres de taille (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 4** - Mur nord, parement sud : phasage de la construction (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 5** - Mur est, parement sud : relevé pierre à pierre (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 6** - Mur est, parement sud : identification des pierres de taille (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 7** - Mur est, parement sud : phasage de la construction (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel*
- Pl. 8** - Mur sud, parement sud : relevé pierre à pierre (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise*
- Pl. 9** - Mur sud, parement sud : identification des pierres de taille (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise*
- Pl. 10** - Mur sud, parement sud : phasage de la construction (1/40). *DAO : C. Besse, A. Devillechaise*
- Pl. 11** - Mur ouest, parement sud : relevé pierre à pierre (1/40). *DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse*
- Pl. 12** - Mur ouest, parement sud : identification des pierres de taille (1/40). *DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse*
- Pl. 13** - Mur ouest, parement sud : phasage de la construction (1/40). *DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse*
- Pl. 14** - Mur sud, piédroit ouest de la fenêtre, face interne : a. Identification des pierres de taille ; b. Phasage de la construction (1/40). *DAO : A. Devillechaise*
- Pl. 15** - Plan phasé de la chapelle et de l'église (1/100). *DAO : O. Puel*
- Pl. 16** - Vues photogrammétriques réalisées à la fin de l'intervention archéologique : a. Massif d'angle nord-ouest ; b. Mur nord ; c. Massif d'angle nord-est ; d. Mur est ; e. Massif d'angle sud-est ; f. Mur sud ; g. Massif d'angle sud-ouest ; h. Mur ouest. *Tirages : A. Tourasse*
- Pl. 17** - Couvrement de la chapelle : a. Voûte d'arêtes couverte d'enduits modernes ; b. Partie sommitale du voûtement : traits au crayon. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 18** - Couvrement de la chapelle : a. Arêtes et voutain du côté de l'arc est ; b. Tracés préparatoires et fragments de peinture sur la voûte, du côté ouest. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 19** - Mur nord, parement interne, parties hautes avant l'intervention archéologique (depuis le sud) : a. Paroi murale, intrados de l'arc et voutain ; b. Massif d'angle nord-ouest et retombée septentrionale de l'arc ouest. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 20** - Massif d'angle nord-ouest (depuis l'est) : a. Retombées de la voûte et de l'arc nord ; b. Colonne et pilier nord avant l'intervention archéologique ; c. Détail de la base de colonne moulurée. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 21** - Mur nord, parement interne, après suppression des ciments (depuis le sud) : a. Sommet du mur, ponctuellement couvert par l'enduit moderne, avec l'arc bouché de l'arcade menant à l'église ; b. Partie basse : le piédroit ouest de l'ancienne arcade, ainsi que son bouchage, se distingue sous l'enduit. *Clichés : O. Puel*

- Pl. 22** - Mur nord, parement interne (depuis le sud ou le sud-est) : a. Vue d'ensemble après décroûtage complet ; b. Jonction entre le massif d'angle nord-ouest et le mur. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 23** - Sommet du mur nord, parement interne, après décroûtage de l'enduit moderne (depuis le sud ou le sud-ouest) : a. Arc bouché de l'arcade menant à l'église ; b. Arc bouché de l'ancienne arcade. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 24** - Mur nord, parement interne, détails de l'arc bouché de l'ancienne arcade (depuis le sud ou le sud-ouest) : a. Enduit conservé sur l'intrados de l'arc, côté ouest ; b. Jonction entre l'arc originel (briques et pierres alternées) et la réfection (briques uniquement). *Clichés : O. Puel*
- Pl. 25** - Mur nord, parement interne, détails de l'arc bouché de l'ancienne arcade (depuis le sud ou le sud-est) : a. Sommet de l'arc correspondant à une réfection ; b. Mortier de construction entre les claveaux de brique de l'arc. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 26** - Mur nord, détails du linteau de l'ancienne arcade (depuis le sud ou le sud-ouest) : a. Linteau monolithe en calcaire dur ; b/c. Extrémités du linteau qui, à l'ouest comme à l'est, n'est pas ancré dans l'encadrement de l'ancienne ouverture. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 27** - Mur est du cuvier correspondant à un mur transversal de l'église adjacente (depuis l'est ou le sud-est) : a. Extrémité sud du mur bouchant l'ancienne arcade du mur nord de la chapelle ; b. Arcade aveugle à l'extrémité sud du mur, permettant de conserver un accès vers la chapelle ; c. Fond de la petite arcade aveugle. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 28** - Mur nord, parement interne, partie basse de l'ancienne arcade (depuis le sud) : a. Détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade ; b. Sous le seuil de l'ancienne arcade, structure en saillie qui soutenait sans doute un escalier. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 29** - Mur nord, parement interne, partie basse de l'ancienne arcade (depuis le sud) : a. Sous le seuil de l'ancienne arcade, structure en saillie qui soutenait sans doute un escalier ; b. Détail du seuil conservé à l'ouest. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 30** - Mur nord, parement interne, bouchage partiel de l'arcade correspondant à l'extrémité sud du mur transversal de l'église (depuis le sud) : a. Maçonnerie du bouchage ; b. Remploi de colonnette sculptée dans ce bouchage. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 31** - Mur est, parement externe (depuis l'est ou le sud-est) : a. Vue d'ensemble. L'arrachement visible à droite correspond au mur mitoyen à la chapelle et à l'église ; b. Vestiges d'une ancienne fenêtre détruite par la baie actuelle. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 32** - Mur est, parement interne, parties hautes avant l'intervention archéologique (depuis l'ouest) : a. Paroi murale et intrados de l'arc ; b. Massif d'angle nord-est, retombées de la voûte et de l'arcs. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 33** - Massif d'angle nord-est avant l'intervention archéologique (depuis le sud ou le sud-ouest) : a. Retombées septentrionales de la voûte et de l'arc ; b. Chapiteau à godrons et imposte moulurée, tous deux bûchés ; c. Détail du chapiteau. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 34** - Détails du massif d'angle nord-est (depuis l'ouest ou le sud-ouest) : a. Sommet du pilier nord et chapiteau de la colonne ; b. Base de colonne intégrée au premier tronçon du fût. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 35** - Mur est, parement interne (depuis l'ouest) : a. Vue d'ensemble après décroûtage ; b. Partie basse avant décroûtage. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 36** - Arc est, intrados, détail des peintures murales : a. Massif d'angle sud-est : retombée méridionale de l'arc après décroûtage partiel ; b. Relevé du décor en cours de réalisation. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 37** - Mur est, parement interne, angle supérieur sud (depuis l'ouest) : a. Petit sondage montrant la jonction entre le mur et l'arc ; b. Détail de la maçonnerie du mur accolée contre l'arc. *Clichés : O. Puel*

- Pl. 38** - Mur est, parement interne, angle inférieur sud (depuis l'ouest) : a. Maçonnerie accolée au massif d'angle sud-est ; b. Détail de la maçonnerie avec un remploi sculpté en marbre. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 39** - Mur est, parement interne, partie nord (depuis le sud ou le sud-ouest) : a. Jonction entre le mur, y compris le bouchage de l'ancienne fenêtre, et le massif d'angle nord-est ; b. Bouchage de l'ancienne fenêtre. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 40** - Mur est, parement interne, partie sud (depuis l'ouest ou le nord-ouest) : a. Vue d'ensemble avant l'intervention archéologique ; b. Jonction entre le mur, y compris le bouchage de l'ancienne fenêtre, et le massif d'angle sud-est ; c. Bouchage de l'ancienne fenêtre. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 41** - Parties hautes du mur sud, parement interne, avant l'intervention archéologique (depuis le nord) : a. Sommet du mur avec les différents revêtements modernes ; b. Massif d'angle sud-est, sommet du pilier est et de la colonne avec son chapiteau à arcatures. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 42** - Mur sud, parement interne, angle supérieur ouest (depuis le nord) : a. Retombées méridionales de la voûte et de l'arc ouest ; b. Jonction entre le mur et l'arc qui se prolonge nettement derrière le bouchage intérieur. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 43** - Mur sud, parement interne (depuis le nord) : a. Partie basse avant l'intervention archéologique ; b. Vue d'ensemble après un décroûtage partiel. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 44** - Mur ouest, parement interne, partie hautes (depuis l'est ou le sud-est) : a. Sommet du mur, arc et voutain avant l'intervention archéologique (depuis l'est) ; b/c. Détail d'un fragment de décor peint localisé sur la voûte d'arêtes, à proximité de l'arc ouest. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 45** - Massif d'angle sud-ouest (depuis le nord, l'est ou le nord-est) : a. Retombées occidentales de la voûte et de l'arc sud ; b. Colonne et pilier ouest ; c. Détail du chapiteau épannelé et de l'imposte moulurée. *O. Puel*
- Pl. 46** - Arc ouest de face, après décroûtage (depuis l'est ou le sud-est) : a. Arc et paroi murale présentant une importante fissure ; b. Traces de l'enduit originel ayant coulé sur certains claveaux de l'arc. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 47** - Arc ouest, intrados, après décroûtage : a. Retombée méridionale de l'arc ; Claveau présentant une légère incision en son milieu. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 48** - Mur ouest, parement interne, partie basse (depuis l'est) : a. Vue d'ensemble avant décroûtage ; b. Vue d'ensemble après décroûtage. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 49** - Mur ouest, parement interne, partie haute avant l'intervention archéologique (depuis l'est) : a. Vue d'ensemble de la paroi murale avec les enduits modernes ; b. Détail de la paroi murale. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 50** - Mur ouest, parement interne, et intrados de l'arc ouest : a. Jonction entre le mur et l'arc, avec de micro-restes de peintures sur l'enduit ; b. Morceau de bois pris dans l'enduit originel de l'arc. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 51** - Sommet du mur ouest, parement interne, après décroûtage : a. Vue d'ensemble de l'arc et de la paroi murale. b. Détail de la maçonnerie. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 52** - Mur ouest, parement interne, partie basse, côté sud (depuis l'est ou le nord-est) : a. Chaînage en grand appareil et césure périmétrale autour de la porte actuelle ; b. Jonction entre le mur et le massif d'angle sud-ouest. *Clichés : O. Puel*
- Pl. 53** - Mur ouest, parement interne, partie basse, côté nord (depuis l'est ou le sud-est) : a. Chaînage en grand appareil et césure périmétrale autour de la porte actuelle ; b. Jonction entre le mur et le massif d'angle nord-ouest. *Clichés : O. Puel*

ÉGLISE SAINTE-MARIE



Angle nord-ouest de l'église préromane

Support d'une voûte d'ogives insérée au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle

Gouttereau nord de l'église du XI<sup>e</sup> siècle

Murs du cuvier bâtis au XIX<sup>e</sup> siècle sur les ruines du massif occidental

Façade de l'église préromane

Mur transversal séparant le massif occidental de la nef dans l'église du XI<sup>e</sup> siècle

Gouttereau sud de l'église préromane

Gouttereau sud de l'église reconstruit au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle à la suite d'un effondrement

ANNEXE OUEST

CHAPELLE SAINT-LÉGER

0 5 m

États de construction

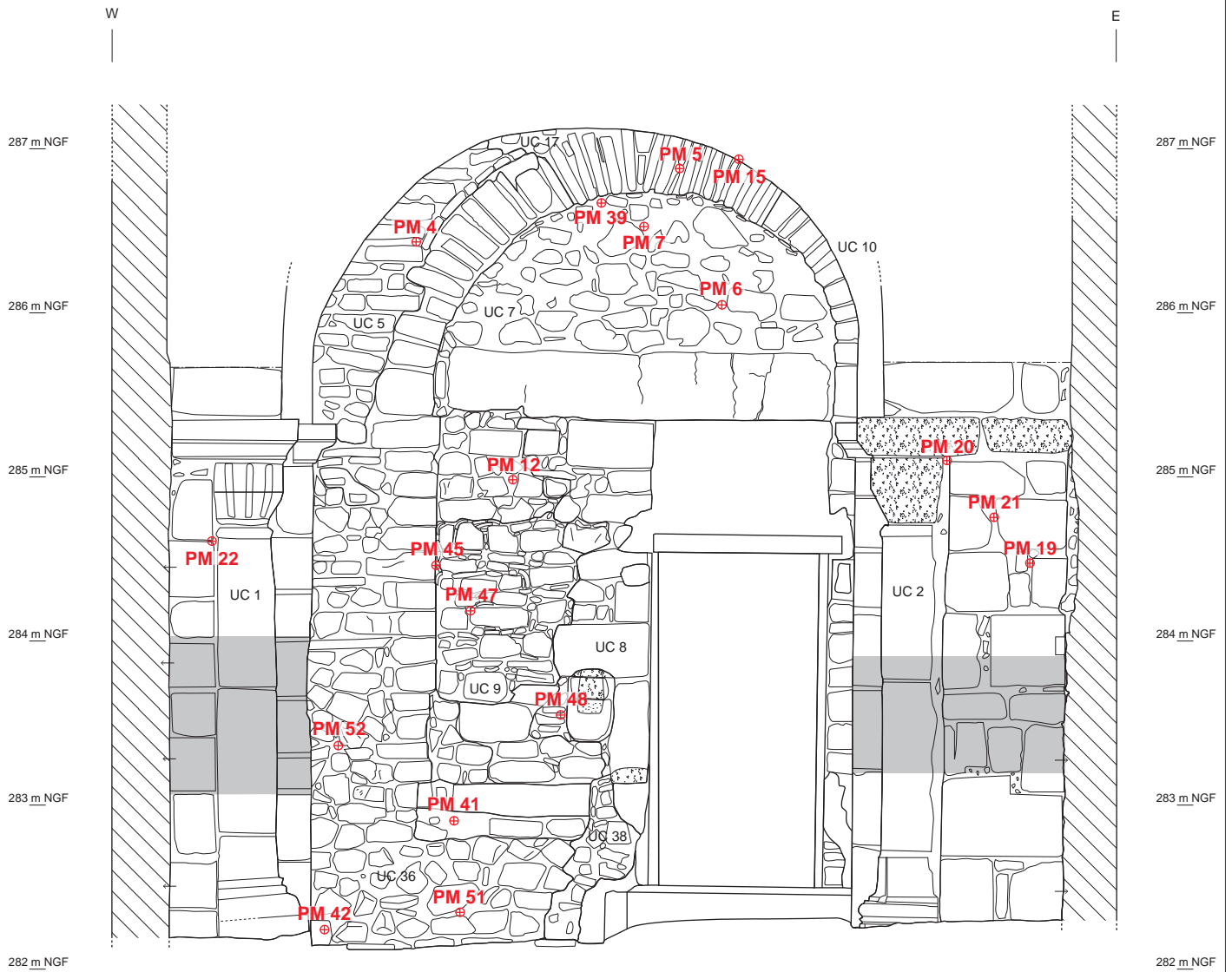
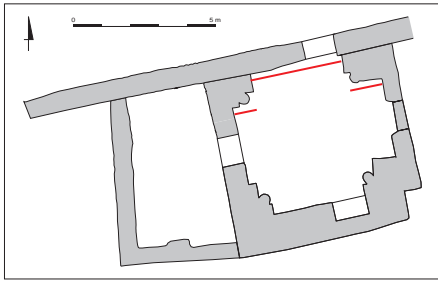
Indéterminé	État 1 A	État 2	État 4	État 5 B
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 A	État 6

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

Plan topographique du bâtiment associé au plan phasé des vestiges de l'église Sainte-Marie (1/100)

Levé : ATM 3 D (2009)

DAO : O. Puel



0 2 m

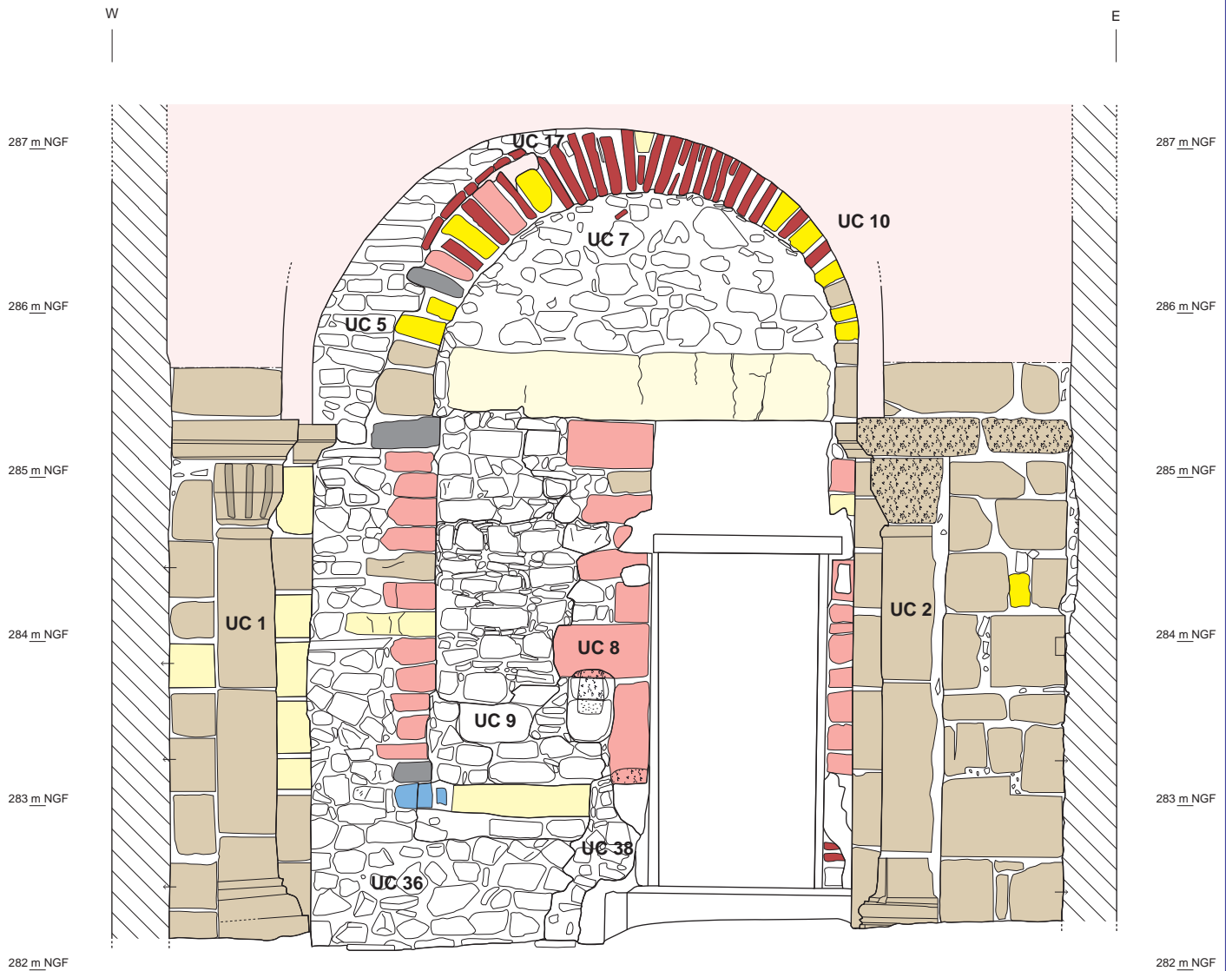
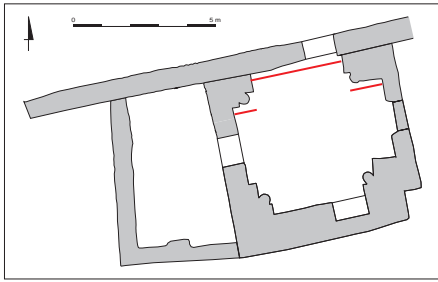
⊕ PM 44	Prélèvements de mortier		Rupture de l'alignement des joints dans les piliers
---------	-------------------------	--	---

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement sud : relevé pierre à pierre (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



0 2 m

**Matériaux de construction**

- Brique
- Calcaire doré
- Grès rosé
- Tuf
- Basalte
- Calcaire Blanc
- Grès marron

**Revêtements**

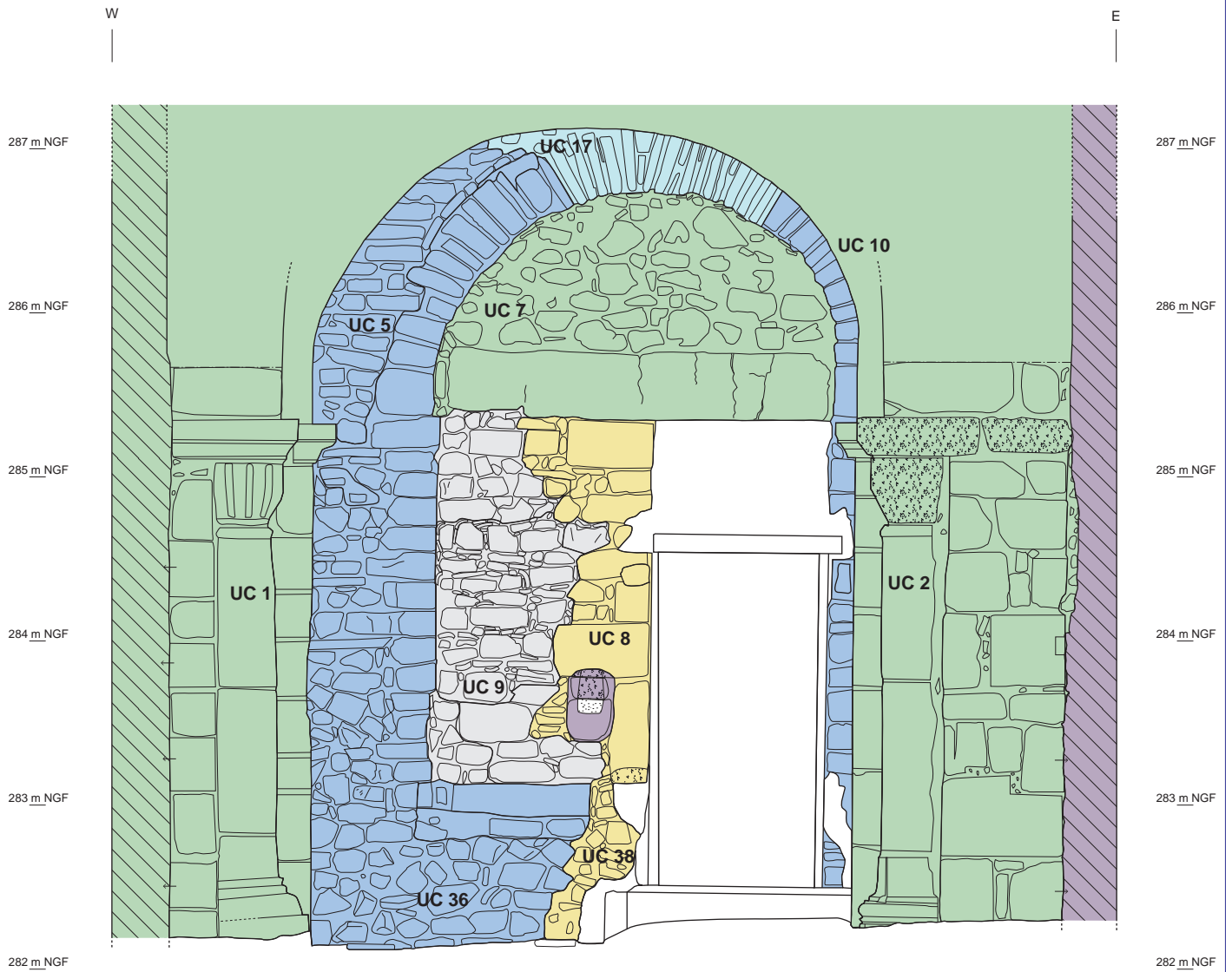
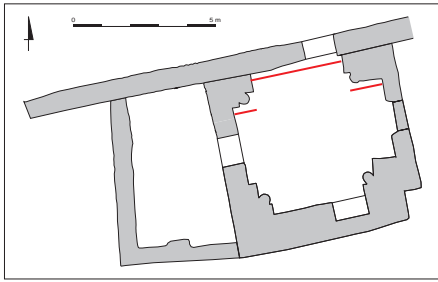
- Ciment
- Enduit peint
- Plâtre
- Blanc de plomb

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement sud : identification des pierres de taille (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



0 2 m

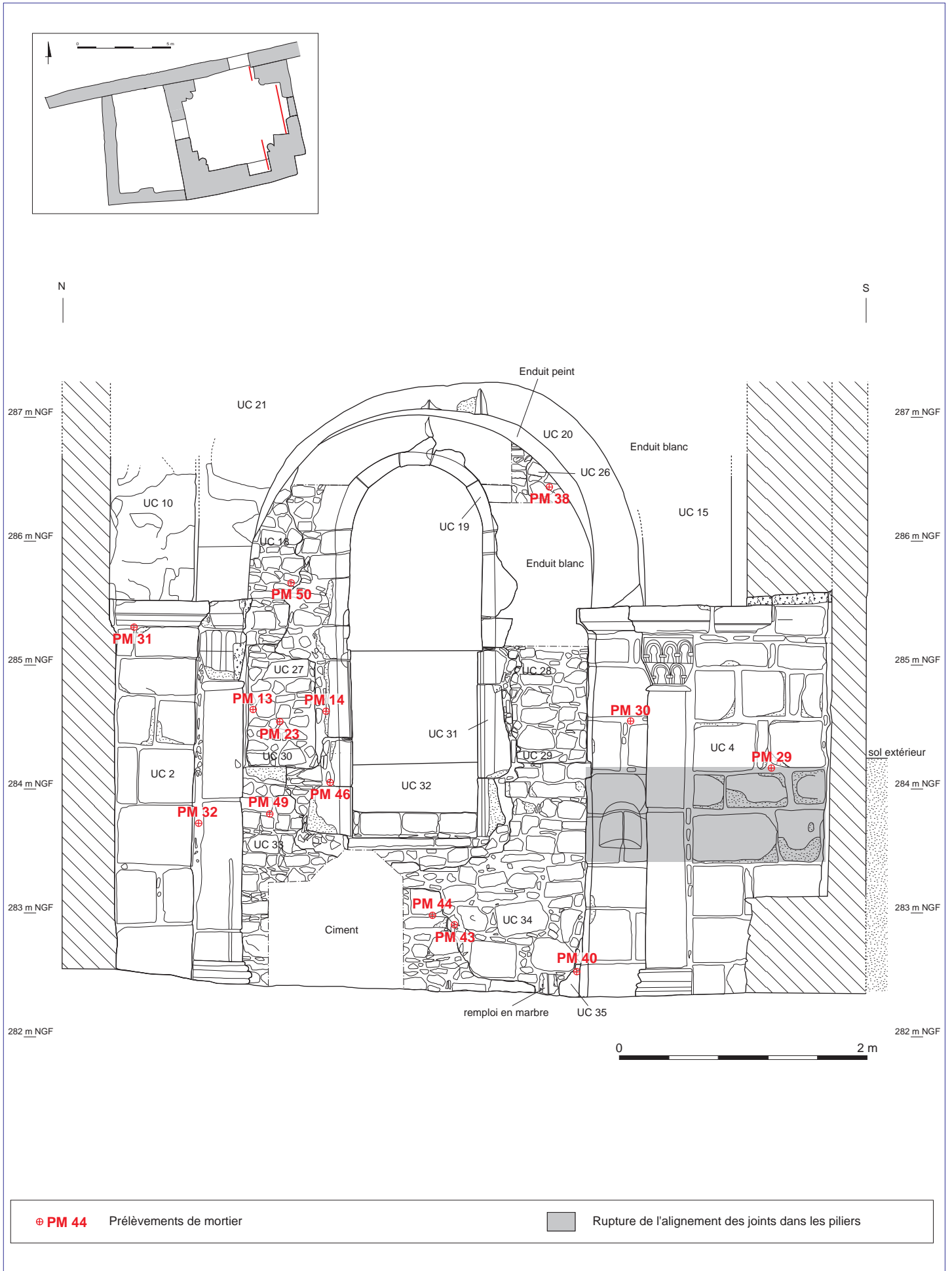
États de construction			Revêtements	
Indéterminé	État 1 A	État 2	État 5 A	Blanc de plomb
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 B	
		État 4	État 6	

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement sud : phasage de la construction (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



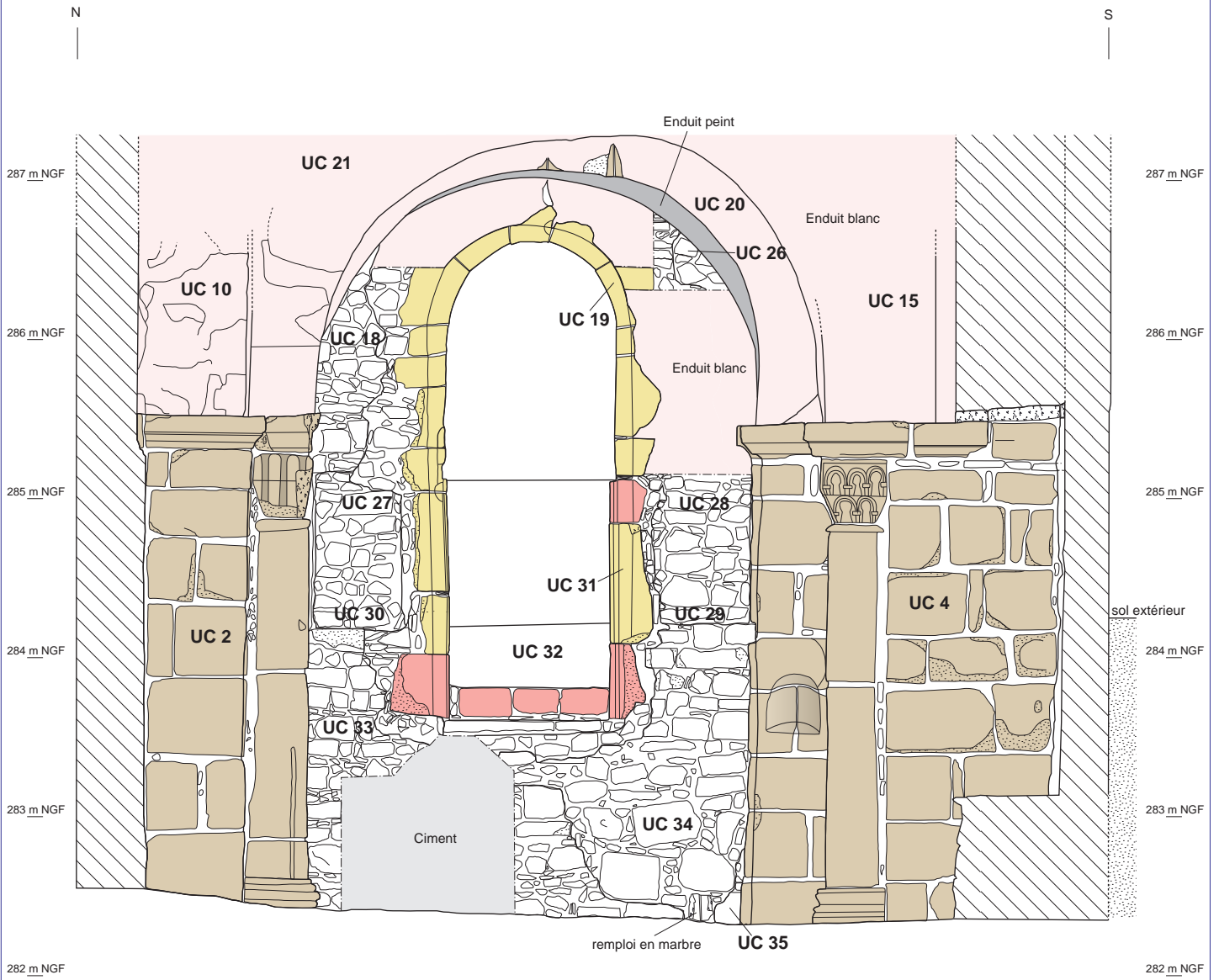
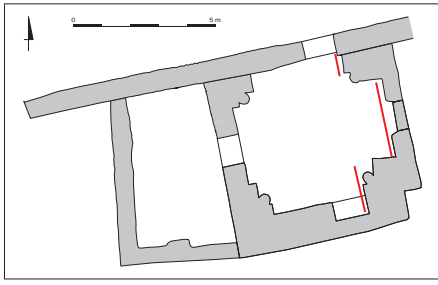
Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement ouest : relevé pierre à pierre (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel





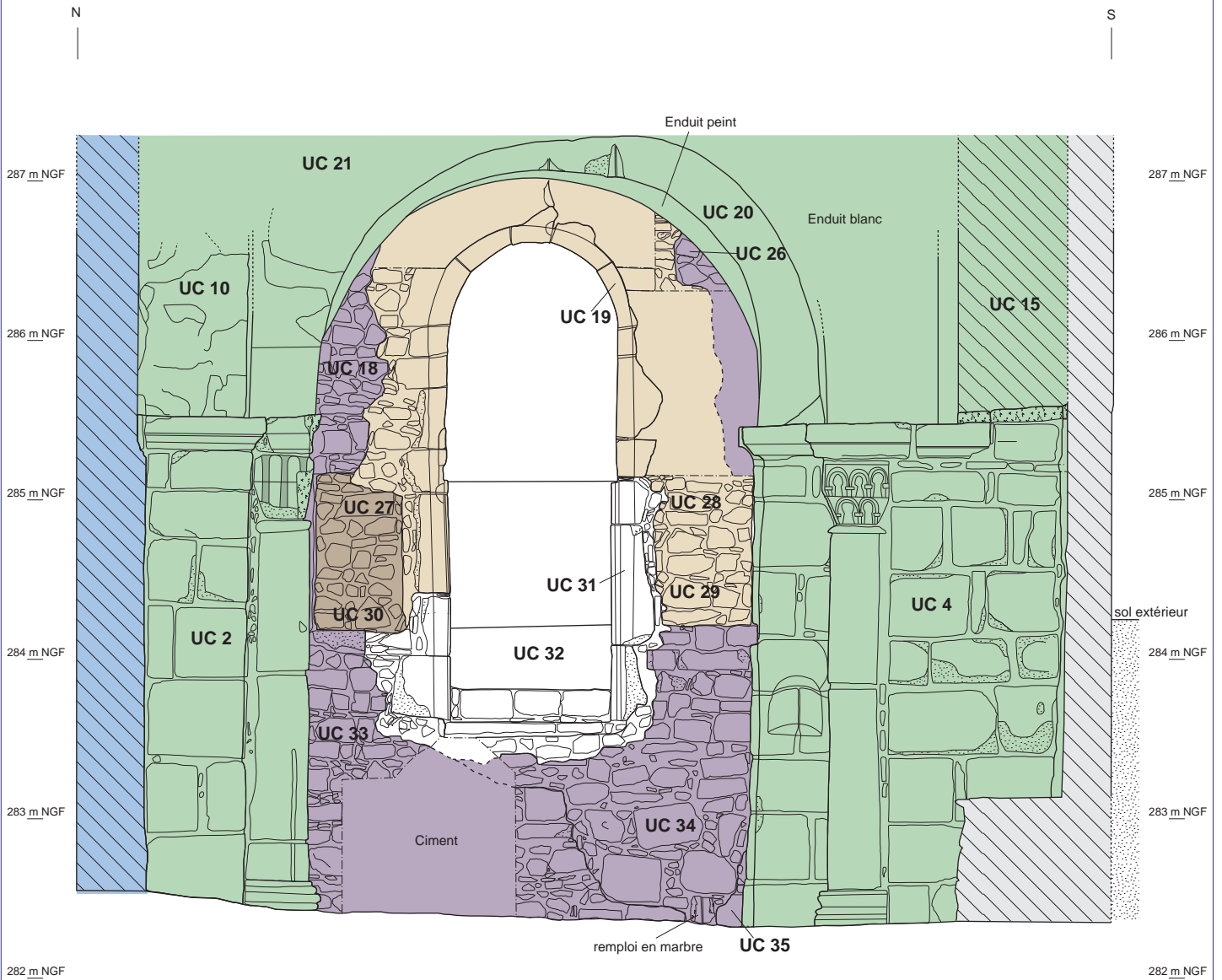
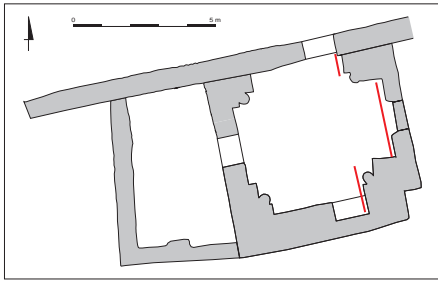
Matériaux de construction				Revêtements	
Brique	Calcaire doré	Grès rosé	Tuf	Ciment	Enduit peint
Basalte	Calcaire Blanc	Grès marron		Plâtre	Blanc de plomb

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement ouest : identification des pierres de taille (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



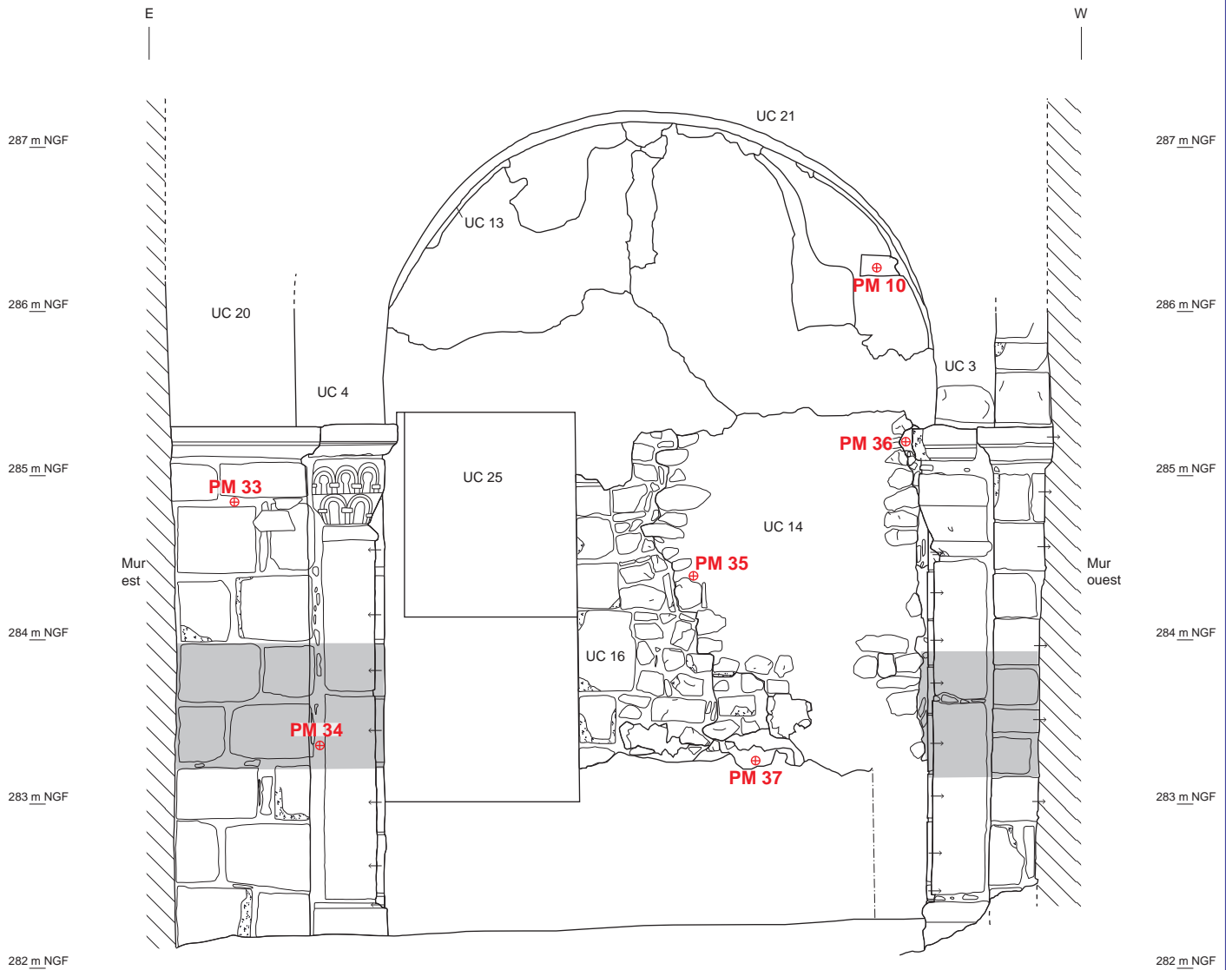
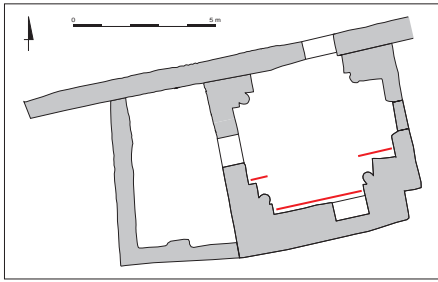
États de construction			États de construction		Revêtements
Indéterminé	État 1 A	État 2	État 5 A	Blanc de plomb	
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 B		
		État 4	État 6		

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement ouest : phasage de la construction (1/40)**

Relevés : L. Eneau-Brun, A. Devillechaise, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



0 2 m

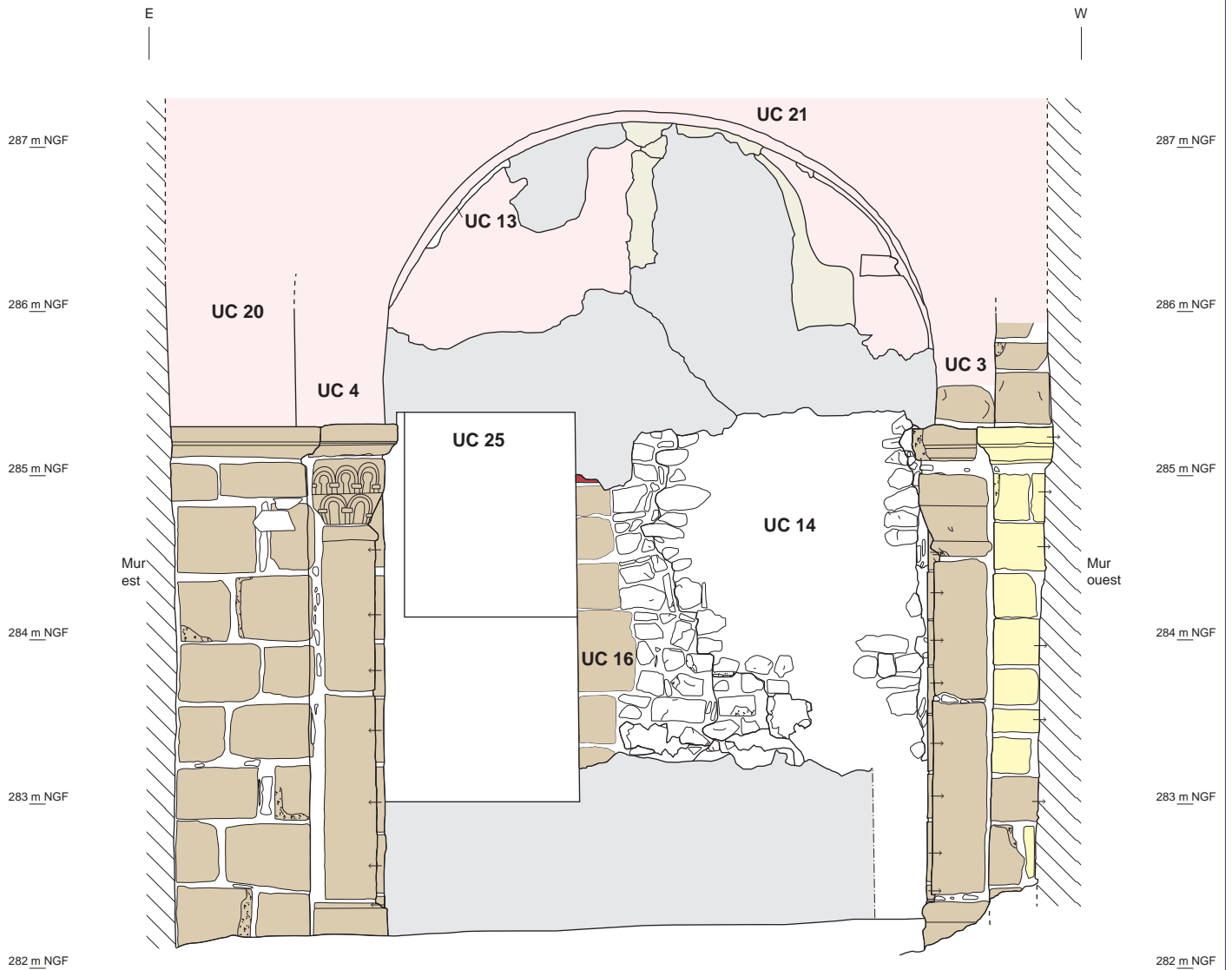
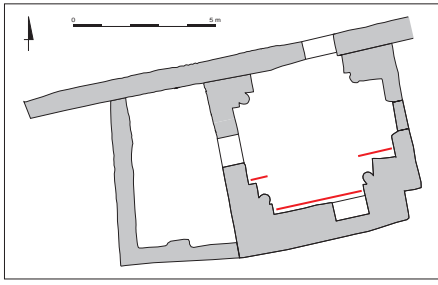
⊕ PM 44	Prélèvements de mortier		Rupture de l'alignement des joints dans les piliers
---------	-------------------------	--	---

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur sud, parement nord : relevé pierre à pierre (1/40)**

Relevés : C. Besse, A. Borel, A. Devillechaise, M. Duriez, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



0 2 m

**Matériaux de construction**

**Revêtements**

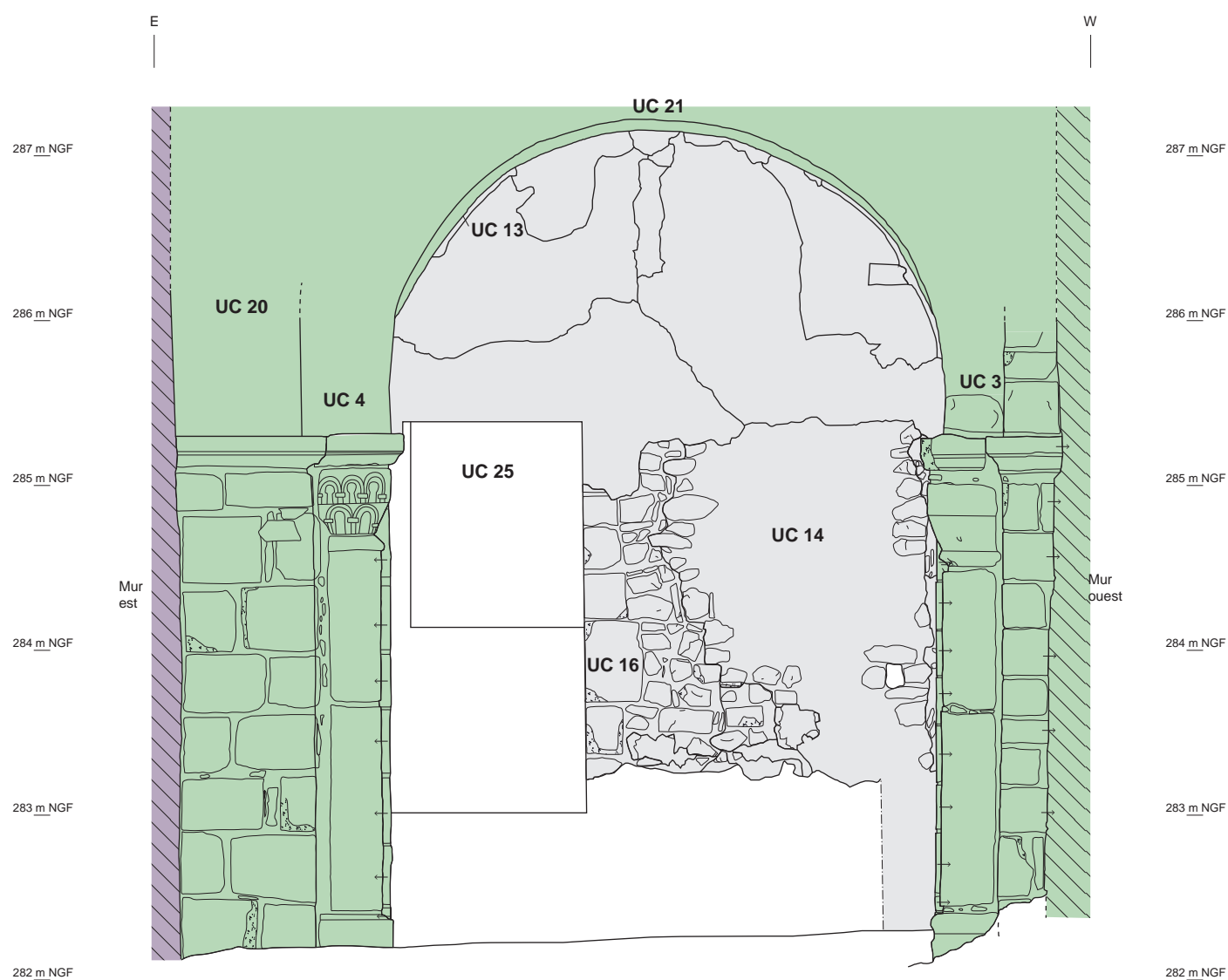
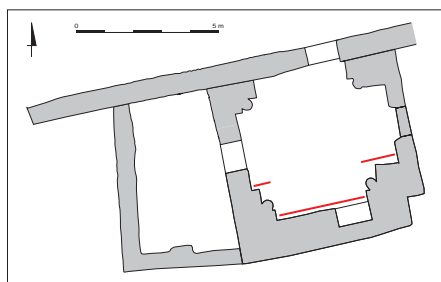
- |         |                |             |     |        |                |
|---------|----------------|-------------|-----|--------|----------------|
| Brique  | Calcaire doré  | Grès rosé   | Tuf | Ciment | Enduit peint   |
| Basalte | Calcaire Blanc | Grès marron |     | Plâtre | Blanc de plomb |

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur Sud, parement nord : identification des pierres de taille (1/40)**

Relevés : C. Besse, A. Borel, A. Devillechaise, M. Duriez, O. Puel, B. Solard

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



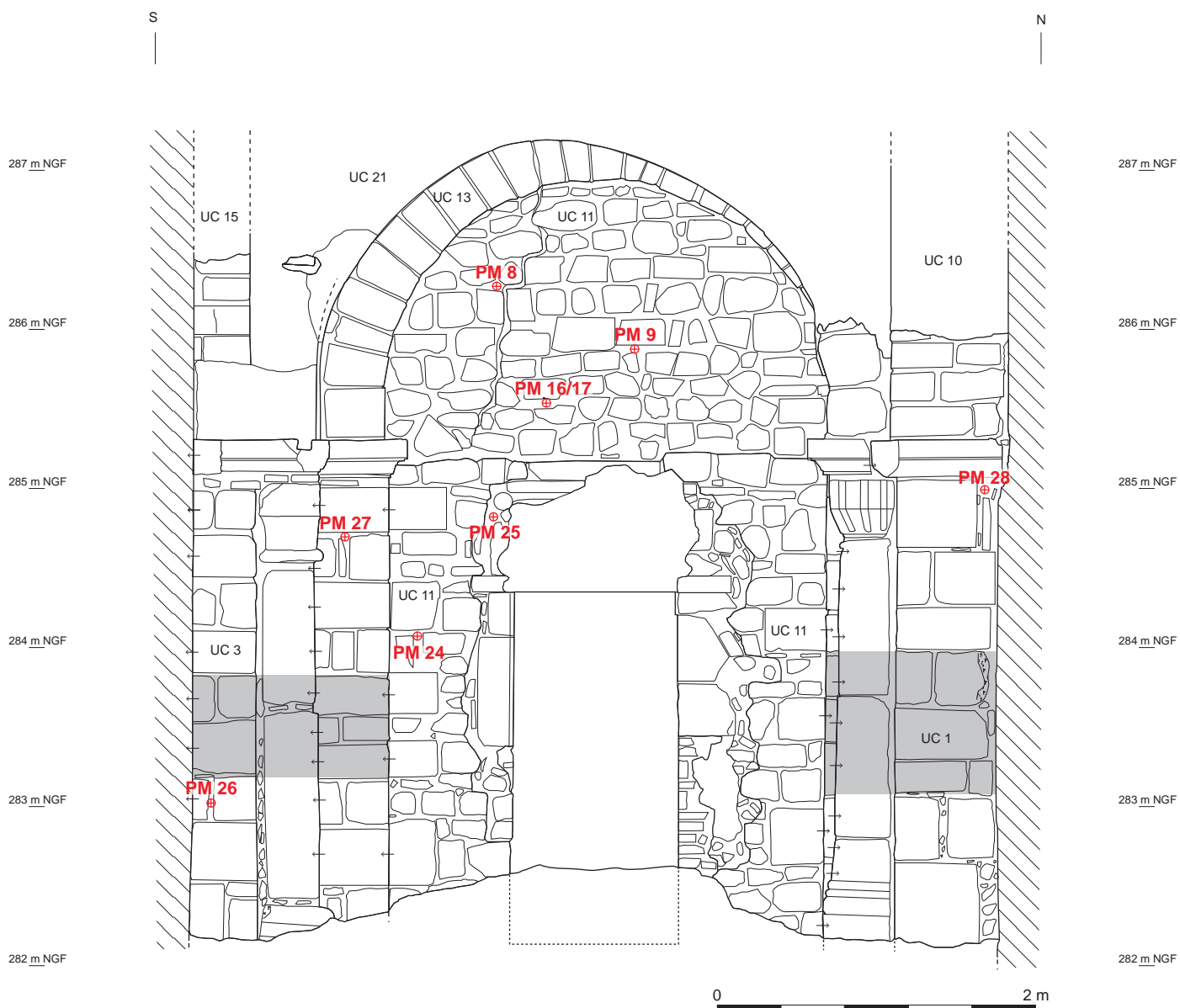
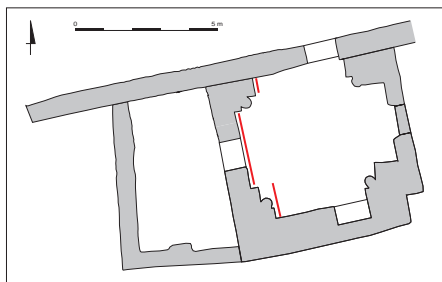
États de construction				Revêtements	
Indéterminé	État 1 A	État 2	État 5 A	Ciment	Blanc de plomb
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 B		
		État 4	État 6		

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur sud, parement nord : phasage de la construction (1/40)**

Relevés : C. Besse, A. Borel, A. Devillechaise, M. Duriez, O. Puel, B. Solar

DAO : C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel



⊕ PM 44 Prélèvements de mortier

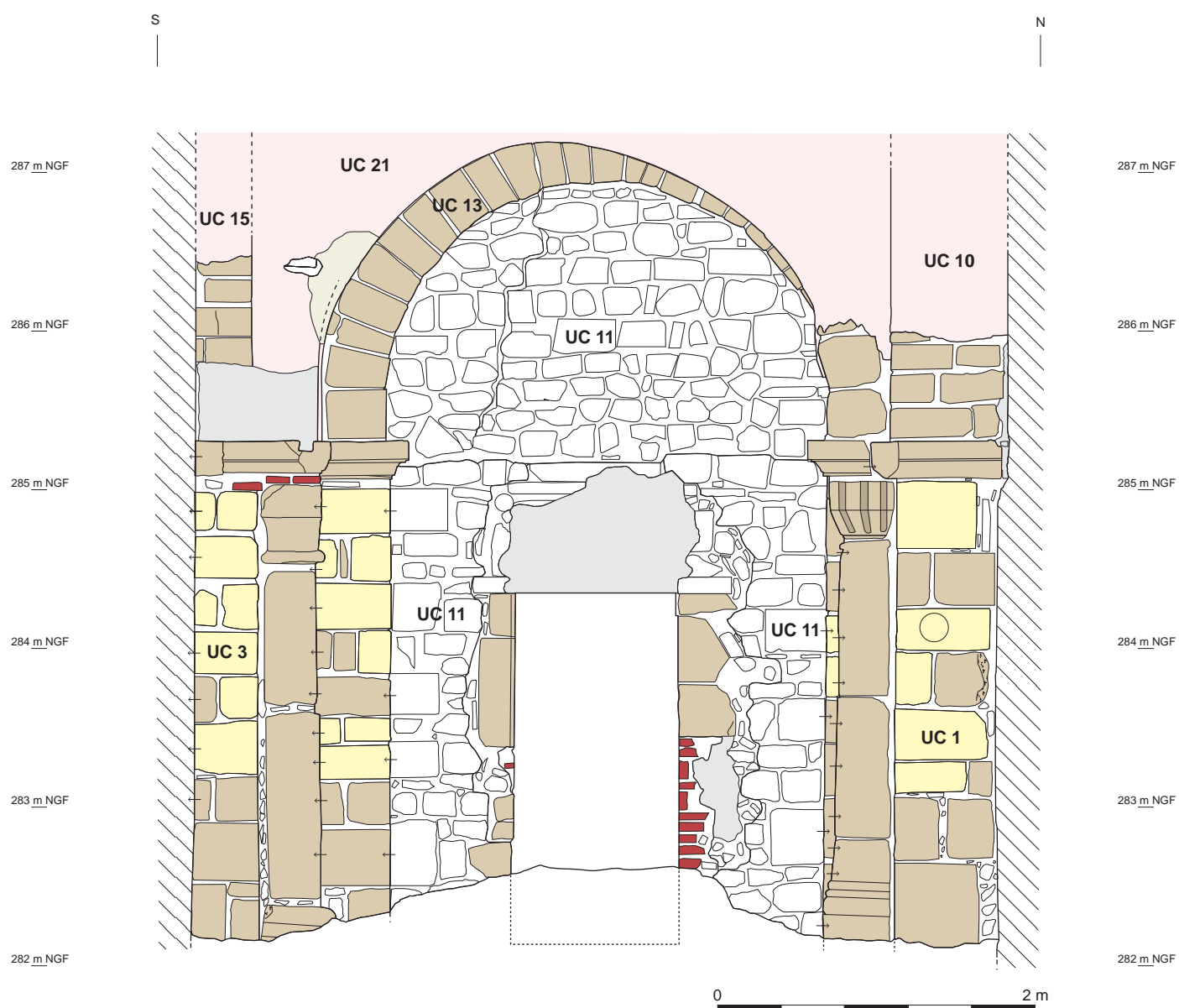
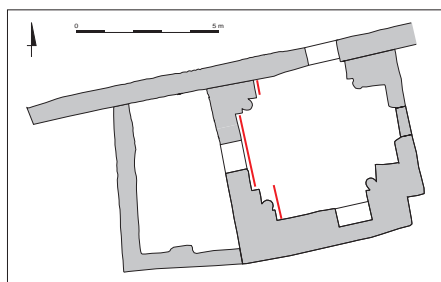
■ Rupture de l'alignement des joints dans les piliers

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur ouest, parement est : relevé pierre à pierre (1/40)**

Relevés : C. Besse, A. Devillechaise, A. Tourasse

DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse



**Matériaux de construction**

- |         |                |             |     |
|---------|----------------|-------------|-----|
| Brique  | Calcaire doré  | Grès rosé   | Tuf |
| Basalte | Calcaire Blanc | Grès marron |     |

**Revêtements**

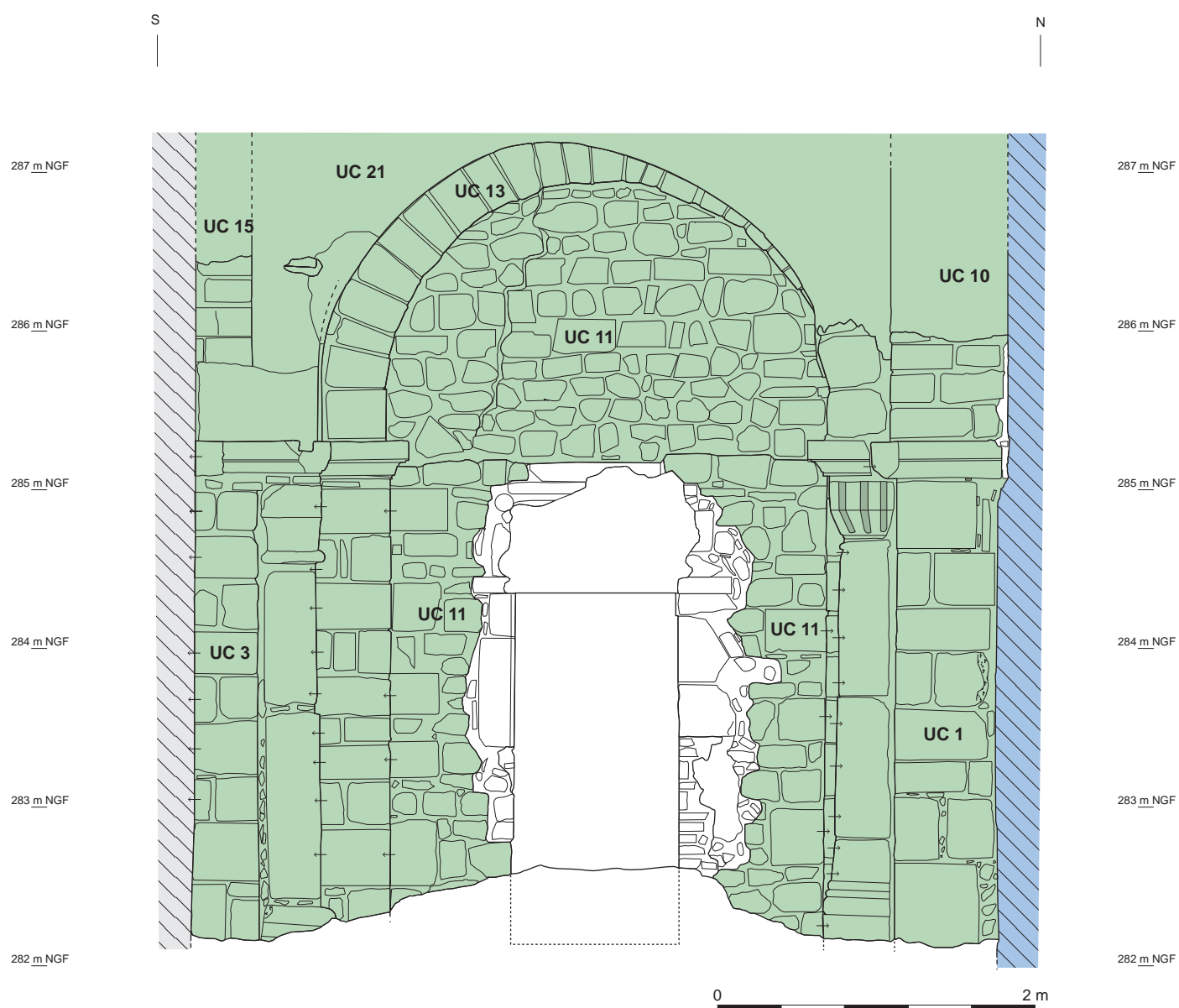
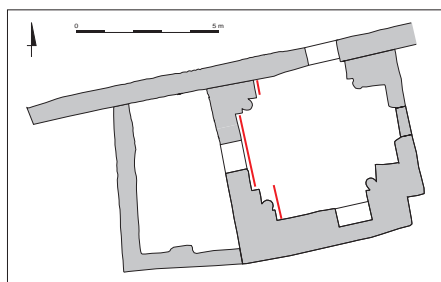
- |        |                |
|--------|----------------|
| Ciment | Enduit peint   |
| Plâtre | Blanc de plomb |

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur ouest, parement est : identification des pierres de taille (1/40)**

Relevés : C. Besse, A. Devillechaise, A. Tourasse

DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse



États de construction			États de construction		Revêtements	
Indéterminé	État 1 A	État 2	État 5 A	Ciment	Blanc de plomb	
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 B			
		État 4	État 6			

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur ouest, parement est : phasage de la construction (1/40)**

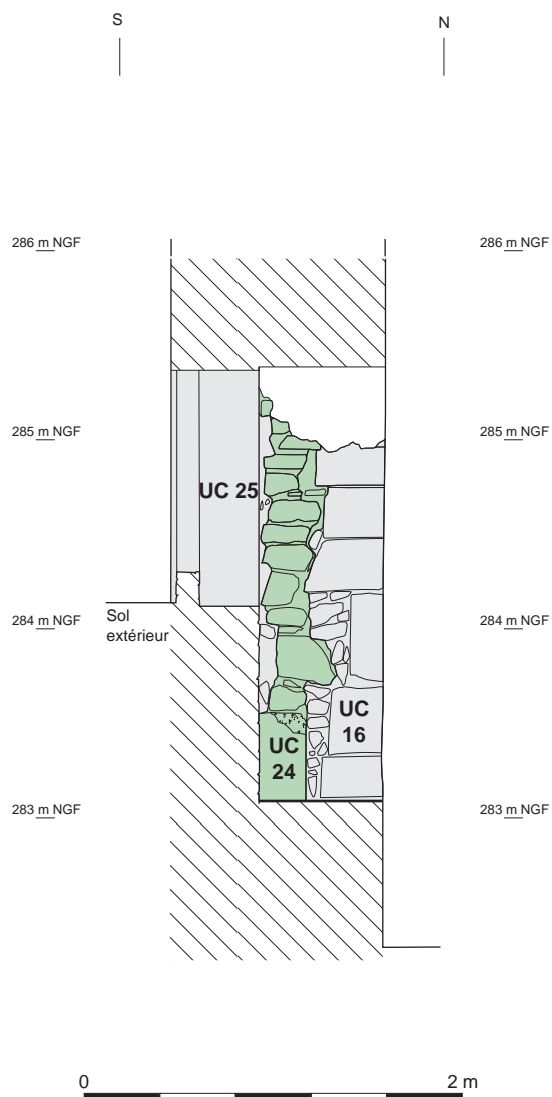
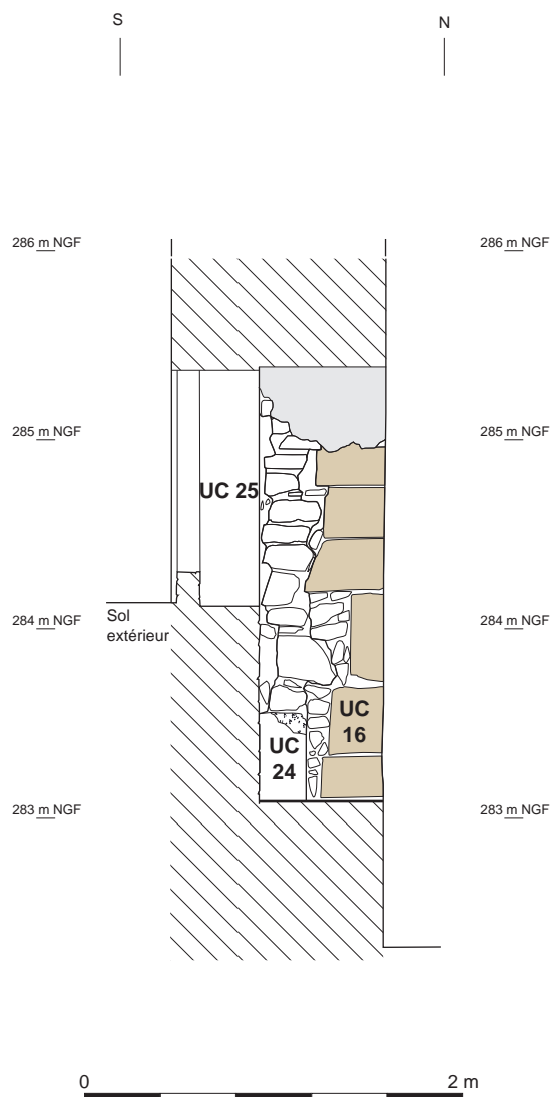
Relevés : C. Besse, A. Devillechaise, A. Tourasse

DAO : A. Devillechaise, A. Tourasse





a. Identification des pierres de taille

b. Phasage de la construction



Matériaux de construction		Revêtements	
	Grès marron		Ciment

États de construction	
	Indéterminé
	État 2

ÉGLISE SAINTE-MARIE



Angle nord-ouest de l'église préromane

Support d'une voûte d'ogives insérée au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle

Gouttereau nord de l'église du XI<sup>e</sup> siècle

Murs du cuvier bâtis au XIX<sup>e</sup> siècle sur les ruines du massif occidental

Façade de l'église primitive (IX<sup>e</sup> siècle ?)

Mur transversal séparant le massif occidental de la nef dans l'église du XI<sup>e</sup> siècle

Gouttereau sud de l'église reconstruit au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle à la suite d'un effondrement

Gouttereau sud de l'église préromane

Chapelle construite dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle au sein d'un bâtiment préexistant ?

ANNEXE OUEST

CHAPELLE SAINT-LÉGER

0 5 m

États de construction

Indéterminé	État 1 A	État 2	État 4	État 5 B
Antérieur	État 1 B	État 3	État 5 A	État 6

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

Plan phasé de la chapelle et de l'église (1/100)

Levé : ATM 3 D (2009)

DAO : O. Puel





a. Massif d'angle nord-ouest.



b. Mur nord.



c. Massif d'angle nord-est.



d. Mur est.



e. Massif d'angle sud-est.



f. Mur sud.



g. Massif d'angle sud-ouest.



h. Mur ouest.





69175\_2212548\_PN\_0037

a. Voûte d'arêtes couverte d'enduits modernes.



69175\_2212548\_PN\_0490

b. Partie sommitale de la voûte : traits au crayons.



69175\_2212548\_PN\_0041

a. Arêtes et voutain du côté de l'arc est.



69175\_2212548\_PN\_0487

b. Tracés préparatoires et fragments de peintures sur la voûte, du côté ouest.



69175\_2212548\_PN\_0017

a. Paroi murale, intrados de l'arc et voutain.



69175\_2212548\_PN\_0015

b. Massif d'angle nord-ouest et retombée septentrionale de l'arc ouest.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement interne, parties hautes avant l'intervention archéologique (depuis le sud)**





69175\_2212548\_PN\_0234

b. Colonne et pilier nord avant l'intervention archéologique.



69175\_2212548\_PN\_0021

a. Retombées de l'arête de la voûte et de l'arc nord.



69175\_2212548\_PN\_0632

c. Détail de la base moulurée.



69175\_2212548\_PN\_0196

a. Sommet du mur, ponctuellement couvert par l'enduit moderne, avec l'arc bouché de l'arcade menant à l'église.



69175\_2212548\_PN\_0345

b. Partie basse : le piédroit ouest de l'ancienne arcade, ainsi que son bouchage partiel, se distinguent sous l'enduit moderne.



69175\_2212548\_PN\_0572

a. Vue d'ensemble après décroutage complet.



69175\_2212548\_PN\_0346

b. Jonction entre le massif d'angle nord-ouest et le mur.



69175\_2212548\_PN\_0449

a. Arc bouché de l'arcade menant à l'église.



69175\_2212548\_PN\_0469

b. Arc bouché de l'ancienne arcade.



69175\_2212548\_PN\_0452

a. Enduit conservé sur l'intrados de l'arc, côté ouest.



69175\_2212548\_PN\_0455

b. Jonction entre l'arc originel (briques et pierres alternées) et la réfection (briques uniquement).



69175\_2212548\_PN\_0459

a. Sommet de l'arc correspondant à une réfection.



69175\_2212548\_PN\_0492

b. Mortier de construction entre les claveaux de brique de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0468

a. Linteau monolithe en calcaire dur.



69175\_2212548\_PN\_0451



69175\_2212548\_PN\_0462

b/c. Extrémités du linteau qui, à l'ouest comme à l'est, n'est pas ancré dans l'encadrement de l'ancienne ouverture.



a. Extrémité sud du mur bouchant l'ancienne arcade du mur nord de la chapelle.

69175\_2212548\_PN\_0587



b. Arcade aveugle à l'extrémité sud du mur, permettant de conserver un accès vers la chapelle

69175\_2212548\_PN\_0589



c. Fond de la petite arcade aveugle.





69175\_2212548\_PN\_0582

a. Détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade.



69175\_2212548\_PN\_0576

b. Sous le seuil de l'ancienne arcade, structure en saillie qui soutenait sans doute un escalier.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement interne, partie basse de l'ancienne arcade (depuis le sud)**



69175\_2212548\_PN\_0583

a. Sous le seuil de l'ancienne arcade, structure en saillie qui soutenait sans doute un escalier.



69175\_2212548\_PN\_0580

b. Détail du seuil conservé à l'ouest.



69175\_2212548\_PN\_0585

a. Maçonnerie du bouchage.



69175\_2212548\_PN\_0465

b. Remploi de colonnette sculptée dans ce bouchage.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur nord, parement interne, bouchage partiel de l'arcade correspondant à l'extrémité sud du mur transversal de l'église (depuis le sud)**



a. Vue d'ensemble. L'arrachement visible à droite correspond au mur mitoyen à la chapelle et à l'église.

69175\_2212548\_PN\_0619



b. Vestiges d'une ancienne fenêtre détruite par la baie actuelle.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement externe (depuis l'est ou le sud-est)**



69175\_2212548\_PN\_0033

a. Paroi murale et intrados de l'arc.



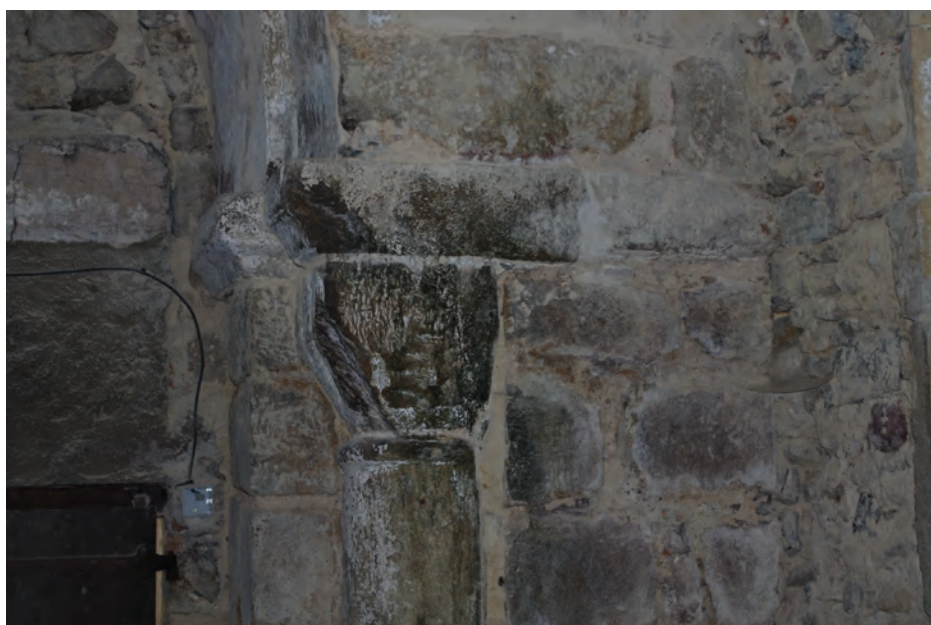
69175\_2212548\_PN\_0025

b. Massif d'angle nord-est, retombées de la voûte et de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0034

a. Retombées septentrionales de la voûte et de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0628

b. Chapiteau à godrons et imposte moulurée, tous deux bûchés.



69175\_2212548\_PN\_0395

c. Détail du chapiteau.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Massif d'angle nord-est avant l'intervention archéologique (depuis le sud ou le sud-ouest)**



69175\_2212548\_PN\_0382

a. Sommet du pilier nord et chapiteau de la colonne.



69175\_2212548\_PN\_0617

b. Base de colonne intégrée au premier tronçon du fût.



69175\_2212548\_PN\_0590

a. Vue d'ensemble après décroûtage.



69175\_2212548\_PN\_0221

b. Partie basse avant décroûtage.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement interne (depuis l'ouest)**





69175\_2212548\_PN\_0134

a. Massif d'angle sud-est, retombée méridionale de l'arc après décroûtage partiel.



69175\_2212548\_PN\_0434

b. Relevé du décor en cours de réalisation.



69175\_2212548\_PN\_0471

a. Petit sondage montrant la jonction entre le mur et l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0477

b. Détail de la maçonnerie du mur accolée contre l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0604

a. Maçonnerie accolée au massif d'angle sud-est.



69175\_2212548\_PN\_0605

b. Détail de la maçonnerie avec un remploi sculpté en marbre.

a. Jonction entre le mur, y compris le bouchage de l'ancienne fenêtre, et le massif d'angle nord-est.



69175\_2212548\_PN\_0599



69175\_2212548\_PN\_0593

b. Bouchage de l'ancienne fenêtre.



69175\_2212548\_PN\_0223

a. Vue d'ensemble avant l'intervention archéologique.



69175\_2212548\_PN\_0594

b. Jonction entre le mur, y compris le bouchage de l'ancienne fenêtre, et le massif d'angle sud-est.



69175\_2212548\_PN\_0601

c. Bouchage de l'ancienne fenêtre.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur est, parement interne, partie sud (depuis l'ouest ou le nord-ouest)**



69175\_2212548\_PN\_0001

a. Sommet du mur avec les différents revêtements modernes.



69175\_2212548\_PN\_0631

b. Massif d'angle sud-est, sommet du pilier est et de la colonne avec son chapiteau à arcatures.



69175\_2212548\_PN\_0309

b. Jonction entre le mur et l'arc qui se prolonge nettement derrière le doublage intérieur



69175\_2212548\_PN\_0011

a. Angle du mur et retombées méridionales de la voûte et de l'arc ouest.

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017s s

**Mur sud, parement interne, angle supérieur ouest (depuis le nord)**



69175\_2212548\_PN\_0219

a. Partie basse avant l'intervention archéologique.



69175\_2212548\_PN\_0622

b. Vue d'ensemble après décroûtage partiel.



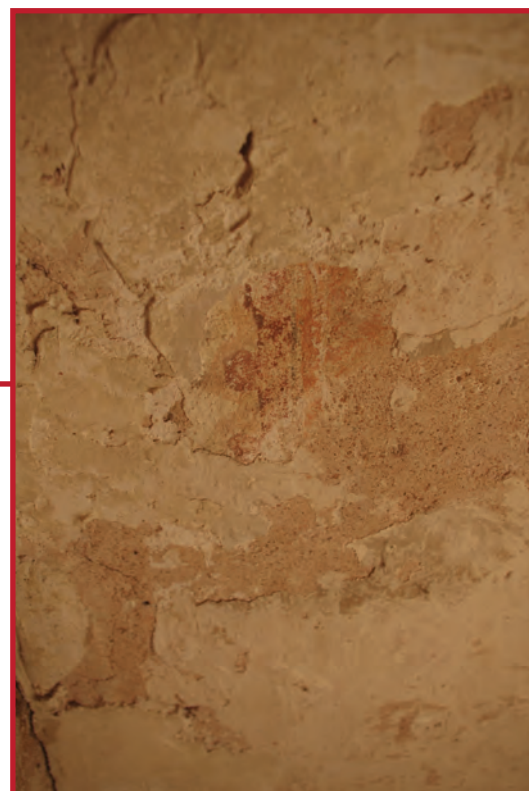


69175\_2212548\_PN\_0012

a. Sommet du mur, arc et voutain avant l'intervention archéologique (depuis l'est).



69175\_2212548\_PN\_0479



69175\_2212548\_PN\_0484

b/c. Détail d'un fragment de décor peint localisé sur la voûte d'arêtes, à proximité de l'arc ouest



69175\_2212548\_PN\_0009

a. Retombées occidentales de la voûte et de l'arc sud.



69175\_2212548\_PN\_0230

b. Colonne et pilier ouest.



69175\_2212548\_PN\_0630

c. Détail du chapiteau épannelé et de l'imposte moulurée.



69175\_2212548\_PN\_0249

a. Arc et paroi murale présentant une importante fissure.



69175\_2212548\_PN\_0250

b. Traces de l'enduit original ayant coulé sur certains claveaux de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0251

a. Retombée méridionale de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0272

b. Claveau présentant une légère incision en son milieu.



69175\_2212548\_PN\_0232

a. Vue d'ensemble avant décroûtage.



69175\_2212548\_PN\_0357

b. Vue d'ensemble après décroûtage.



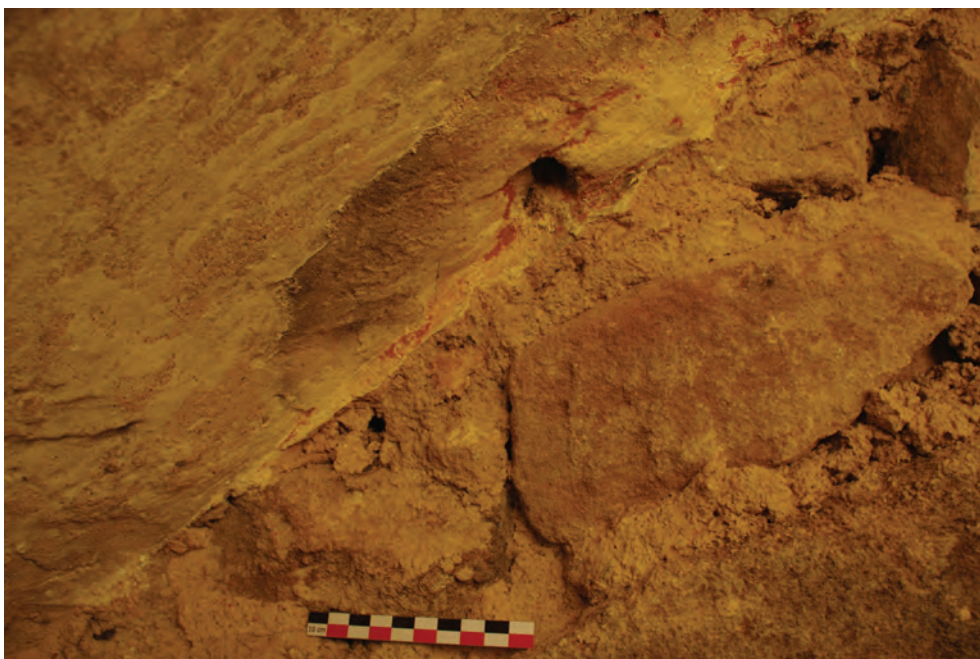
69175\_2212548\_PN\_0108

a. Vue d'ensemble de la paroi murale avec les enduits modernes.



69175\_2212548\_PN\_0117

b. Détail de la paroi murale.



69175\_2212548\_PN\_0215

a. Jonction entre le mur et l'arc, côté sud, avec de micro-restes de peintures sur l'enduit.



69175\_2212548\_PN\_0216

b. Morceau de bois pris dans l'enduit originel de l'arc.



69175\_2212548\_PN\_0241

a. Vue d'ensemble de l'arc et de la paroi murale.



69175\_2212548\_PN\_0244

b. Détail de la maçonnerie.



69175\_2212548\_PN\_0361



b. Jonction entre le mur et le massif d'angle sud-ouest.



69175\_2212548\_PN\_0358

a. Chaînage en grand appareil et césure périmétrale autour de la porte actuelle.

69175\_2212548\_PN\_0365



b. Jonction entre le mur et le massif d'angle nord-ouest.



a. Chaînage en grand appareil et césure périmétrale autour de la porte actuelle.

69175\_2212548\_PN\_0362

Abbaye de Savigny - Chapelle Saint-Léger - 2017

**Mur ouest, parement interne, partie basse, côté nord (depuis l'est ou le sud-est)**



**SECTION III : INVENTAIRES**



**Inventaire des Unités de Construction (UC)**

n°	Zone ou mur	Relations stratigraphiques				Identification		Chronologie	
		Sous	Sur	Égal	Équiv.	Nature	Description	État	Datation
1	Chapelle	10, 21	5, 6	10, 11, 13	2, 3, 4, 11	Massif d'angle	Massif d'angle nord-ouest. Grand appareil de grès marron. Colonne adossée en grès marron ; base moulurée : un tore et deux baguettes ; chapiteau à godrons.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
2	Chapelle	18, 20, 21	5, 6	10, 20	1, 3, 4	Massif d'angle	Massif d'angle nord-est. Grand appareil de grès marron. Colonne adossée en grès marron ; base moulurée : un tore et deux baguettes ; chapiteau à godrons, bûché sur sa face sud.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
3	Chapelle	14, 15, 21		11, 13, 15	1, 2, 4, 11	Massif d'angle	Massif d'angle sud-ouest. Grand appareil de grès marron et de calcaire blanc. Colonne adossée en grès marron ; base moulurée : un seul tore ; chapiteau simplement épannelé.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
4	Chapelle	14, 15, 18, 20, 21		15, 20	1, 2, 3	Massif d'angle	Massif d'angle sud-est. Grand appareil de grès marron. Colonne adossée en grès marron ; base moulurée : un seul tore ; chapiteau à arcatures superposées.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
5	Mur nord	1, 2		6		Maçonnerie	Maçonnerie de l'église adjacente. Dotée d'une grande arcade UC 6.	1	IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. ?
6	Mur nord	1, 2, 10, 17		5		Arcade	Ouverture contemporaine de la maçonnerie UC 5 : arcade latérale de l'église. Piédroits en grand appareil de grès rose et de calcaire blanc. Arc présentant originellement une alternance de briques et de pierres de taille, notamment des calcaires blancs et des grès roses, mais aussi quelques tufs. Arc enduit sur l'intrados.	1	IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. ?
7	Mur nord	8	6			Maçonnerie	Maçonnerie condamnant la partie haute de l'arcade UC 6 : bouchage hétérogène, comportant des blocs de nature et de dimensions variables, et linteau monolithique massif en calcaire dur.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
8	Mur nord	9	7	39		Porte	Porte contemporaine de la maçonnerie UC 39, aménagée par réduction de l'arcade UC 6. Dessert la chapelle au moyen d'un escalier. Piédroit en grand appareil de grès rose.	3	2 <sup>ème</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
9	Mur nord		8, 39			Maçonnerie	Maçonnerie hétérogène correspondant à une reprise ponctuelle du bouchage de l'arcade UC 6.	6 ?	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s. ?
10	Mur nord	21	5, 6, 17	1, 2		Arc	Arc nord reposant sur les piliers UC 1 et UC 2. Dégagement de l'enduit récent. Présence de peintures : pas décroûté. Bases visibles en grand appareil de grès marron.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
11	Mur ouest			1, 3, 13, 40		Maçonnerie	Maçonnerie liée aux piliers UC 1 et UC 3. Moyen et grand appareil de grès marron.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.
12	Mur ouest	22	11			Porte	Porte insérée dans la maçonnerie UC 11.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.
13	Mur ouest			1, 3, 11, 40		Arc	Arc ouest reposant sur les piliers UC 1 et UC 3. Entièrement décroûté : pas de traces de peintures. Grand appareil de grès marron. Fond comblé par la maçonnerie contemporaine UC 40.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> XI <sup>e</sup> s.

**Inventaire des Unités de Construction (UC)**

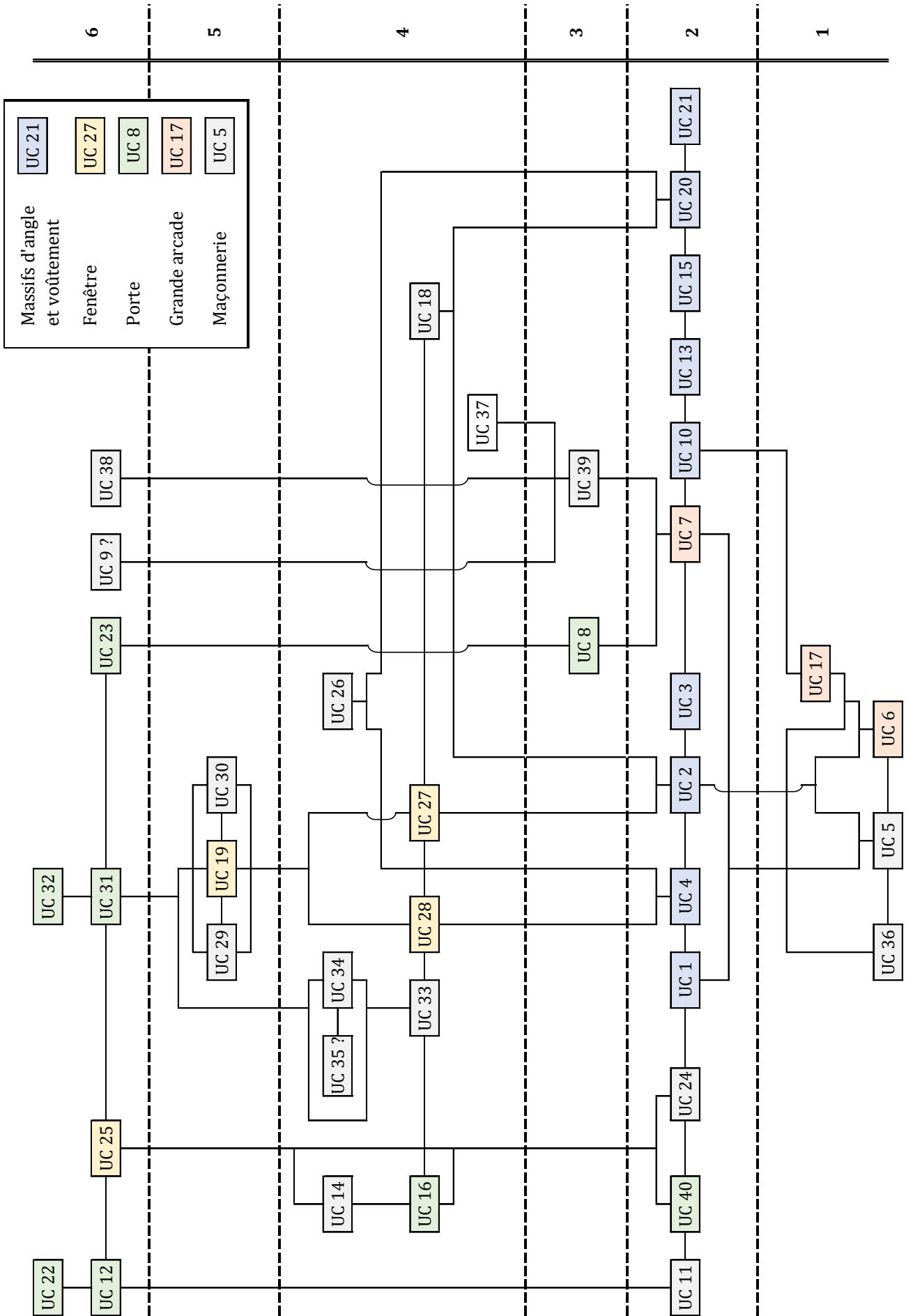
n°	Zone ou mur	Relations stratigraphiques				Identification			Chronologie	
		Sous	Sur	Égal	Équiv.	Nature	Description	État	Datation	
14	Mur sud	25	3, 4, 15, 16, 40			Maçonnerie	Reparementage intérieur du mur sud, perturbant la maçonnerie antérieure UC 16. Petit appareil assez régulier.	6 ?	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s. ?	
15	Mur sud	14, 21		3, 4		Arc	Arc sud reposant sur les piliers UC 3 et UC 4. Non dégagé. Fond masqué par la maçonnerie de reparementage UC 15.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>e</sup> XI <sup>e</sup> s.	
16	Mur sud	14	24, 40			Porte	Porte aménagée dans la porte UC 40 (piédroit ouest) et perturbée par la maçonnerie postérieure UC 14.	4 ?	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s. ?	
17	Mur nord	10	6			Maçonnerie	Réfection ponctuelle du couvrement de l'arcade UC 6. Sommet de l'arc entièrement constitué de briques. Enduit de l'intrados repris également.	1	IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. ?	
18	Mur est	19, 29, 30	2, 20	26	27 ?	Maçonnerie	Maçonnerie partiellement conservée sur le mur est, sous l'arc formeret et autour de la fenêtre UC 19. Petits blocs très irréguliers.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.	
19	Mur est	30, 31, 32	18, 27, 28	29		Fenêtre	Grande baie en grand appareil de calcaire doré.	5	XVIII <sup>e</sup> s.	
20	Mur est			2, 4		Arc	Arc est reposant sur les piliers UC 2 et UC 4. Dégagement de l'enduit récent. Peintures romanes : motifs de grecques.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>e</sup> XI <sup>e</sup> s.	
21	Chapelle			1, 2, 3, 4		Voûte	Voûte d'arêtes vraisemblablement contemporaine des piliers UC 1 à UC 4. Non dégagée car restes de peintures et de tracés préparatoires.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>e</sup> XI <sup>e</sup> s.	
22	Mur ouest	-	12			Porte	Porte aménagée dans la porte P 12 par abaissement du linteau et du seuil. Linteau IPN.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.	
23	Mur nord	-	8			Porte	Porte aménagée dans la porte UC 8 par abaissement du linteau et du seuil. Linteau IPN.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.	
24	Mur sud	16, 25				Maçonnerie	Maçonnerie très ponctuelle, visible sur la paroi ouest de la porte UC 16. Blocs de grès marron.	2	1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>e</sup> XI <sup>e</sup> s.	
25	Mur sud	-	16, 24			Fenêtre	Fenêtre aménagée par réduction de la porte UC 16.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.	
26	Mur est	19	4, 20	18	28 ?	Maçonnerie	Maçonnerie partiellement conservée sur le mur est, sous l'arc formeret et autour de la fenêtre UC 19. Petits blocs très irréguliers.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.	
27	Mur est	19, 30	2		18, 28 ?	Fenêtre	Ancienne fenêtre localisée au nord du mur est, contre le massif d'angle nord-est (UC 2). Bouchée par la maçonnerie UC 30.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.	
28	Mur est	19, 29	4		18, 28 ?	Fenêtre	Ancienne fenêtre localisée au sud du mur est, contre le massif d'angle sud-est (UC 4). Bouchée par la maçonnerie UC 29.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.	
29	Mur est	31	28	19		Maçonnerie	Bouchage de l'ancienne fenêtre UC 28.	5	XVIII <sup>e</sup> s.	

**Inventaire des Unités de Construction (UC)**

n°	Zone ou mur	Relations stratigraphiques				Identification		Chronologie	
		Sous	Sur	Égal	Équiv.	Nature	Description	État	Datation
30	Mur est	31	19, 27			Maçonnerie	Bouchage de l'ancienne fenêtre UC 27.	5	XVIII <sup>e</sup> s.
31	Mur est	32	19, 29, 30, 33, 34			Fenêtre ou porte	Partie basse de la fenêtre UC 19 agrandie dans un second temps. = alors une porte desservant la cave depuis l'extérieur ? Cf. Le niveau du sol largement surélevé dans les années 1930 par rapport à aujourd'hui.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.
32	Mur est		31			Perturbation	Rehaussement de la porte UC 31 (aménagée dans l'ancienne fenêtre UC 19).	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.
33	Mur est	30, 31, 34		18 ?	18, 34 ?	Maçonnerie	Maçonnerie difficilement visible à la base du mur est, du côté nord. Appareil assez régulier malgré l'hétérogénéité des matériaux. Il semble y avoir une continuité avec la maçonnerie UC 18 du fait du piédroit de l'ancienne fenêtre UC 27.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.
34	Mur est		33		18, 33 ?	Maçonnerie	Maçonnerie à la base du mur est, du côté sud. Nette césure avec la maçonnerie UC 33, qui lui semble antérieure. Incertain en raison du mortier. Présence d'un fragment de marbre, sculpté, en remploi.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.
35	Mur est	34 ?			26 ?	Maçonnerie	Maçonnerie potentiellement distincte de la maçonnerie UC 34, mais située dans l'angle inférieur sud du mur est, contre le massif d'angle sud-est (UC 4). Très peu visible	4 ?	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s. ?
36	Mur nord	1, 38		5, 6		Maçonnerie	Maçonnerie localisée sous le seuil de l'arcade UC 6. En saillie par rapport au nu du mur : soubassement d'un escalier ?	1	IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. ?
37	Mur nord	9				Niche	Niche en calcaire doré insérée dans le bouchage partiel de l'arcade UC 6.	4	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.
38	Mur nord		8, 36, 39			Maçonnerie	Perturbation de la maçonnerie UC 39, sous le piédroit de la porte réduite UC 8.	6	XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.
39	Mur nord	9		7, 8		Maçonnerie	Maçonnerie bouchant la moitié ouest de l'arcade UC 6 de l'église. Reprise postérieurement par la maçonnerie UC 9. Maçonnerie apparement régulière, employant des blocs de ramassage : grès rose, pierres volcaniques, granites, etc.	3	2 <sup>ème</sup> 1/2 XI <sup>e</sup> s.
40	Mur sud		16, 25	24		Porte	Porte restituable à l'angle formé par le massif d'angle sud-est (UC 2) et le mur sud ; les piédroits sont constitués, à l'est, par le pilier sud du massif d'angle et, à l'ouest, par un piédroit qui a disparu et qui a été remplacé par un nouveau piédroit (UC 16).	2	1 <sup>ère</sup> 1/2 XI <sup>e</sup> s.



# Diagramme stratigraphique des Unités de Construction



**Inventaire de la documentation graphique et écrite**

<b>n° inventaire</b>	<b>pièce</b>	<b>description</b>	<b>format</b>	<b>échelle</b>	<b>support</b>	<b>auteur(s)</b>	<b>date (début)</b>
69175_2212548_G_01	Chapelle	Relevé schématique des enduits sur le mur est, parement ouest.	A 3	1/20	calque polyester	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548_G_02	Chapelle	Relevé schématique des enduits sur le mur ouest, parement est.	A 3	1/20	calque polyester	C. Besse	31/07/2017
69175_2212548_G_03	Chapelle	Relevé schématique des enduits sur le mur nord, parement sud.	A 3	1/20	calque polyester	A. Tourasse	31/07/2017
69175_2212548_G_04	Chapelle	Relevé schématique des enduits sur le mursud, parement nord.	A 3	1/20	calque polyester	B. Solard	31/07/2017
69175_2212548_G_05	Chapelle	Relevé pierre à pierre du mur ouest, parement est, y compris l'arc (2/3 haut).	A 3	1/20	calque polyester	C. Besse, A. Tourasse	09/08/2017
69175_2212548_G_06	Chapelle	Relevé pierre à pierre du mur nord, parement sud (1/3 haut).	A 3	1/20	calque polyester	A. Tourasse, O. Puel	09/08/2017
69175_2212548_G_07	Chapelle	Relevé pierre à pierre du mur nord, parement sud (2/3 bas).	A 3	1/20	calque polyester	O. Puel	10/08/2017
69175_2212548_G_08	Chapelle	Relevé partiel du mur sud, parement nord.	A 3	1/20	calque polyester	M. Duriez	09/08/2017
69175_2212548_G_09	Chapelle	Relevé pierre à pierre du mur est, parement ouest (2/3 haut).	A 3	1/20	calque polyester	L. Eneau-Brun, O. Puel, A. Devillechaise	11/08/2017
69175_2212548_G_10	Chapelle	Relevé pierre à pierre du massif d'angle sud-est, faces nord et ouest.	A 3	1/20	calque polyester	B. Solard, C. Besse, A. Devillechaise, O. Puel	09/08/2017
69175_2212548_G_11	Chapelle	Relevé pierre à pierre du massif d'angle nord-est, face ouest.	A 3	1/20	calque polyester	O. Puel, L. Eneau-Brun	09/08/2017
69175_2212548_G_12	Chapelle	Plan de la chapelle, levé au niveau des tailloirs.	A 3	1/20	calque polyester	O. Puel, A. Tourasse	27/08/2017
69175_2212548_G_13	Chapelle	Relevés du décor peint de l'arc est (feuille 13.1 à 13.5).	A 3	1/1	film polypropylène	C. Collomb, L. Eneau-Brun, O. Puel	19/08/2017
69175_2212548_G_14	Chapelle	Relevé pierre à pierre du massif d'angle sud-ouest, face sud.	A 3	1/20	calque polyester	C. Besse, A. Devillechaise	29/08/2017
69175_2212548_G_15	Chapelle	Relevé pierre à pierre des massifs d'angle nord-ouest, face sud, et nord-est, face sud.	A 3	1/20	calque polyester	C. Besse, A. Devillechaise	30/08/2017
69175_2212548_G_16	Chapelle	Relevé archéologique de l'arc est.	A 3	1/20	calque polyester	A. Borel	30/08/2017
69175_2212548_G_17	Chapelle	Relevé archéologique de l'arc nord.	A 3	1/20	calque polyester	C. Besse	31/08/2017
69175_2212548_G_18	Chapelle	Relevé archéologique de l'arc sud.	A 3	1/20	calque polyester	A. Borel	31/08/2017
69175_2212548_G_19	Chapelle	Relevé d'un fragment de décor peint sur la voûte, à proximité de l'arc ouest.	A 3	1/1	film polypropylène	A. Borel	31/08/2017
69175_2212548_G_20	Chapelle	Relevé pierre à pierre du mur ouest, parement est, et des massifs d'angle sud-ouest et nord-ouest, faces sud (1/3 bas).	A 3	1/20	calque polyester	A. Devillechaise	07/09/2017
69175_2212548_E_1	Chapelle	Cahier petit format pour la prise de notes.	-	-	-	O. Puel	-
69175_2212548_E_2	Chapelle	Cahier petit format pour la prise de notes.	-	-	-	O. Puel	-

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548.PN_0001	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : vue générale.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0002	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : vue générale.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0003	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-est.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0004	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-est.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0005	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0006	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0007	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0008	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0009	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0010	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0011	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0012	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0013	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0014	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0015	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0016	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0017	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale, partie haute.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0018	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale, partie haute.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0019	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0020	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0021	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0022	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0023	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0024	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0025	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0026	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0027	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0028	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0029	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0030	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0031	JPG	DVD	Chapelle	Mur est.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0032	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0033	JPG	DVD	Chapelle	Mur est.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0034	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0035	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-est.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0036	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-est.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0037	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	nord-est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0038	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0039	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0040	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0041	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	ouest	O. Puel	31/07/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548.PN_0042	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0043	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0044	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 3.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0045	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 1.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0046	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 4.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0047	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 4.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0048	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0049	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0050	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 3.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0051	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 3.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0052	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 1.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0053	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 1.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0054	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 7.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0055	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 7.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0056	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 7.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0057	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0058	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0059	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 4.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0060	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 4.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0061	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 6.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0062	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 6.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0063	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0064	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0065	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0066	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0067	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0068	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 5.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0069	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 8.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0070	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 8.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0071	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 9.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0072	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 9.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0073	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 10.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0074	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 10.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0075	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 9.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0076	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 9.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0077	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 11.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0078	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 11.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0079	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 10.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0080	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : sondage-entuit 10.	ouest	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0081	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548.PN_0082	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 12.	nord	O. Puel	31/07/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0083	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 11.	est	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548_PN_0084	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 9.	sud	O. Puel	31/07/2017
69175_2212548_PN_0085	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0086	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 2.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0087	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 12.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0088	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 12.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0089	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 13.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0090	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 13.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0091	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 14.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0092	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 14.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0093	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0094	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0095	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 13.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0096	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 13.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0097	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 14.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0098	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : sondage-entuit 14.	est	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0099	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : sondage-entuit 16.	ouest	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0100	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : sondage-entuit 16.	ouest	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0101	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 17.	sud	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0102	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : sondage-entuit 17.	sud	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0103	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0104	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0105	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0106	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : sondage-entuit 15.	nord	O. Puel	01/08/2017
69175_2212548_PN_0107	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0108	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0109	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0110	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0111	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0112	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0113	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0114	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0115	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0116	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0117	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0118	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0119	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0120	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0121	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, vue générale.	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0122	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, vue générale.	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0123	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0123	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

n° inventaire	format	support	zone	description	vue depuis	auteur	date
69175_2212548_PN_0124	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0125	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0126	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0127	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0128	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0129	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0130	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0131	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0132	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0133	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0134	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0135	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0136	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0137	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0138	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0139	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0140	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0141	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0142	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0143	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0144	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, détail de la paroi murale.	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0145	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, détail de la paroi murale.	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0146	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, détail de la paroi murale (sondage-enduit 7).	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0147	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, détail de la paroi murale (sondage-enduit 7).	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0148	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, détail de la paroi murale (sondage-enduit 7).	ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0149	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre l'arc et le mur (sondage-enduit 7).	nord-ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0150	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre l'arc et le mur (sondage-enduit 7).	nord-ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0151	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre l'arc et le mur (sondage-enduit 7).	nord-ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0152	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : vue générale de la retombée sud.	nord-ouest	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0153	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0154	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0155	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0156	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0157	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0158	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0159	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0160	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0161	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

n° inventaire	format	support	zone	description	vue depuis	auteur	date
69175_2212548_PN_0162	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0163	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0164	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0165	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0166	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0167	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0168	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0169	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0170	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0171	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0172	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0173	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0174	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0175	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0176	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0177	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0178	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0179	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0180	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0181	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0182	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0183	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0184	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0185	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0186	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0187	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, détail de la paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0188	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et le bouchage.	sud-est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0189	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et le bouchage.	sud-est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0190	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et la maçonnerie.	sud-est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0191	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et la maçonnerie.	sud-est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0192	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et la maçonnerie.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0193	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la jonction entre l'arc et la maçonnerie.	est	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0194	JPG	DVD	Chapelle	Voûte : sondage-enduit 18.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0195	JPG	DVD	Chapelle	Voûte : sondage-enduit 18.	dessus	O. Puel	02/08/2017
69175_2212548_PN_0196	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord, paroi murale décroûtée.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0197	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0198	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0199	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0200	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0201	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0202	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0203	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale nettoyée des enduits récents.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0204	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0205	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0206	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0207	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0208	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0209	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc ouest, restes d'enduits peints.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0210	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc ouest, restes d'enduits peints.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0211	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc ouest, restes d'enduits peints.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0212	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc ouest, restes d'enduits peints.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0213	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0214	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0215	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, restes d'enduits peints à la jonction du mur et de l'arc, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0216	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest, morceaux de bois prélevés dans l'enduit rose.	dessous	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0217	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest, morceaux de bois prélevés dans l'enduit rose.	dessous	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0218	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : paroi murale.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0219	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : paroi murale.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0220	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0221	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0222	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale, côté nord.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0223	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale, côté sud.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0224	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale, côté nord.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0225	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale, dessous de la fenêtre.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0226	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : paroi murale, dessous de la fenêtre.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0227	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0228	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0229	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0230	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0231	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0232	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : paroi murale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0233	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	04/08/2017



**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548.PN_0234	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0235	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0236	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0237	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0238	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0239	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0240	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0241	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0242	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0243	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0244	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0245	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest, détail de la paroi murale décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0246	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail de la partie sud décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0247	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail de la partie sud décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0248	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0249	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0250	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail de la partie sud décroûtée.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0251	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest décroûté.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0252	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest décroûté.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0253	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest décroûté.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0254	JPG	DVD	Chapelle	Détail de l'arc ouest décroûté.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0255	JPG	DVD	Chapelle	Détail de l'arc ouest décroûté.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0256	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail de la partie sud décroûtée.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0257	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail de la partie sud décroûtée.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0258	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest décroûté.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0259	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest décroûté.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0260	JPG	DVD	Chapelle	Détail de l'arc ouest décroûté.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0261	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : jonction entre l'arc et le mur.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0262	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : détail de la jonction entre l'arc et le mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0263	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : détail de la jonction entre l'arc et le mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0264	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : détail de la jonction entre l'arc et le mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0265	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : détail de la jonction entre l'arc et le mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0266	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0267	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0268	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0269	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	nord-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0270	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	nord-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0271	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0272	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0273	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0274	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud-est	O. Puel	04/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548.PN_0275	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0276	JPG	DVD	Chapelle	Arc ouest : détail d'une incision sur le XX claveau.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0277	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0278	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0279	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0280	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0281	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0282	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0283	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0284	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0285	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0286	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0287	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0288	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0289	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0290	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0291	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0292	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0293	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0294	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0295	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0296	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0297	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0298	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0299	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0300	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0301	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0302	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0303	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0304	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0305	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0306	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0307	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0308	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures murales.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0309	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : détail de la jonction entre l'arc et le mur.	nord	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0310	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0311	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0312	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0313	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0314	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548.PN_0315	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0316	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0317	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0318	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0319	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0320	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0321	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0322	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0323	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0324	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0325	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0326	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0327	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0328	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0329	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0330	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0331	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0332	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0333	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0334	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0335	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0336	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0337	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0338	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0339	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0340	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0341	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	dessus	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0342	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0343	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : détail des peintures murales.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0344	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : paroi murale nettoyé du ciment.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0345	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : paroi murale nettoyé du ciment.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0346	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : jonction entre le massif d'angle nord-ouest et du mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0347	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : jonction entre le massif d'angle nord-ouest et du mur.	sud-est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0348	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la paroi murale nettoyé du ciment, avec l'enduit récent.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0349	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : jonction entre le piédroit et le bouchage de la porte.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0350	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : jonction entre le piédroit et le bouchage de la porte.	sud	O. Puel	04/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0351	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la paroi murale nettoyé du ciment, avec l'enduit récent.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0352	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la paroi murale nettoyé du ciment, avec l'enduit récent.	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0353	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : piédroit de la porte actuelle, avec une petite niche ?	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0354	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : petite niche ?	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0355	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : petite niche ?	sud	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0356	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0357	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0358	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0359	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi, côté sud.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0360	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest: jonction entre le massif sud-ouest et le mur.	nord-ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0361	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest: jonction entre le massif sud-ouest et le mur.	nord-ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0362	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0363	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décrochage de la paroi, côté nord.	est	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0364	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest: jonction entre le massif nord-ouest et le mur.	sud-ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0365	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest: jonction entre le massif nord-ouest et le mur.	sud-ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0366	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest: jonction entre le massif nord-ouest et le mur.	sud-ouest	O. Puel	04/08/2017
69175_2212548_PN_0382	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0383	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0384	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0385	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0386	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0387	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0388	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0389	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0390	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0391	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0392	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0393	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0394	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0395	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir et chapiteau.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0396	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0397	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0398	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : tailloir.	sud-ouest	O. Puel	08/08/2017
69175_2212548_PN_0408	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548.PN_0409	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017
69175_2212548.PN_0410	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017
69175_2212548.PN_0411	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017
69175_2212548.PN_0418	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017
69175_2212548.PN_0429	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	11/08/2017
69175_2212548.PN_0430	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	18/08/2017
69175_2212548.PN_0431	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	18/08/2017
69175_2212548.PN_0432	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	18/08/2017
69175_2212548.PN_0433	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0434	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0435	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0436	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0437	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0438	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0439	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0440	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0441	JPG	DVD	Chapelle	Arc est : relevé des peintures en cours de réalisation.	-	O. Puel	19/08/2017
69175_2212548.PN_0442	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0443	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0444	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0445	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0446	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0447	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0448	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	27/08/2017
69175_2212548.PN_0449	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0450	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0451	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0452	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0453	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0454	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0455	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0456	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0457	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0458	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0459	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0460	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0461	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0462	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0463	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548.PN_0464	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de l'arc de la porte.	sud	O. Puel	31/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0465	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail d'un remploi de colonne sculptée dans le bouchage de la porte.	dessus	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0466	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail d'un remploi de colonne sculptée dans le bouchage de la porte.	dessus	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0467	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail d'un remploi de colonne sculptée dans le bouchage de la porte.	dessus	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0468	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : linteau monolithique de la porte.	sud-ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0469	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale de l'arc de la porte.	sud-ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0470	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale de l'arc de la porte.	sud-ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0471	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0472	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0473	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	ouest	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0474	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	nord	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0475	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	nord	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0476	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	nord, dessous	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0477	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	nord, dessous	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0478	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, petit sondage en partie haute : jonction entre le mur et l'arc.	nord, dessous	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0479	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest.	sud-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0480	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail d'un fragment de décor.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0481	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail d'un fragment de décor.	sud-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0482	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail d'un fragment de décor.	sud-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0483	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail d'un fragment de décor.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0484	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail d'un fragment de décor.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0485	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail de tracés préparatoires.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0486	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail de tracés préparatoires.	sud	O. Puel	31/08/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0487	JPG	DVD	Chapelle	Voûte d'arêtes, du côté de l'arc ouest : détail de tracés préparatoires.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0488	JPG	DVD	Chapelle	Partie sommitale de la voûte d'arêtes : traits au crayon.	nord-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0489	JPG	DVD	Chapelle	Partie sommitale de la voûte d'arêtes : traits au crayon.	nord-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0490	JPG	DVD	Chapelle	Partie sommitale de la voûte d'arêtes : traits au crayon.	nord-est	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0491	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0492	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0493	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0494	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0495	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0496	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0497	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail des briques de l'arc.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0498	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures sur la retombée nord.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0499	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures sur la retombée nord.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0500	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures sur la retombée nord.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0501	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : détail des peintures sur la retombée nord.	sud	O. Puel	31/08/2017
69175_2212548_PN_0565	JPG	DVD	-	Ambiance.	-	O. Puel	07/09/2017
69175_2212548_PN_0570	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : vue panoramique des peintures murales.	dessous	C. Besse	04/08/2017
69175_2212548_PN_0571	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc nord : vue panoramique des peintures murales.	dessous	C. Besse	04/08/2017
69175_2212548_PN_0572	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0573	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0574	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0575	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0576	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la partie basse au niveau du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0577	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0578	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0579	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la maçonnerie en saillie, sous le seuil de l'arcade A 5, qui correspond sans doute à l'arrachement d'un escalier.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0580	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la pierre du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0581	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017

**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0582	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail du piédroit ouest et du seuil de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0583	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la partie basse du mur.	dessus	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0584	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : détail de la partie basse du mur.	dessus	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0585	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale du bouchage partiel de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0586	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale du bouchage partiel de l'arcade A 5.	sud	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0587	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale du chaînage entre le bouchage partiel de l'arcade A 5 et le mur est du cuvier.	sud-est	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0588	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale du chaînage entre le bouchage partiel de l'arcade A 5 et le mur est du cuvier.	sud-est	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0589	JPG	DVD	Cuvier	Mur est : détail de la maçonnerie qui bouche partiellement l'arcade A 5.	est	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0590	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale après décroûtage.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0591	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : vue générale après décroûtage.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0592	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du bouchage de la fenêtre F 27.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0593	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du bouchage de la fenêtre F 27.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0594	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 28, et le pilier d'angle sud-est.	nord-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0595	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 28, et le pilier d'angle sud-est.	nord-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0596	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du piédroit sud de la fenêtre F 19.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0597	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du piédroit sud de la fenêtre F 19.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0598	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 27, et le pilier d'angle nord-est.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0599	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 27, et le pilier d'angle nord-est.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0600	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 27, et le pilier d'angle nord-est.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0601	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la jonction entre le mur, y compris le bouchage de la fenêtre F 27, et le pilier d'angle nord-est.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0602	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du bouchage de la fenêtre F 28.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0603	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail du bouchage de la fenêtre F 28.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0603	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie, à droite sous la fenêtre F 19.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0604	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie, à droite sous la fenêtre F 19.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0605	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0606	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0607	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail d'un fragment de pierre sculptée en marbre, remployé à la base de la maçonnerie, dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017



**Inventaire des Photographies Numériques (PN)**

<b>n° inventaire</b>	<b>format</b>	<b>support</b>	<b>zone</b>	<b>description</b>	<b>vue depuis</b>	<b>auteur</b>	<b>date</b>
69175_2212548_PN_0608	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail d'un fragment de pierre sculptée en marbre, remployé à la base de la maçonnerie, dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0609	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0610	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0611	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur sud.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0612	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur nord.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0613	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur nord.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0614	JPG	DVD	Chapelle	Mur est : détail de la maçonnerie dans l'angle inférieur nord.	ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0615	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : détail de la partie basse de la colonne.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0616	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : détail de la partie basse de la colonne.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0617	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : détail de la partie basse de la colonne.	sud-ouest	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0618	JPG	DVD	Chapelle	Intrados de l'arc est : vue générale des peintures murales.	dessus	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0619	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, parement extérieur : détail de l'appui et du piédroit nord de la fenêtre F 27.	sud-est	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0620	JPG	DVD	Chapelle	Mur est, parement extérieur : détail de l'appui et du piédroit nord de la fenêtre F 27.	est	O. Puel	25/09/2017
69175_2212548_PN_0621	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : vue générale après décroûtage partiel.	nord	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0622	JPG	DVD	Chapelle	Mur sud : vue générale après décroûtage partiel.	nord	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0623	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0624	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale après décroûtage.	sud	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0625	JPG	DVD	Chapelle	Mur nord : vue générale du mur avec le voûtement d'arêtes.	sud	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0626	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest : détail du chapiteau à godrons et du tailloir mouluré.	sud-est	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0627	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : détail du chapiteau à godrons et du tailloir mouluré, tous deux buchés.	sud	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0628	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-est : détail du chapiteau à godrons et du tailloir mouluré, tous deux buchés.	sud	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0629	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : vue générale après décroûtage.	est	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0630	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-ouest : détail du chapiteau épannelé et du tailloir mouluré.	nord-est	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0631	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle sud-est : détail du chapiteau à arcatures et du tailloir mouluré.	nord	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0632	JPG	DVD	Chapelle	Massif d'angle nord-ouest : détail de la base moulurée.	sud-est	O. Puel	25/07/2018
69175_2212548_PN_0633	JPG	DVD	Chapelle	Mur ouest : détail de la jonction entre le pilier du massif d'angle nord-ouest et le mur.	sud-est	O. Puel	25/07/2018